

Contribution à l'étude du délire des inventions / [Albert Delarras].

Contributors

Delarras, Albert.

Publication/Creation

Bordeaux : Y. Cadoret, 1900.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/cnf9cjem>



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DE

DÉLIRE DES INVENTIONS

PAR

Le Docteur Albert DELARRAS



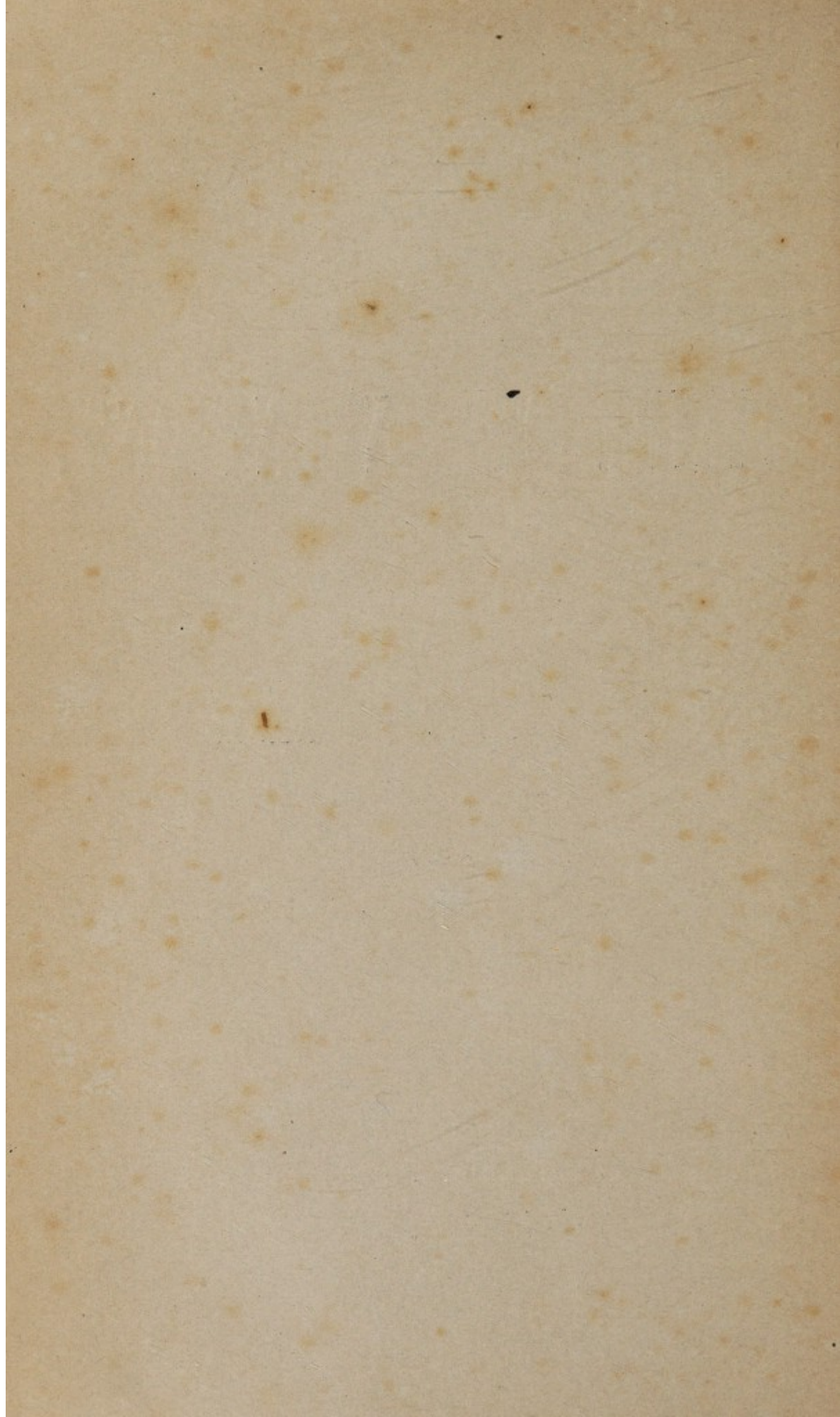
BORDEAUX

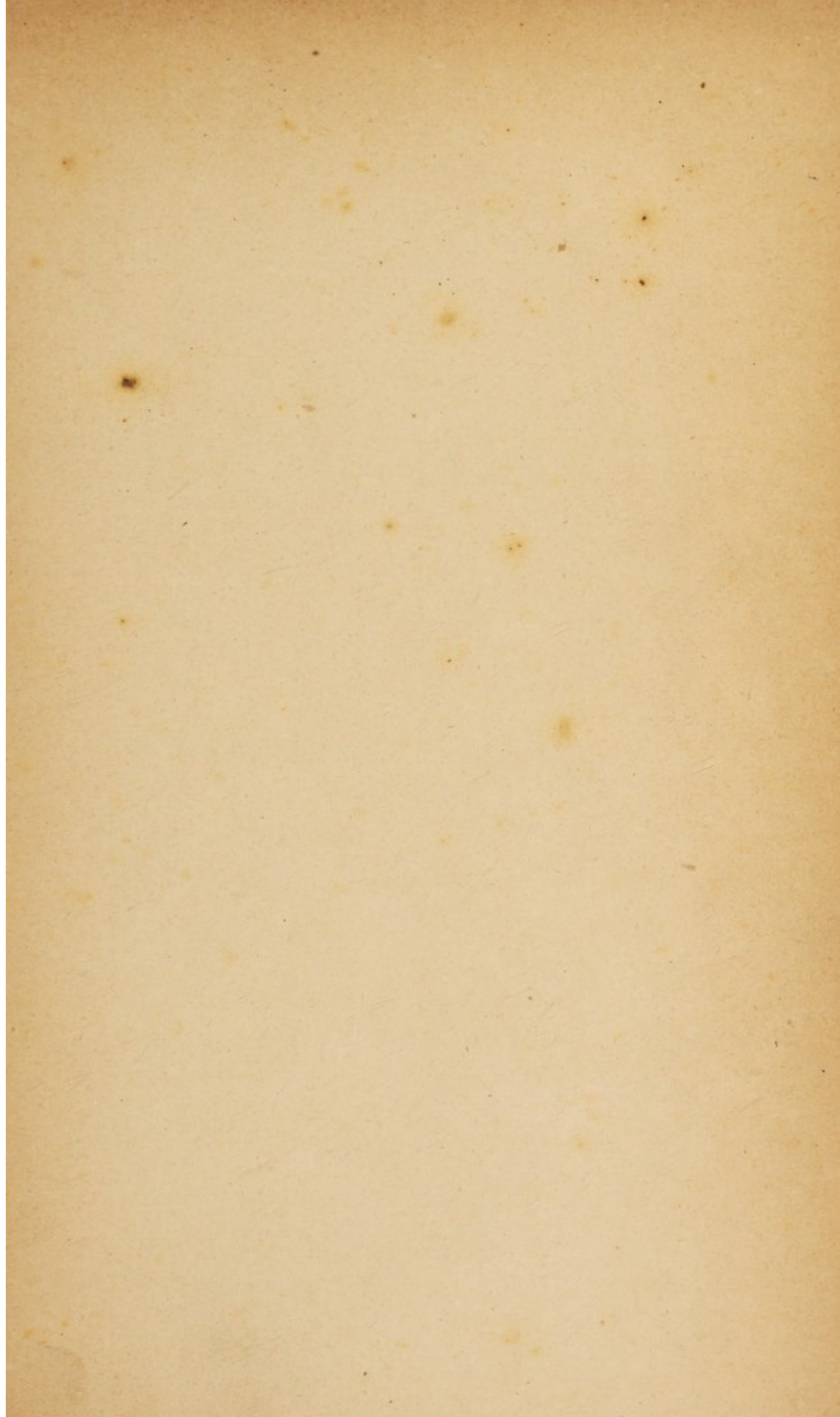
IMPRIMERIE Y. CADORET

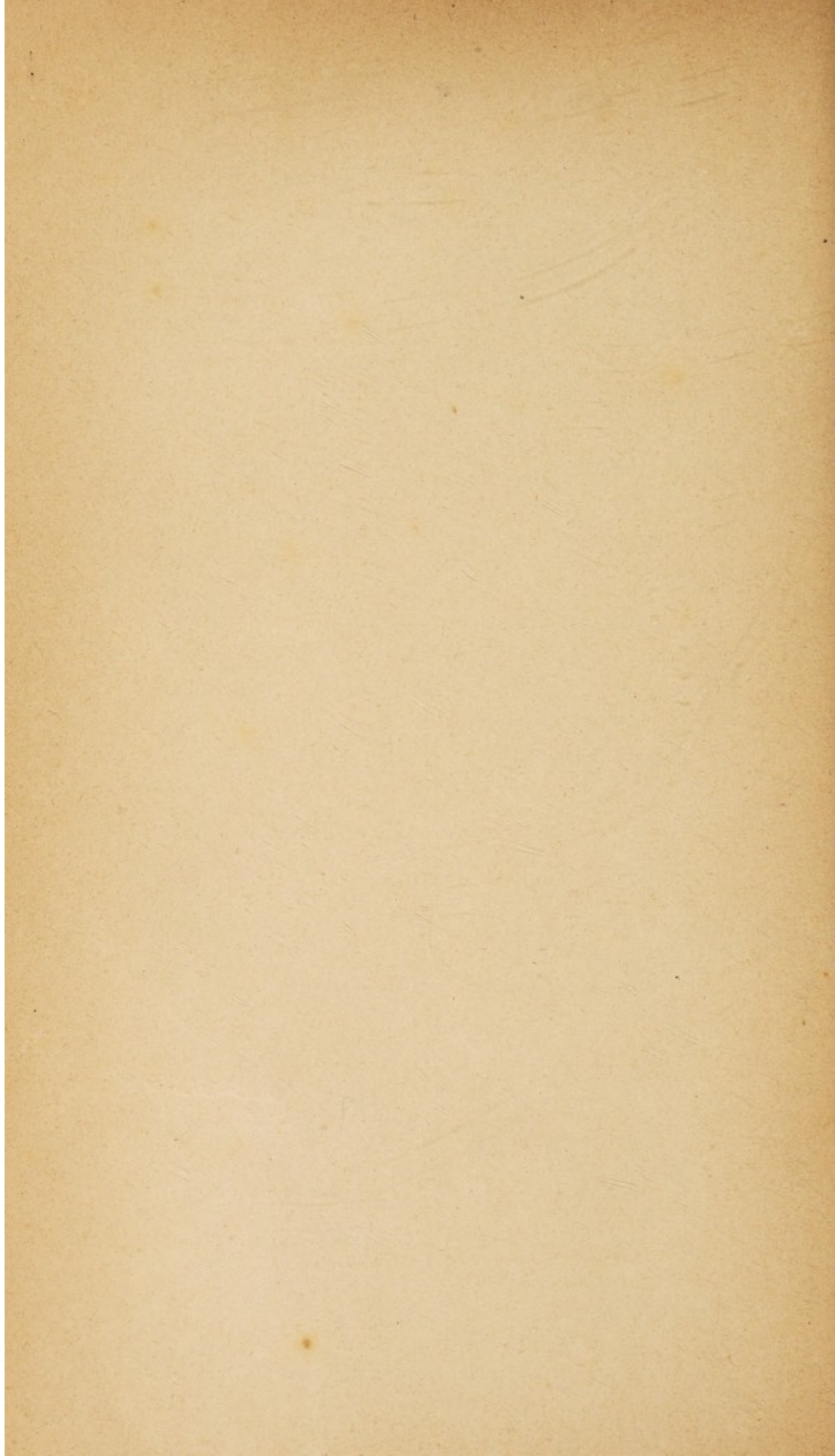
17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

(ANCIENNE RUE MONTMÉJAN)

—
1900







CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU

DÉLIRE DES INVENTIONS

PAR

Le Docteur Albert DELARRAS



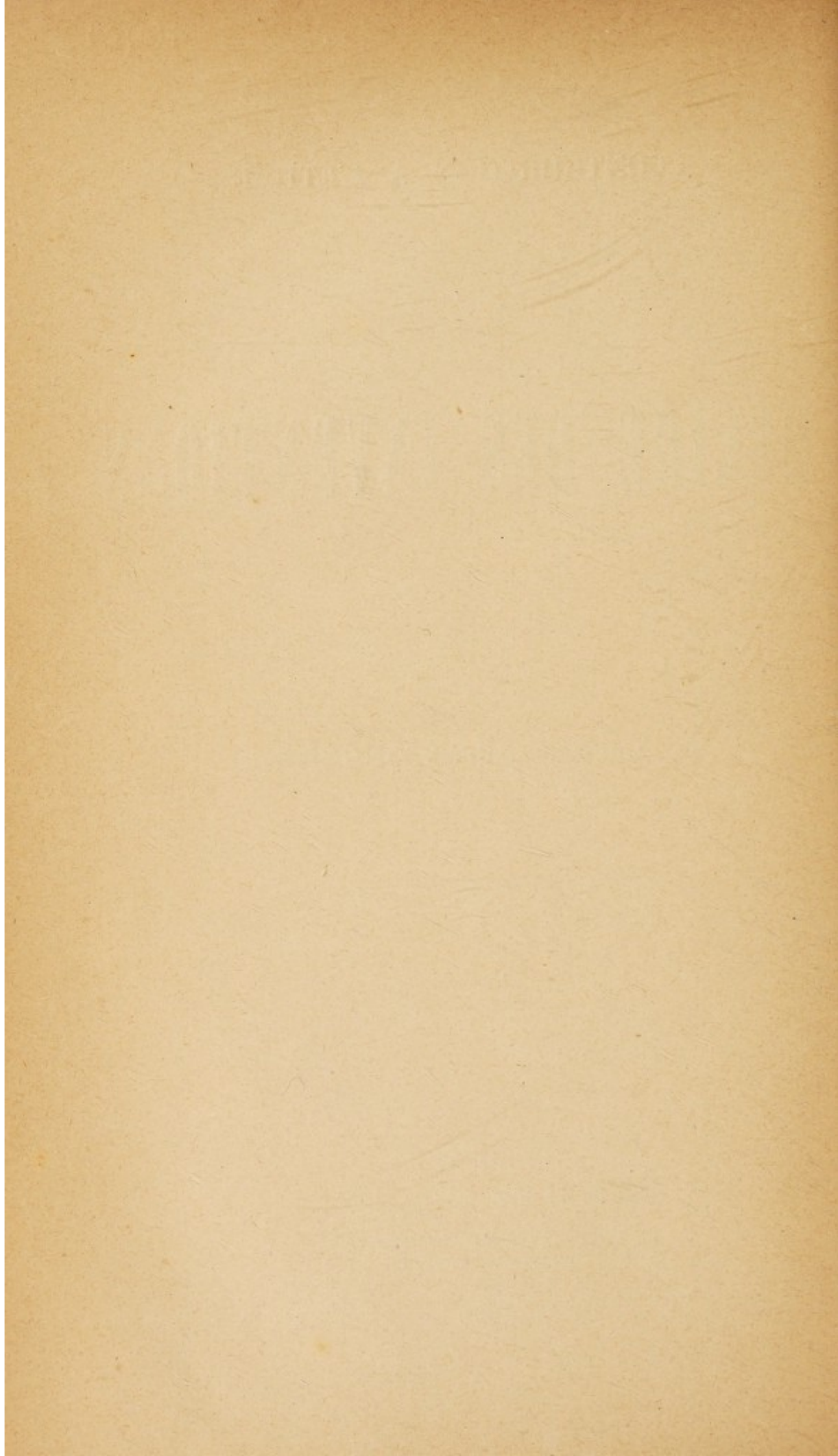
BORDEAUX

IMPRIMERIE Y. CADORET

17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

(ANCIENNE RUE MONTMÉJAN)

—
1900



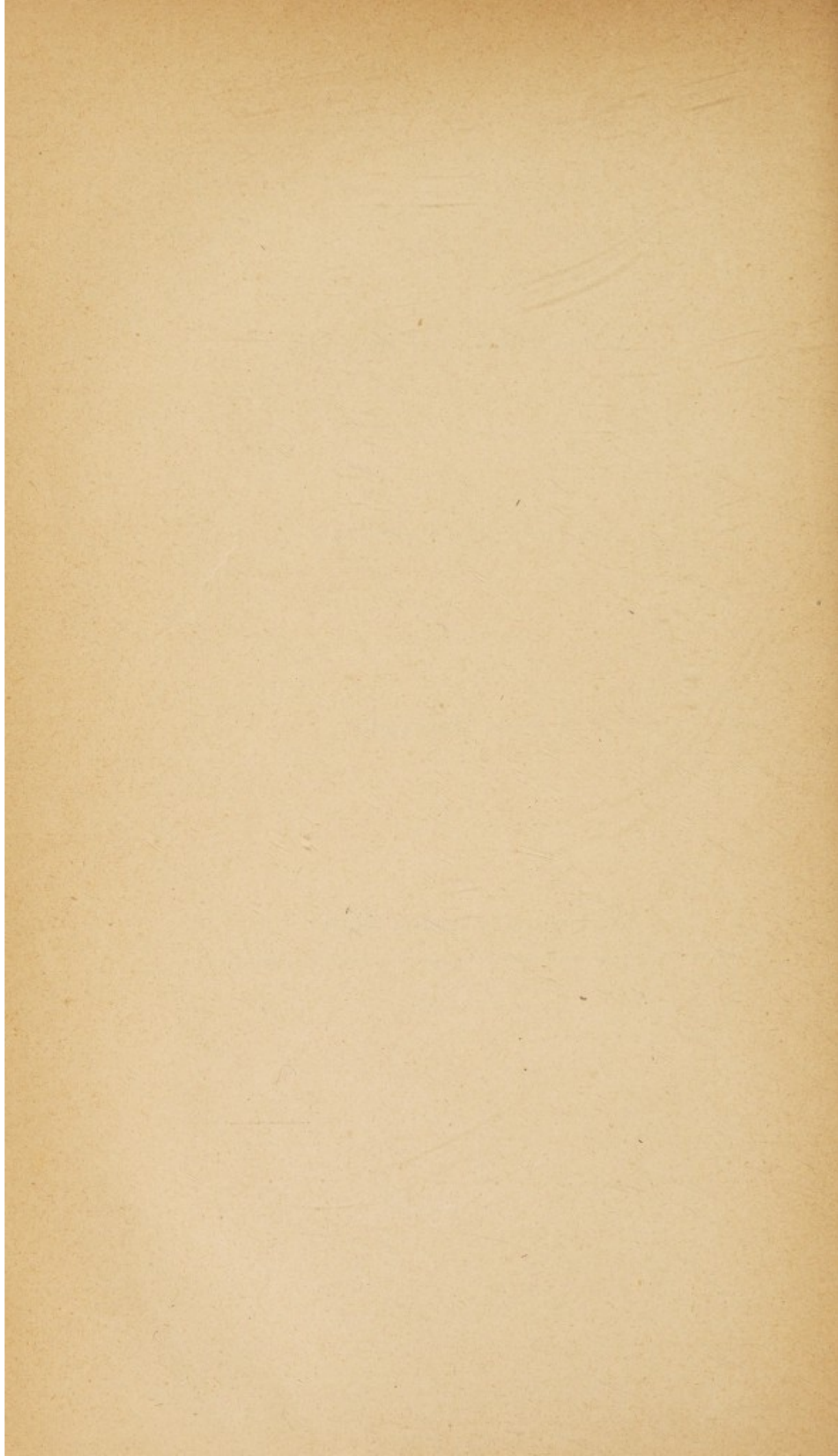
A MON PÈRE ET A MA MÈRE

A TOUS MES PARENTS

A TOUS MES AMIS

A MONSIEUR LE DOCTEUR RÉGIS

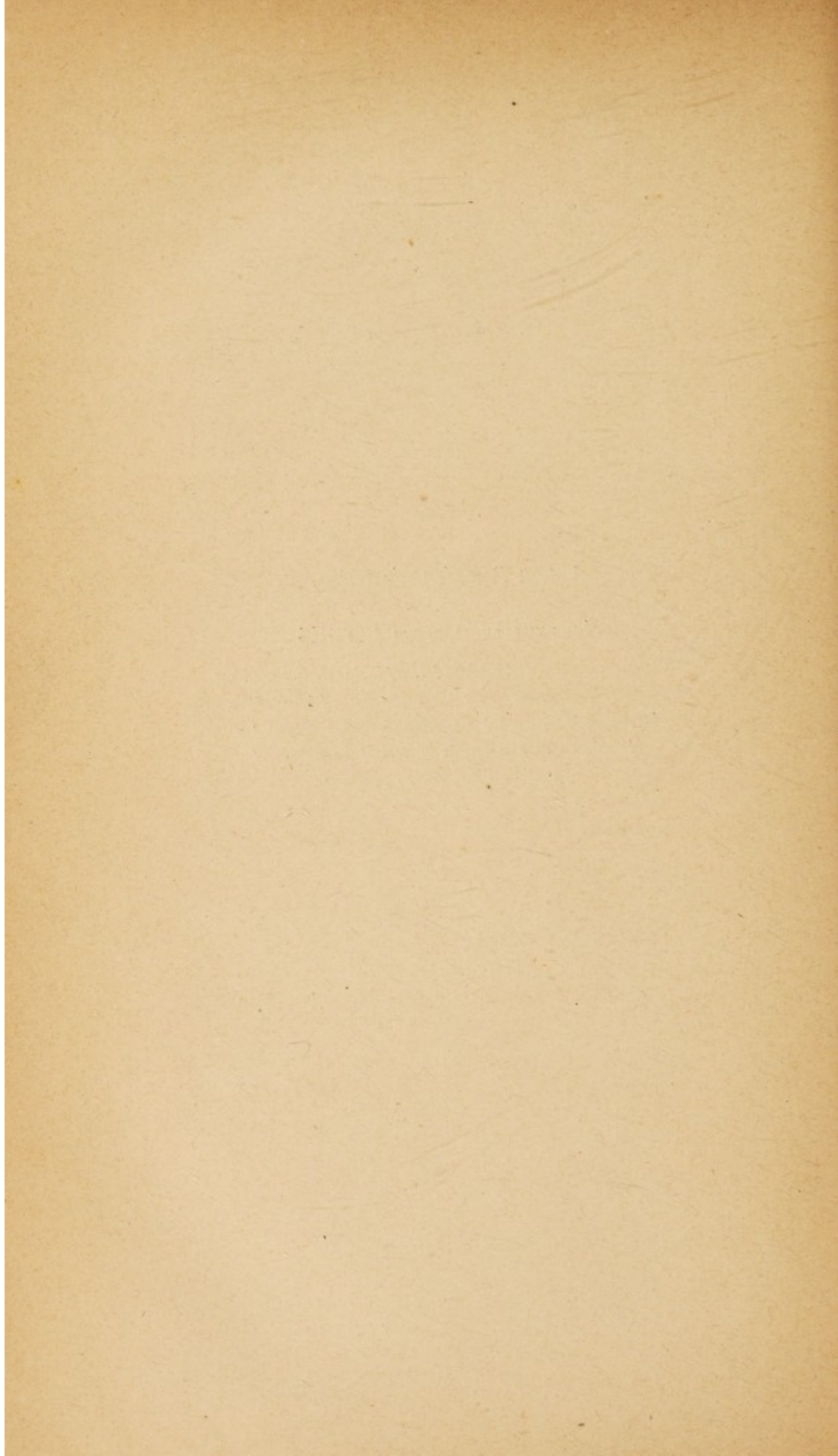
*Chargé du cours des maladies mentales à la Faculté de Médecine
de Bordeaux,
Officier d'Académie.*



A mon Président de Thèse,

MONSIEUR LE DOCTEUR PITRES

*Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Bordeaux,
Professeur de Clinique médicale, Chevalier de la Légion d'honneur,
Membre correspondant de l'Académie de Médecine,
Membre correspondant de la Société de Biologie,
Officier de l'Instruction publique.*



AVANT-PROPOS

Arrivé au terme de nos études médicales, nous ne pouvons manquer à la coutume qui veut que l'on remercie tous ceux auxquels on doit une part de reconnaissance : ils ne sont pas très nombreux, mais notre gratitude n'en est que plus profonde.

M. le D^r Régis a bien voulu nous donner l'idée de notre travail ; il a mis gracieusement à notre disposition de nombreux documents, il nous a guidé de ses conseils bienveillants et éclairés, il nous a facilité notre tâche. Nous n'avons qu'un regret, celui de présenter à l'indulgence de nos juges une œuvre bien incomplète.

Nous avons contracté envers notre maître, M. Régis, une dette de reconnaissance : il peut être sûr de notre vive gratitude.

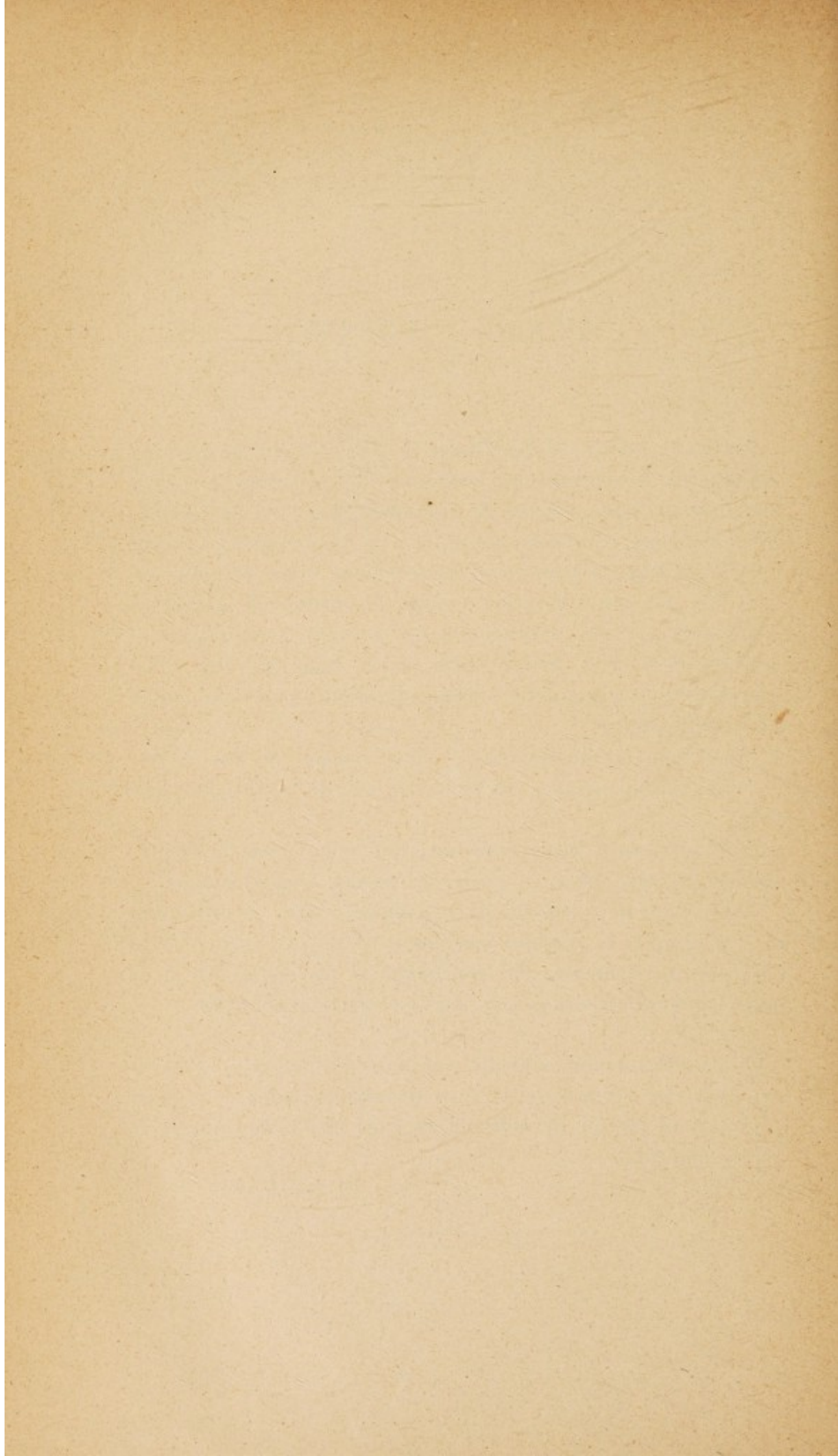
M. le professeur Pitres nous fait l'honneur d'accepter la présidence de notre thèse : il a droit à tous nos remerciements.

Nous allons nous séparer de nos amis d'études : à cette pensée, un soupir de tristesse s'échappe de notre poitrine. Nous tenons à les remercier de leur bonne et franche amitié pour nous ; nous conserverons toujours leur excellent souvenir.

.

Et maintenant une nouvelle voie nous est ouverte ; elle n'est pas sans être recouverte de bien des épines ; mais nous nous sentons tout rempli de courage, et c'est bravement que nous nous y élançons.

Bordeaux, le 4 avril 1900.



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DU

DÉLIRE DES INVENTIONS

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE GÉNIE ET LA NÉVROSE GÉNIALE

Nous ne pouvons aborder notre travail sur le délire des inventions sans entrer dans quelques considérations générales sur le génie et sans parler du grave et redoutable problème du génie envisagé dans ses rapports avec la dégénérescence.

La plupart des médecins ont adopté sur le génie les conclusions de Moreau de Tours, de Lombroso et de Richet. Le génie, disent-ils, est une folie, ou tout au moins une névrose, une excitation morbide du système nerveux. Pour eux, le génie est une anomalie, se confondant avec les déséquilibres hypertrophiques de l'esprit; en un mot, suivant l'expression paradoxale de M. Magnan, les hommes de génie sont des dégénérés supérieurs.

D'autres disent que ce n'est pas le génie qui vient de la névrose, mais que c'est la névrose qui vient du génie et des habitudes cérébrales que le génie fait contracter (Reveillée, Parise).

D'autres enfin, troisième opinion, disent que le génie est d'un côté et la névrose de l'autre, et que de l'un à l'autre il n'y a aucun rapport, mais une simple coïncidence (Regnard).

Quelle est la plus exacte de ces opinions, le plus raisonnable de ces systèmes? La réponse est très embarrassante.

Essayons, autant que possible, de nous faire une opinion et voyons d'abord ce que c'est que la névrose, prise dans son sens le plus général.

Bien des définitions ont été données de la névrose; elles s'appuient toutes sur les caractères de cette affection nerveuse et sont pour la plupart incomplètes. Ne retenons, pour en donner une définition générale, que les deux termes principaux qui nous paraissent en exprimer, mieux que tous les autres, les vrais caractères communs et essentiels, et disons que nous considérons comme névroses toutes les maladies constituées par un trouble intéressant spécialement les fonctions nerveuses et ne dépendant nécessairement d'aucune lésion anatomique appréciable.

Il est certain que chaque genre de génie a sa névrose; que l'on ait affaire au génie artistique, au génie d'action ou au génie d'organisation, dans chacune de ces catégories nous trouvons des névrosés.

Mais, si l'on fait des statistiques un peu sérieuses, on s'aperçoit qu'à un moment donné il y a, dans une nation, des milliers de fous et qu'il n'y a même pas une dizaine d'hommes de génie. Cela suffirait sans doute pour conclure que les fous ne sont pas des hommes de génie, et que, par conséquent, ce n'est pas la névrose qui crée la supériorité intellectuelle.

Oui, réplique-t-on; mais si tous les fous ne sont pas des hommes supérieurs, tous les hommes supérieurs sont fous. Voilà une bonne réplique. Mais remarquons d'abord que la névrose peut être la conséquence du génie et non le génie conséquence de la névrose : ce qui fait une grande différence. Le génie mène tout naturellement au surmenage et le surmenage à la neurasthénie.

Cela se pourrait très bien, surtout si l'on remarque que les

partisans de la théorie génie-névrose font entrer à leur compte des faits anormaux aussi simples, pour ne pas dire aussi insignifiants que, par exemple, la distraction. Si l'on pousse même un peu plus loin, on a l'explication de bien des troubles nerveux dont les lombrosiens font beaucoup d'état.

En définitive, neuf fois sur dix, il y a une simple coïncidence. Il y a, en effet, des hommes de génie qui, tout simplement, n'ont aucune tare, aucune manie, ne sont ni des névrosés, ni des fous.

Beaucoup d'hommes de génie ont une manie, il est vrai. Mais pourquoi? Parce que nous en avons tous. Seulement, chez nous, on ne le remarque pas, et chez eux on le remarque. Si leur névrose est insignifiante, on la compte tout de même : elle fait nombre.

Nous arrivons donc à cette conclusion : c'est que tous les hommes sont imparfaitement sains et que les hommes de génie sont des hommes.

Il y a souvent génie sans névrose appréciable, de même qu'il y a, bien plus souvent encore, névrose sans ombre de génie. Et pour donner notre avis franc, le génie n'est pas une névrose ; le génie est d'un côté et la névrose de l'autre : entre les deux existe une frontière, une limite.

« Il est certain que le succès est pour beaucoup dans la con-
» sécration du génie. Supposons qu'un des grands génies dont
» s'honore l'humanité n'ait pas vu sa découverte comprise et
» appréciée : peut-être serait-il resté relégué parmi les rêveurs,
» les utopistes, les toqués. Supposons, au contraire, et c'est
» possible, qu'un déséquilibré fasse un jour, dans un éclair, une
» découverte qui soit appréciée, et le voilà sacré génie. Alors,
» où est la différence, et à quoi tient la répartition? D'un côté,
» l'évidence est là, montrant qu'en somme entre l'inventeur de
» génie et le déséquilibré inventeur, il n'y a souvent que la dif-
» férence des circonstances, du hasard : de l'autre, on est arrêté
» par la crainte de rabaisser ce qu'il y a de plus beau au
» monde » (Régis, *Leçon clinique*, 21 février 1895).

Soyons donc raisonnables, et croyons au génie véritable, au génie qui n'est pas une névrose. Et pour nous borner au génie

qui nous occupe, au génie de l'invention, soyons convaincus qu'il existe des hommes, les plus sains mentalement, qui ont eu et qui ont ce don, cette aptitude extraordinaire qui fait qu'ils ont trouvé, qu'ils ont imaginé les premiers.

Ce pouvoir d'inventer est un des traits qui distinguent l'homme de la bête, et c'est grâce à lui que le genre humain a pu sortir de l'état d'infériorité dans lequel il se trouvait à l'origine. C'est par de multiples inventions qu'il a pu augmenter ses jouissances, améliorer ses mœurs et parvenir à la civilisation. « La nécessité » fait naître l'invention : l'invention, à son tour, fait naître le » perfectionnement ».

L'homme de génie inventeur voit plus clair et plus loin que les autres hommes ; il peut relier un plus grand nombre de faits particuliers sous une idée générale. Il doit avoir l'esprit critique mélangé à l'esprit d'invention, et c'est ce mélange qui fait sa force, ainsi que l'a si admirablement dit l'illustre Pasteur, qui s'y connaissait bien, dans son discours de réception à l'Académie française. Il ne doit pas se laisser entraîner par une force aveugle et fatale ; il doit gouverner ses idées, ne pas être subjugué par des images, et avoir la conscience nette et distincte de ce qu'il veut, de ce qu'il voit : il doit penser à ce qu'il pense. En un mot, son esprit doit être dans son état le plus sain et le plus vigoureux.

Il faut respecter l'élévation de l'intelligence et ne pas jeter sur elle la moindre ironie. Les hommes de génie éclairent l'humanité ; par contre, l'humanité doit les honorer. Et si trop souvent nous avons l'occasion de considérer l'homme dans son abaissement, estimons-le et honorons-le quand nous le voyons dans sa grandeur et sa sublimité.

Et, de même que la vue ou la pensée seule du malfaiteur nous remplit de respect pour l'homme de bien, que la contemplation de l'imbécile et de l'idiot nous transporte d'admiration pour le génie.

CHAPITRE II

CLASSIFICATION DU DÉLIRE DES INVENTIONS — DE L'OBSESSION PHYSIOLOGIQUE NORMALE

Ces considérations générales étant posées et notre manière d'envisager les rapports du génie et de la névrose étant pour ainsi dire esquissée, nous pouvons maintenant aborder notre travail sur le délire des inventions.

Les aliénistes se sont en général peu occupés de l'invention délirante, et la signalent plutôt en passant. On trouve quelques indications dans Trélat (*La folie lucide*), et dans Cullerre (*Les frontières de la folie*).

Ce délire est, en réalité, assez fréquent sous des aspects différents. Ce n'est pas un délire spécial, une forme particulière de folie. C'est en somme une variété de mégalomanie ou délire des grandeurs, et, comme toutes les idées délirantes connues, il a son point de départ dans une idée, dans un sentiment innés chez l'homme.

Le délire des inventions se rencontre chez des individus aliénés déjà porteurs de plusieurs signes de maladies mentales. Mais quelquefois, à lui seul, il peut constituer une maladie, un trouble de l'esprit; les individus sont alors entièrement et complètement dominés par lui, et cette domination s'exerce sur tous leurs actes et toutes leurs idées.

Il nous paraît donc nécessaire d'établir dans l'étude de ce délire une série de divisions progressives :

- 1° L'obsession de l'invention;
- 2° L'idée fixe de l'invention;
- 3° Le délire des inventions proprement dit, ou délire idiopathique, c'est-à-dire constituant à lui seul un tout délirant.

4° Le délire des inventions symptomatique, c'est-à-dire confondu avec d'autres conceptions délirantes ou n'existant qu'à titre de complication.

Nous allons étudier successivement chacune de ces formes, mais, puisque nous avons lancé le mot obsession, qu'il nous soit permis de parler auparavant de l'obsession physiologique normale.

Dans leur rapport présenté au XII^e congrès international de Moscou et intitulé : « Séméiologie des obsessions et idées fixes », nos maîtres, MM. Pitres et Régis, se sont occupés de cette question si intéressante de l'obsession physiologique. Nous allons puiser largement à leur œuvre.

L'obsession physiologique possède un substratum émotionnel que nous devons connaître.

Chacun sait que les individus sont plus ou moins sensibles ; les uns, que l'on peut appeler les émotifs, seront, à cet égard, d'une susceptibilité très grande ; d'autres ne s'émotionneront presque jamais et auront une résistance très grande contre toute impression, quelle qu'elle soit.

Ce ne sont là encore que des différences tout à fait physiologiques, des idiosyncrasies. « Mais accidentellement, sous l'influence de causes occasionnelles surtout déprimantes, de violents chocs moraux, par exemple, l'émotivité peut franchir un degré de plus et devenir pathologique » (Pitres et Régis).

Et Ribot, dans son ouvrage sur la Psychologie des sentiments, assigne à l'émotion morbide les caractères suivants : « Elle est en disproportion (apparente) avec sa cause ; elle est chronique ; ses concomitants physiques ont une intensité extraordinaire ».

Cette émotion morbide qui peut se présenter, soit sous une forme imprécise et diffuse, soit sous une forme systématique, la phobie proprement dite, est justement le substratum émotionnel de l'obsession physiologique.

« L'obsession n'est souvent que la forme aggravée ou intellectualisée de la phobie » (Pitres et Régis). L'obsession est très rapprochée de la phobie systématisée, et souvent l'on est très embarrassé pour les distinguer l'une de l'autre.

Mais, « que l'obsession soit consécutive à une phobie dont elle n'est qu'une aggravation, un degré de plus, ou qu'elle se manifeste d'emblée sous forme d'obsession, elle est en somme formée par l'adjonction aux phénomènes émotionnels de la phobie simple d'un élément intellectuel, d'une idée fixe » (Pitres et Régis).

Physiologiquement, l'idée fixe est, comme dit Ribot, l'hypertrophie, la forme quasi-tétanique de l'attention.

C'est bien ainsi qu'elle se présente chez les inventeurs, chez les savants; elle domine complètement leur esprit, « à l'exclusion » de toute autre manifestation d'activité psychique ».

Citons, par exemple, le cas si connu d'Archimède. Plutarque nous le montre constamment plongé dans les préoccupations de la science. « Il étoit fort si épris et ravi de la douceur et des » attraits de cette belle sirène, laquelle étoit, par manière de » dire, logée chez lui, qu'il en oublioit le boire et le manger et » le reste du traitement de sa personne, de sorte que bien » souvent ses serviteurs le traînaient par force au bain pour le » laver, oindre et estuver; là ou encore dedans les cendres du » foyer il traçait quelques figures géométriques. »

On sait encore qu'Archimède dirigea la défense de Syracuse contre les Romains, et que, malgré tous les moyens que son génie lui suggéra dans cette circonstance pour porter le ravage sur les vaisseaux ennemis, il ne parvint pas à sauver sa patrie. Les Romains réussirent à entrer dans Syracuse par surprise. Archimède était alors si absorbé dans la recherche d'un problème de géométrie, qu'il n'eut aucune connaissance de ce qui se passait. Un soldat s'introduisit chez lui et le somma de le suivre. Archimède l'ayant prié d'attendre qu'il eût terminé son opération, le soldat, impatienté, le perça de son épée.

Citons aussi le célèbre Ampère dont les distractions, causées par ses méditations continuelles, sont devenues proverbiales. Ampère était toujours absorbé par ses calculs, même au milieu du bruit et du mouvement de la capitale. Il réfléchissait un jour sur la solution d'un problème important; aviser un omnibus qui se trouvait alors en station, tirer de sa poche un morceau de

craie, fut pour lui l'affaire d'un instant. Le voilà couvrant d'*x*, de plus, de moins, de multipliés par, un panneau qu'il prenait sans doute pour le tableau de l'amphithéâtre de la Sorbonne. Il était sur le point d'arriver à une solution depuis longtemps cherchée, quand le sifflet donnant le signal du départ, le véhicule emporta l'équation ébauchée.

Ces deux exemples nous montrent combien l'idée fixe peut absorber et dominer l'esprit, sans que, pour cela, cette idée ait absolument rien de pathologique. Cette idée fixe physiologique a ses caractères qui permettent de la distinguer de l'idée fixe pathologique. « L'idée fixe physiologique est voulue, parfois » même cherchée, en tout cas acceptée et non douloureuse, et » elle ne rompt en rien, par son intervention, l'unité psychique » de l'individu » (Pitres et Régis).

Il est assurément certains cas où une conception scientifique ou artistique arrive à dominer l'esprit tout entier, à le poursuivre, à s'imposer à lui et même à provoquer de la souffrance. On rencontre en effet des travailleurs qui sont obsédés par l'élaboration d'une œuvre, et qui ne sont pas maîtres de la diriger; ils ne peuvent la laisser et la reprendre à leur gré.

« C'est évidemment presque déjà de l'obsession, mais une » obsession qui, à l'origine, a été voulue et n'est devenue involontaire que par sa persistance. »

« Pour M. Séglas, la différence entre l'obsédé et le travailleur » absorbé est aussi dans ce fait que l'attention, chez le travailleur, » est fixée volontairement, tandis que chez l'obsédé elle est » spontanée, automatique, et s'impose à la conscience qu'elle » envahit par une sorte d'effraction de la volonté » (Pitres et Régis).

Nous voyons donc que l'obsession physiologique normale existe réellement. Et, si l'on voit des travailleurs pouvoir mener de front plusieurs travaux, se reposer de l'un par l'autre, et arracher de leur cerveau avec une très grande facilité l'idée de leur travail, on voit, par contre, d'autres travailleurs avoir une idée et être obsédés par cette idée. Elle s'incarne en eux; ils ne vivent plus, ils ne marchent plus, c'est leur idée qui marche et qui vit.

Chez ce genre de travailleurs, un travail commencé ne s'arrête plus; et lors même que leur conscience est occupée à d'autres objets, ce travail se poursuit en dehors d'elle.

Terminons en citant la réponse fameuse de Newton : on lui demandait comment il était arrivé à la découverte de ses lois : « En y pensant toujours », dit-il.

CHAPITRE III

LES FRONTIÈRES DE L'INVENTION NORMALE ET DE L'INVENTION MORBIDE

Entre l'inventeur malade et l'inventeur ordinaire, normal, sain mentalement, existe une transition pour ainsi dire insensible.

Les gens les plus raisonnables peuvent être exposés à des obsessions, à des idées fixes, à des crises ; mais ces poussées ne font que traverser leur cerveau. Elles rencontrent chez eux de puissantes forces de résistance, et le calme ne tarde pas à reparaître, la lutte ayant à peine eu lieu.

Mais si ces poussées s'opèrent chez des individus porteurs d'une tare quelconque de dégénérescence, le calme ne reparait plus aussi vite. Et nous sommes alors en présence de ces individus qui forment une sorte de transition entre l'état normal et l'état pathologique. Sont-ils raisonnables, sont-ils fous ? Cruel embarras.

« Que d'individus anormalement déprimés, portés à la mélancolie ou atteints d'un état habituel de surexcitation ; que de pessimistes, d'enthousiastes, d'originaux, d'inventeurs, de dissipateurs, de débauchés, de criminels même, dont on ne saurait dire qu'ils doivent être mis au rang des fous, bien qu'on ait la certitude que leur place n'est pas parmi les raisonnables » (Cullerre, *Les frontières de la folie*).

« Nous sommes là dans de véritables frontières où vivent des individus intelligents, parfois même brillants, mais incomplets et déjà porteurs d'une tare qui se traduit par un défaut de pondération et d'harmonie entre les diverses facultés et les divers penchants » (Régis, *Leçons clinique* du 21 février 1893).

Ce sont des êtres qualifiés d'excentriques, d'étranges, de bizarres, d'originaux, c'est-à-dire qui ne sont pas normaux.

Ils sont intelligents, et leur intelligence peut même atteindre un très haut degré sur certains points ; mais elle est très incomplète sur d'autres. « Partout le manque de logique, l'absence de » suite dans les idées : le raisonnement le plus irréprochable » aboutit aux actions les plus incohérentes ; la petitesse des dé- » terminations efface la grandeur des conceptions... On voit les » actes les plus arrêtés procéder soudainement des pensées les » plus vagues... » (Grasset, *Leçons de clinique médicale*).

Tantôt ils sont inertes, passifs, prêts à douter de tout et d'eux-mêmes, ils sont déprimés sans cause. Tantôt ils s'exaltent, exagèrent tout, ont sur leur propre compte l'opinion la plus haute. Jamais ils ne sont en équilibre et ils obéissent surtout à des sollicitations instinctives auxquelles leur volonté défaillante ne peut opposer un contrepoids de résistance suffisante.

La plupart de ces inventeurs déséquilibrés sont des êtres plus ou moins sujets à des bizarreries, « ou à des accidents psycho- » pathiques plus graves, produisant et concevant leurs géniales » inventions non plus au prix d'une longue patience, comme dit » Buffon, mais le plus souvent automatiquement et presque invo- » lontairement » (Régis *loc. cit.*). Et, sans parler des fous proprement dits, et de leurs délirantes inventions, ces facultés et ces aptitudes hypertrophiées exclusives se retrouvent, en dehors du génie, chez beaucoup de déséquilibrés, à titre de tare dégénérative. Ces déséquilibrés, ces dégénérés chez lesquels la déséquilibration se manifeste par une tendance impérieuse, innée, et pour ainsi dire instinctive à concevoir des inventions, ne délirant pas. Ils n'ont que très rarement ou jamais des accidents véritablement morbides.

« Mais ils sont doués d'un esprit inventif, comme d'autres » sont doués d'un esprit poétique ou d'un esprit artistique. Ils » ont, comme on dit, la bosse ou le génie de l'invention, comme » d'autres ont la bosse ou le génie du calcul, de la guerre ou de » l'art.

» Ce ne sont pas des aliénés, ce ne sont que des déséquilibrés

» qui sacrifient le certain pour l'incertain, le pratique pour le
» chimérique. Ils n'ont presque jamais de conceptions délirantes.
» Ils ont une tendance innée pour les inventions, et ils inventent
» plutôt par plaisir, par instinct, que pour la gloire et la for-
» tune » (Régis, *loc. cit.*).

Ce qu'il y a de plus particulier encore, c'est que la plupart de ces déséquilibrés possèdent l'esprit critique.

Et alors, où donc est la limite entre l'homme de génie sain et l'inventeur malade ?

Nous le voyons, la ligne de séparation entre la santé et la maladie est impossible à tracer d'une manière précise. Les frontières de la folie sont occupées par des individus qui passent leur vie à proximité de cette ligne fictive, tantôt en deçà, tantôt au-delà, et bien des cas sont très difficiles à classer.

C'est d'une façon tout à fait insensible que l'on passe par plusieurs échelons successifs : l'homme de génie inventeur sain mentalement, les simples disposés qui ont toutes les apparences de la normalité et qui sont réellement normaux, jusqu'à ce qu'une occasion se présente, enfin les déséquilibrés inventeurs, premier pas franchi parmi les inventeurs malades.

CHAPITRE IV

L'OBSESSION, L'IDÉE FIXE ET LE DÉLIRE DES INVENTIONS

Nous avons vu ce qu'était l'obsession physiologique, nous avons montré qu'entre l'inventeur normal et l'inventeur malade, la différence était souvent très difficile à faire. Nous allons maintenant nous occuper des inventeurs malades, et étudier, dans ce chapitre, les trois premières divisions que nous avons admises et qui sont, en allant du simple au composé :

1° L'obsession de l'invention ;

2° L'idée fixe de l'invention ;

3° Le délire des inventions proprement dit, ou idiopathique.

Nous verrons que ces trois catégories sont pour ainsi dire enchaînées l'une à l'autre et qu'il est souvent difficile de savoir dans laquelle on doit classer tel ou tel malade.

A. L'obsession de l'invention.

Quand une idée s'impose à l'esprit, mais que l'on a conscience de cette idée et que la volonté fait effort contre elle pour résister, on est obsédé.

Nous avons déjà dit que l'obsession physiologique est voulue, acceptée et non douloureuse. L'obsession pathologique s'impose à la conscience. C'est une idée fixe jugée telle et non méconnue, et dont le caractère principal « est d'être involontaire et en » désaccord avec le cours régulier des pensées ». « C'est une idée » parasite, automatique, discordante, irrésistible » (Pitres et Régis).

Chez nos inventeurs obsédés, l'obsession peut naître de deux

façons : presque toujours elle est spontanée, mais elle peut aussi être suggérée par la lecture d'ouvrages spéciaux, tels que les journaux scientifiques et les livres où sont relatées les grandes inventions, ou par de fausses interprétations, etc.

L'idée d'invention éclate, pour ainsi dire, chez le malade et vient mettre une entrave au cours régulier de ses opérations mentales.

Les obsédés ont parfaitement conscience de leur état : d'abord leur esprit hésite, flotte, pour ainsi dire, entre de nombreuses idées qu'ils acceptent un beau jour, qu'ils délaissent le lendemain. Ils adoptent et repoussent successivement : ils doutent, ils luttent contre ces idées qui les obsèdent, qui les importunent. Leur repos mental est troublé, et déjà ils n'ont plus la libre direction de leurs actes et de leur volonté.

Des idées s'imposent à leur esprit ; ils luttent contre ces idées, savent qu'elles sont fausses et absurdes ; ils ont beau faire, les idées envahissent de plus en plus leur esprit et augmentent cet état de trouble général indéterminé dans lequel ils se trouvent.

Leur conscience se révolte contre l'invasion de ces idées étrangères d'invention, et ils font appel à toute leur volonté pour les refouler.

Malgré tous leurs efforts, ils ne parviennent que très rarement à repousser leur obsession. Ils ont lutté en vain ; ils ont succombé dans la lutte. Ils n'ont fait que penser davantage à leurs idées d'invention, en voulant les combattre, et leur esprit en est plus complètement envahi. Comme le dit Séglas (*Leçons cliniques*, 1895) : « Toute idée que l'on discute tend, par ce » fait même, à devenir plus nette dans la conscience, c'est-à-dire » à accaparer un plus grand nombre d'éléments psychiques ».

Les idées ont le dessus et finissent par s'imposer tyranniquement aux malades. Et il ne faut pas trop s'en étonner. Peut-être leur volonté est-elle un peu insuffisante pour se débarrasser de cette idée qui les importune, mais aussi et surtout la volonté ne sert pas dans de tels cas : « L'idée obsédante est un de ces » ennemis dont on ne fait qu'accroître la force et l'audace en les » combattant directement, ou plutôt un de ces coins qu'on ne fait

» qu'enfoncer plus profondément dans le cerveau, en frappant » dessus » (Pitres et Régis).

Les malades souffrent alors doublement ; ils souffrent par ce que l'idée obsédante les importune et trouble leur repos mental, ils souffrent aussi parce qu'ils ne peuvent chasser cette idée.

En résumé, dans l'obsession de l'invention, l'idée fixe est parasite et irrésistible ; elle envahit l'esprit des malades, s'impose à leur volonté, et entraîne de la part de celle-ci une lutte qui ne fait le plus souvent qu'accentuer l'angoisse.

B. L'idée fixe de l'invention.

L'obsession pathologique est une idée fixe jugée telle par le malade et qui a pour caractère principal d'être involontaire et irrésistible.

C'est surtout sur ce point que l'idée fixe délirante s'en sépare ; celle-ci est tout à fait méconnue par le malade.

Sans importuner autant le malade, sans troubler son état mental d'une façon aussi grande, sans lui occasionner cette angoisse et cette anxiété de la lutte, l'idée fixe est presque toujours inconsciente. Le malade n'a plus la notion exacte de son état, comme dans l'obsession : l'idée fixe n'est plus reconnue par lui comme fausse, comme pathologique.

L'idée fixe de l'invention peut succéder à l'obsession ; le malade a vainement lutté contre ses idées fausses et qu'il reconnaissait fausses : il succombe et finit par accepter son obsession comme vraie. Son esprit a hésité et flotté entre plusieurs idées : peu à peu le vague s'est effacé : l'hésitation est remplacée par la certitude : la raison et la volonté sont vaincues.

Mais bien plus souvent l'idée fixe de l'invention est spontanée. Du coup, cette idée prend le dessus, domine toutes les conceptions et devient pour ainsi dire le centre commun autour duquel convergent la plupart des pensées et des réflexions.

Le malade se complaît dans ses idées d'invention, il les caresse avec complaisance et les raisonne comme les plus grandes vérités.

Et l'on assiste alors à l'élucubration d'inventions plus ou moins grotesques, plus ou moins absurdes, à la composition d'écrits plus ou moins fantastiques où ces inventions sont décrites.

L'un croit avoir trouvé le moyen de changer à volonté les conditions atmosphériques en modifiant par une culture spéciale et lumineuse la nature des terrains.

Un autre inonde les journaux de ses projets militaires, de ses devis, de ses mémoires qu'il publie à grands frais. « Monsieur, » écrit-il, je vous adresse une carte de France avec le plan et la » position de mes huit camps retranchés ».

« J'ai appris par les chroniques scientifiques de mon journal, » écrit un autre, que les Prussiens se servaient, pour la traction » de leurs canons, d'un petit appareil qui économise la force des » chevaux. J'ai songé à appliquer cette invention aux étriers de » la cavalerie ». Suivent, avec figures et croquis à l'appui, la théorie et le mode d'application.

Ce dernier malade a encore inventé un engin hydraulique destiné à supprimer les machines à vapeur et se propose de soumettre à l'Académie des sciences une nouvelle théorie du magnétisme.

Ces quelques exemples, puisés dans le livre de Cullerre, « *Les frontières de la folie* », montrent le ridicule et le grotesque de ces inventions formulées sous le coup de l'idée fixe.

Qui de nous n'a pas rencontré un de ces bizarres et originaux inventeurs ? Ils sont légion. Et parmi eux, combien de straté-
gistes habiles, de physiciens, de diplomates, de moralisateurs, d'économistes ! Combien aussi de chercheurs de panacées !

Et Cullerre nous rappelle encore le souvenir de ce sinistre aventurier qui, pendant la guerre de 1870, s'improvisant diplomate, réussit dans l'affolement du moment à se faire prendre au sérieux. En s'entremettant entre généraux et ministres, il contribua dans une certaine mesure aux catastrophes qui fondirent sur son propre pays. Sa biographie, que certains journaux ont résumée à l'époque de sa mort, permet, ajoute Cullerre, de lui assigner une place dans le Panthéon des déséquilibrés.

Rappelons encore cette habituée de la Salpêtrière, citée par

Trélat, qui se rend un jour chez le ministre des finances de la Restauration, lui développe le plan d'un journal financier, et l'enthousiasme à un tel point que le ministre, M. de Villèle, lui fait toutes les promesses qu'elle désire, parle toute la soirée de la communication qu'il a reçue et ne renonce à y donner suite que quand on lui prouve qu'il n'a affaire qu'à une folle.

L'histoire de la civilisation fournit une masse de faits prouvant que beaucoup de ces malades inventeurs ont eu une grande influence sur la vie sociale et politique de leurs contemporains en les entraînant par leurs projets et leurs plans chimériques.

L'observation suivante, extraite du livre de Trélat sur *La folie lucide*, va nous montrer bien clairement à quel point l'idée fixe envahit l'esprit du malade, et combien celui-ci méconnaît le ridicule et l'absurde de son idée.

OBSERVATION I

(Extraite de TRÉLAT : *La folie lucide*).

Chargé temporairement du service de Bicêtre en l'absence de Leuret, nous voyons dans la division M. O... qui a trouvé le mouvement perpétuel.

Marié, il a ruiné sa famille par ses essais et ses inventions. C'est un homme de haute stature et de forte constitution.

Pour faire mouvoir indéfiniment une roue, il n'a pas besoin de moteurs ordinaires. Il peut se passer d'eau courante, l'eau stagnante lui suffit. A toutes les objections qui lui sont faites, il répond avec une conviction inébranlable et conclut toujours ainsi : « Permettez-moi de vous dire, M. le Docteur, que je reconnais votre parfaite compétence en médecine, mais qu'il m'est impossible de vous accorder en mécanique la même infailibilité ». A quoi nous avons peu de chose à répliquer.

Toutefois ce malade nous inspirait un vif intérêt. Nous connaissions et nous aimions M. Arago. Nous allons le trouver à l'Observatoire et nous lui demandons s'il veut nous aider à guérir notre malade de

Bicêtre. Il répond avec bonté qu'il fera tout ce que nous désirons. Le lendemain matin à la visite, nous attaquons hautement l'invention de M. O... et à ses premiers mots sur notre incompetence : — Eh bien ! Monsieur, lui disons-nous, accepterez-vous un jugement dont vous ne suspecterez sans doute pas l'autorité ? Avez-vous confiance en M. Arago ? Lui reconnaissez-vous assez de science pour avoir confiance en lui ? — Oui, Monsieur. — Vous en rapporterez-vous à son opinion ? — Après quelques instants de réflexion : Oui, Monsieur. — Je ne veux pas surprendre votre réponse. Réfléchissez bien avant de vous engager. Vous me répondrez à la fin de la visite. — En quittant le service, nous trouvons M. O... devant nous. Il nous dit qu'il s'en rapporte entièrement à l'opinion éclairée de M. Arago.

Nous n'oublierons jamais ce qui se passa le lendemain.

Nous conduisîmes notre malade à l'Observatoire. Nous y arrivâmes au moment où M. Arago, qui venait de terminer sa leçon d'astronomie à l'amphithéâtre, était remonté chez lui avec son collègue et ami, M. de Humboldt, qui avait assisté à son cours. C'est entre ces deux hommes éminents, entre ces deux grandes puissances scientifiques, que fut reçu notre pauvre malade, qui ne paraissait pourtant ni embarrassé, ni trop déplacé à cette réunion, quoiqu'il n'eût que des bouts de ficelle pour cordons de souliers.

Alors s'engagea entre le savant et l'inventeur une conversation pleine de respect d'un côté, pleine d'égards et de bonté de l'autre. M. Arago, après avoir longuement et patiemment écouté son interlocuteur, lui répondit à peu près les paroles suivantes : « Pas de mouvement sans moteur, Monsieur. Que vous cherchiez ce moteur dans l'air agité, dans l'eau courante, dans la tension d'un ressort, dans le changement de volume des corps, toujours est-il que vous ne pouvez vous en passer. Il faut le bras de l'homme animé par la vie qui vient de Dieu, ou le mouvement communiqué par les agents qui viennent également de Dieu. Vous ne ferez jamais tourner une roue avec de l'eau stagnante. Vous avez bien voulu vous en rapporter à mon opinion, je vous l'exprime. Croyez-nous tous trois, nous qui sommes ici présents et qui pensons absolument de même. Je vous affirme que vous vous êtes trompé ».

En écoutant ces dernières paroles, notre malade se mit tout à coup

à fondre en larmes. MM. Arago et de Humboldt en furent profondément touchés, ainsi que le médecin qui accompagnait le patient. Nous saluâmes ces Messieurs, nous les remerciâmes. Le médecin était plein d'espoir.

Cet attendrissement, cette effusion de larmes lui semblaient de bonne augure, mais nous étions à peine à trente pas de l'Observatoire, que M. O..., dont les pleurs étaient séchés, et dont la fierté venait de renaitre, s'écriait en frappant la terre de son pied : « C'est égal, M. Arago s'est trompé. Je n'ai pas besoin de son moteur. Ma roue, à moi, tourne toute seule : elle se meut dans l'eau stagnante ».

Cette observation nous montre combien, chez ce malade, était enracinée son idée du mouvement perpétuel. Son esprit est complètement dominé par cette idée, et si, auprès de M. Arago, il a pu avoir un moment de doute, cruel pour lui puisqu'il en pleurait, aussitôt après son idée a repris le dessus, et il croit de plus en plus à sa roue qui tourne toute seule.

Normalement, de nombreuses idées fourmillent dans notre esprit, et parmi ces idées notre volonté fait un choix.

Pathologiquement, la volonté est, ou bien abolie, ou bien excitée. L'irrésistibilité de certains actes, leur spontanéité, l'impuissance de la volonté sont des faits incontestables. Et alors, au lieu de voir parmi les idées, les unes retenues, les autres s'écouler, on voit la même idée ou le même groupe d'idées subsister.

Un instinct aveugle, quelque chose d'indéfinissable, une puissance irrésistible pousse les malades à inventer. L'idée fixe prédomine. Et le malade défendra son idée contre toute contradiction, il la discutera avec les raisons les plus spécieuses. Il l'entourera de tous les points d'appui, de tous les motifs qui peuvent la justifier soit à ses propres yeux, soit à ceux des autres hommes, et, avec une inflexible logique, il en déduira jusqu'aux dernières limites et même au-delà.

Il ne verra et n'entendra rien, il ne sentira et n'éprouvera rien sans l'interpréter dans le sens de son idée. Il sera même porté à découvrir et à signaler, dans les paroles ou dans les actes d'autrui, une intention de contrarier ou de voler son idée.

Mais tous ces malades continueront de penser à peu près normalement, avec la prédominance de l'idée fixe.

C'est surtout chez les déséquilibrés que les effets de l'idée fixe ouvrent la scène du délire. Et le caractère est alors profondément modifié; les inventeurs malades deviennent d'une loquacité extraordinaire, ils rient et parlent maisement avec de grands gestes, de grands mots, ils créent même des néologismes pour arriver à traduire plus facilement leur pensée. Ils étudient tout ce qu'ils voient, veulent donner une explication à tout, et, bien qu'une partie de leur raison leur soit conservée, ils affirment souvent des choses absurdes qu'ils ne veulent pas reconnaître absurdes.

C. Le délire des inventions proprement dit ou idiopathique.

Nous venons de voir le malade avec l'implantation chez lui de l'idée fixe d'invention, mais qui, cependant, continue de penser à peu près normalement.

Si, autour de cette idée fixe, évoluent toutes les conceptions secondaires, les malades arrivent au délire proprement dit.

Mais bien plus souvent le délire proprement dit est spontané; d'emblée les malades appartiennent à notre troisième groupe.

L'ensemble des conceptions délirantes ayant pour point de départ l'invention constitue le délire des inventions.

C'est un délire systématisé, différent de l'idée fixe en ce qu'il forme un tout bien net, un corps complet.

Dans notre second groupe, la manie de l'invention reste bornée à la seule idée fixe de l'invention à laquelle les malades s'abandonnent et qui les occupe exclusivement pendant un temps plus ou moins long.

Mais quand autour de l'idée d'invention se groupent toutes les autres idées du malade, quand le délire envahit et trouble les idées affectives et finalement se traduit par des actes en rapport avec les conceptions délirantes, nous avons affaire au délire proprement dit.

Le malade a l'idée d'invention; de l'élaboration de plus en

plus exclusive de cette idée naissent d'autres idées délirantes ; le tout se coordonne et se combine pour aboutir à ce degré extrême d'organisation qui constitue le délire systématisé.

Ce délire se rencontre surtout, on pourrait dire exclusivement, chez les dégénérés à tous les degrés, surtout chez les dégénérés supérieurs, chez les déséquilibrés.

« Les dégénérescences d'évolution sont des vices d'organisation psychique qui affectent l'intelligence dans son mode d'activité et dans sa constitution même » (Régis, *Manuel pratique de médecine mentale*, 2^e édition).

Ce sont de véritables tares originelles, qui pèsent le plus souvent sur la race toute entière. Elles se traduisent par des déviations embryogéniques ou malformations qui portent le nom de stigmates de dégénérescence. « Et ces stigmates ou malformations sont essentiellement indélébiles et peuvent s'accompagner de troubles névropathiques ou phrénopathiques variés et plus ou moins durables » (Régis, *Manuel*).

Ces dégénérés, ces individus atteints de vice d'organisation, ne délirent pas comme tous les autres et leur folie présente des caractères particuliers.

« Le caractère principal de la folie, chez les dégénérés, c'est de dépendre d'un état constitutionnel plus grave, l'infirmité mentale. Chez les fous ordinaires, la folie est tout ; ici, elle n'est qu'un phénomène secondaire, surajouté, et souvent épisodique » (Régis, *Manuel*).

On peut donc distinguer, chez les dégénérés délirants, deux éléments : le vice d'organisation et la folie.

Le vice d'organisation est caractérisé par un ensemble de stigmates physiques et psychiques, dont les principaux sont les suivants : anomalies du crâne, de la face, de l'oreille, de la voûte palatine, des organes génitaux, et des lacunes intellectuelles et morales plus ou moins profondes coexistant avec des facultés et des aptitudes normales ou en excès.

D'après notre maître, M. Régis, les dégénérescences d'évolution comprennent quatre genres ou degrés progressifs : 1^o les Désharmonies (déséquilibrés, originaux, excentriques) ; 2^o les Neurasthénies ; 3^o les Phrénasthénies ; 4^o les Monstruosités.

Dans chacun de ces genres, nous trouvons et pouvons trouver des inventeurs délirants. Mais, comme nous l'avons déjà dit, c'est surtout dans le premier groupe, les Désharmonies, et principalement chez les déséquilibrés, chez les dégénérés supérieurs, que nous en rencontrons.

Les malades, qui se sont mis en tête de faire des découvertes importantes et merveilleuses, de réaliser des inventions extraordinaires et absurdes, sont pour la plupart des fils d'inventeurs malades, ou bien descendent d'une famille dans laquelle on peut toujours retrouver une tare psychopathique quelconque.

La plupart aussi sont des ignorants, étrangers à toute notion scientifique et pourvus d'une instruction très insuffisante.

Dès leur enfance, ils se font remarquer par leur précocité, leur aptitude à tout comprendre et à tout saisir ; en même temps, ils sont entêtés, capricieux, méchants et coléreux.

Devenus hommes, ce sont des êtres complexes : « Dans l'ordre » intellectuel, ils possèdent quelquefois, à un très haut degré, » les facultés d'imagination, d'expression et d'invention ; mais » ce qui leur manque, d'une façon plus ou moins complète, » c'est le jugement, la rectitude d'esprit et surtout la continuité, » la logique, l'unité de direction dans les productions intellectuelles et les actes de la vie » (Régis, *Manuel*).

Malgré leur médiocrité intellectuelle, ils ne sont pas maîtres de résister à leurs idées délirantes, et, qu'ils le veuillent ou non, ils sont poussés à inventer ; ils secrètent des inventions, pour ainsi dire.

Leurs sentiments affectifs diminuent de plus en plus : ils en arrivent à négliger tout au monde, à ne plus aimer personne, ni leurs parents, ni leurs amis. Pour satisfaire leur manie d'inventions, ils dépensent toutes leurs économies, toute leur fortune, et laissent leurs familles, leurs femmes et leurs enfants à l'abandon, à la misère et à la ruine.

Veut-on leur faire des reproches ? Veut-on essayer de les raisonner, de les ramener dans la bonne voie ? Ils se révoltent et deviennent méchants.

Leur refuse-t-on les subsides nécessaires à leurs ridicules essais ? Ils se mettent dans une colère aveugle et terrible.

Ils sont alors incapables de se plier à l'exercice d'une profession régulière et suivie, et doivent abandonner complètement leur métier. Ils se ruinent, s'aigrissent de plus en plus de leurs insuccès, et deviennent alors dangereux pour leur famille et pour la société.

Ils commettent des vols mûrement réfléchis et prémédités pour avoir l'argent nécessaire à leurs inventions, et ils font preuve dans ces vols d'une habileté et d'une audace surprenantes.

Et c'est dans la chronique des tribunaux que l'on apprend leur existence. Témoin cette observation extraite de la chronique des tribunaux d'un journal quotidien :

OBSERVATION II

Louis G..., commis auxiliaire des postes à Clamecy, inventeur d'une machine à voler, vient de comparaître devant la cour d'assises de la Seine, sous l'accusation de faux.

Afin de se procurer des fonds pour construire sa machine à voler, Louis G... a touché, à l'aide de faux en écritures, pour plusieurs milliers de francs de mandats de poste. A l'audience, l'accusé, un jeune homme à physionomie fine et intelligente, s'exprime ainsi en substance : « Je reconnais les faits qui me sont reprochés, mais si je me suis laissé aller à commettre des faux pour toucher des mandats de poste, c'était uniquement dans le but de me procurer l'argent nécessaire pour mettre à exécution une invention que j'ai faite, résolvant le problème de la navigation aérienne. Avec ma machine à voler, on pourra faire une moyenne de 240 kilomètres à l'heure. Avec vent contraire, on fera encore 460 kilomètres. A Mazas, j'ai fait une réduction en carton du moteur électrique qui doit actionner les quatre ailes de mon appareil ».

Et l'accusé montre une longue boîte en carton de 50 centimètres de largeur environ sur 30 de longueur. Il sort ensuite de cette boîte son fameux moteur, quelque chose de très compliqué, exclusivement fabriqué avec du carton et des bouts d'allumettes, un vrai travail de bénédictin.

M. l'avocat général Jambois soutient l'accusation, puis M^e Paul Palloy présente la défense de l'accusé.

Sur un verdict affirmatif du jury, mitigé par l'admission de circonstances atténuantes, la cour condamne Louis G... à deux ans de prison et à 100 francs d'amende.

Voilà certainement un type de dégénéré, atteint du délire des inventions. Donnons, comme autre observation, le cas cité par Trélat, de cette demoiselle des postes accusée de vol et soumise à un examen qui révéla sa maladie.

OBSERVATION III

(Extraite de TRÉLAT : *La folie lucide*).

M^{lle} M..., fille d'un capitaine de la garde, tué à l'âge de 30 ans dans le cimetière d'Eylau à la sanglante bataille de ce nom, est très intelligente et a reçu beaucoup d'instruction. Toutes les ressources de la famille ayant été employées à l'élever, ainsi que son père, elle eut pendant de longues années à souffrir de privations extrêmes et toutes les angoisses de la détresse. En 1830, elle parvint à obtenir un bureau de poste aux lettres. Après plusieurs années d'une gestion sans reproches, un déficit constaté dans sa caisse provoqua contre elle des mesures de rigueur. Privée de son emploi, elle était l'objet de poursuites sévères et allait être traduite devant les tribunaux, quand on l'envoya dans notre service pour être soumise à notre examen.

Peu après son entrée dans le service, elle écrit une lettre où elle adresse copie de toutes ses réclamations. Cette lettre est très remarquable et indique autant de vigueur et de netteté dans la pensée que d'élévation dans les sentiments.

Peu de temps après, elle écrit à son frère, officier de notre armée, une lettre où, avec une fierté de langage et une indépendance magnifiques, elle expose les circonstances qui ont amené son retrait d'emploi.

Toutes ses lettres se distinguent par la netteté de l'expression et la fermeté du style.

Rien là ne semble indiquer la moindre atteinte à l'intelligence. Pendant quelque temps, les conversations les plus prolongées, les épreuves les plus étudiées ne trahissent aucun état maladif, mais M^{lle} M..., écrit beaucoup ; nous la laissons écrire et lisons attentivement tout ce qu'elle écrit. C'est par là qu'elle se laissera surprendre. Une de ses lettres à son frère, lettre de quatre grandes pages, modèle de dialectique, se termine par ces cinq mots d'une écriture plus fine que toute la lettre : « Je suis..., nous sommes riches. »

Cela suffit, notre maniaque est devinée. Son délire fait des progrès rapides. Au bout de quelques semaines elle écrit au préfet de police, au préfet de la Seine, à l'archevêque, au prince de la Moscova, au fils du maréchal Exelmans, à plusieurs conseillers d'Etat et à des professeurs de l'Ecole de droit, au directeur général de l'enregistrement, à M. Paillet, à M. Coquerel, pasteur de l'Eglise réformée, au ministre des finances, à l'Empereur.

Cet esprit si clair et si précis se livre à la monomanie des inventions.

M^{lle} M... a un procédé pour abolir la fraude dont le Trésor est victime par suite du lavage du papier timbré (lettre au ministre des finances du 3 décembre 1853). Elle propose de remédier à l'impossibilité, qui a toujours existé jusqu'ici, d'exercer un contrôle suffisant sur les lettres de la ville pour la ville, et sur celles qui sont portées par les distributeurs et les facteurs ruraux dans le cours de leur tournée (lettre au directeur des Postes et au ministre des finances du 4 décembre 1853).

L'examen attentif qu'elle fait du sable apporté à la Salpêtrière, la pétrification et les morceaux de charbon nombreux qu'elle y trouve lui prouvent qu'il existe à Paris une source pétrifiante et dans les environs une mine de houille dont le gisement doit être à fort peu de profondeur (lettre au préfet de la Seine et au ministre de l'intérieur).

A la même époque (1853), elle adresse à l'archevêque, au ministre de l'intérieur, à l'Empereur, un exposé d'un nouveau système universel. Elle a trouvé l'explication du Denderah, de la boussole et de la plupart des phénomènes naturels. Il s'agit là de conquêtes bien autrement grandes que celles qui sont faites par les armes. Quand on a découvert l'Amérique, c'est-à-dire de nouveaux terrains sur notre

vieille terre, on a prétendu avoir conquis un nouveau monde. Le mot sera plus vrai, dit-elle à l'Empereur, quand nous pourrons prendre possession d'un nouvel univers.

Nous n'avons plus dans ses écrits que des phrases brillantes quelquefois, mais bien différentes du langage positif, qui ne les précédait que de quelques mois.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici les lignes que M^{lle} M... consacre successivement au mouvement des astres, aux grandes scènes de la nature et à l'action de l'homme, à sa vie, au jeu de ses organes et à sa mort, mais il faudrait un livre entier sur son compte.

En même temps elle adresse à l'impératrice et au Ministre de l'intérieur un projet de tombeau à élever à Napoléon I^{er}, tombeau dans lequel seraient aussi renfermés les corps de l'impératrice Joséphine, de la reine Hortense et du duc de Reichstadt.

En mai 1854, elle envoie au Ministre de l'intérieur un mémoire sur l'extinction du paupérisme et sur l'organisation du travail. C'est la reproduction de l'idée discutée au Luxembourg en 1848.

Mais M^{lle} M..., malgré le traitement auquel elle est soumise, devient de plus en plus malade. Le 11 juin 1854 elle écrit à M. le Préfet de police pour lui faire des révélations sur des faits graves concernant la sûreté générale, les intérêts du Trésor et la personne de l'Empereur. Elle dit que l'incendie de la rue Beaubourg et celui des Deux-Moulins étaient annoncés dans le service d'aliénées où elle est, plus de 15 jours avant l'explosion du feu ; qu'il en est de même de la dernière conspiration contre l'Empereur. Il existe à Paris et à la Salpêtrière des personnes capables de tout, qui ont des relations en ville avec des somnambules et des médecins magnétiseurs qui se livrent aux plus coupables industries.

Les personnes signalées par M^{lle} M... ont recours à la calomnie, à la diffamation. Elles interceptent les lettres ou les remplacent par de faux écrits, contrefont les écritures, pénètrent dans les domiciles habités à l'aide de fausses clefs pendant le jour ou pendant la nuit, et brisent ou démontent les serrures.

C'était donc bien une aliénée que l'on soumettait à notre examen. M^{lle} M... , malgré sa gêne, malgré ses lourdes charges, avait été une comptable honnête et régulière tant que sa raison avait été entière.

Il n'y a eu de déficit dans sa caisse qu'au moment où elle a cessé d'être elle-même. Nous avons su depuis qu'à l'époque où elle exerçait ses fonctions, elle avait déjà des hallucinations qui ont cessé ensuite. Elle croyait alors entendre la nuit des bruits violents qui troublaient son sommeil. Cette intelligence avait été certainement d'une grande puissance et d'une grande richesse. On doit tristement regretter qu'elle ait eu à lutter si péniblement contre les difficultés de la vie. Nous ne l'avons connue que dans sa chute, et les lueurs qu'elle conservait encore suffisaient pour montrer de quelle distinction elle eût pu honorer une existence moins famélique, moins empêchée dans sa marche et plus maîtresse de son action.

Nous venons de parler des délirants inventeurs qui commettent des vols. D'autres se croiront persécutés : ils rendront la société, leurs amis, leurs associés, leurs commanditaires responsables de leur insuccès. Partout ils verront la reproduction volée de leurs inventions : partout ils verront des allusions faites sur leur compte. Ils s'en prennent alors à certains, au gouvernement, à des particuliers, à des chefs d'État.

C'est-à-dire qu'ils versent facilement dans un état particulier et deviennent ce qu'on appelle des persécuteurs ; ayant procès sur procès, polémiques sur polémiques, ils en arrivent parfois jusqu'aux actes violents, jusqu'au meurtre.

.

Nous allons donner quelques observations qui nous montreront sous leur jour véritable ces malades atteints du délire des inventions.

Cullerre (*Les frontières de la folie*) cite le fameux inventeur du télégraphe escargotique fondé sur certains attributs de l'escargot, dit sympathique : ce délirant acquiert, avec cette ridicule invention, une notoriété toute caractéristique dans le public parisien.

Le même auteur cite encore un serrurier de Munster qui fut convaincu d'avoir déterré un mort et d'en avoir emporté une partie chez lui : interrogé sur les motifs d'un crime aussi extra-

ordinaire, il répondit qu'il voulait étudier la décomposition des cadavres.

Trélat, dans *La folie lucide*, cite le cas d'un ouvrier opticien, dont nous allons donner la courte observation :

OBSERVATION IV

(Tirée de TRÉLAT : *La folie lucide*).

Nous connaissons un fort habile ouvrier opticien qui gagnait de 8 à 10 fr. chaque jour. Il mettait par son travail l'aisance dans sa famille. Après avoir goûté et fait partager aux siens, pendant plusieurs années, les bienfaits de cette situation, il eut tout à coup la malheureuse idée de faire une invention sublime, et dès lors, non seulement ne fit plus rien, mais encore consacra tout ce qu'il avait acquis, toutes ses ressources à sa découverte.

Si on l'en croit, il réunira dans ses mains l'œuvre entière de la photographie. Son procédé est si simple et si satisfaisant, si supérieur à tous les autres, qu'on ne pourra pas s'en passer. Il sera impossible à qui que ce soit de faire la photographie sans lui.

En attendant, la famille entière est tombée dans la gêne et même dans la misère. Tous les meubles, tous les effets ont été vendus ou mis en gage.

Si l'on fait entendre à cet inventeur les choses raisonnables qu'il est si facile d'invoquer contre lui, il écoute d'un air distrait, ne répond, n'objecte rien, mais il cesse ses visites, on ne le voit plus.

L'observation qui suit est celle d'un inventeur physicien; elle est extraite d'un travail original de Serge Soukhanoff, médecin de la clinique psychiatrique de Moscou. Ce travail, intitulé : *Etude sur la paranoïa inventoria*, a paru dans les *Annales médico-psychologique* de l'année 1896.

OBSERVATION V

(Tirée des *Annales médico-psychologiques*, année 1896. Serge SOUKHANOFF, médecin de la clinique psychiatrique de Moscou).

Le malade, âgé de 55 ans, paysan d'origine et presque sans aucune éducation, acquit, grâce à sa capacité pour les entreprises, une assez grande fortune ; il eut une typographie, aux affaires de laquelle il s'intéressait et dont il s'occupait lui-même. Mais voilà que dans les dernières années, il négligea les affaires d'imprimerie et commença à parler des lois physiques, à s'adonner à toutes sortes d'expériences physiques qu'il pratiquait lui-même.

Les affaires de sa typographie chancelèrent et bientôt une compagnie en prit la direction en payant à notre malade, qui ne devait plus s'occuper d'aucune affaire concernant l'imprimerie, une somme considérable. D'ailleurs la typographie ne l'intéressait plus ; il s'absorba totalement dans ses occupations de physique et commença à écrire des ouvrages qui contenaient, disait-il, des découvertes ingénieuses. Il voulait autant que possible propager ses idées et s'efforçait de les faire connaître de tout le monde. Il imprimait ses ouvrages dans sa typographie et les expédiait dans différentes rédactions de gazettes et de journaux ; il attendait vainement les jugements de la critique sur ses œuvres, s'étonnant de ce que la presse périodique n'en disait rien, expliquant ce silence par l'envie et la jalousie des professeurs et des hommes de science.

Un jour le malade s'adressa à un célèbre écrivain russe, en le priant de lire ses ouvrages et d'en dire son opinion ; ce dernier lui répondit qu'il ne pouvait pas prendre sur lui de juger de ses découvertes et lui promit de transmettre ses compositions à un professeur de physique. Le malade attendait avec impatience la réponse de ce dernier et, quand elle lui arriva, ne la trouvant pas favorable, il l'expliqua de nouveau par la raison que le professeur lui portait envie. Alors le malade voulut communiquer son travail au Congrès des naturalistes et des médecins russes à Moscou ; mais on le pria avant de le lire de soumettre son manuscrit ; ici non plus il n'eut pas de succès, son manuscrit fut refusé.

Plus tard le malade écrivit un mémoire concernant l'agriculture, et il parvint à placer son ouvrage parmi les livres qui figuraient à l'exposition agronomique de Moscou. Il espérait qu'enfin on ferait attention à ses compositions ingénieuses et qu'il triompherait des ennemis envieux et ignobles qui refusaient de reconnaître ses grandes découvertes ; mais à l'exposition agronomique son ouvrage eut le même sort : on n'en parla dans aucune gazette.

Outre ses travaux de physique, le malade voulait faire encore une découverte quelconque qui devait avoir un intérêt pratique. C'est pour cela que dans les derniers temps il s'occupait à découvrir un bois impénétrable à l'eau et il assurait à son entourage que les morceaux de ce bois envoyés par lui à l'institut technologique de Pétersbourg avaient été reconnus comme impénétrables, parce qu'après un long séjour dans l'eau leur poids n'augmentait pas. Le malade engagea, en outre, un commerçant à s'associer avec lui pour fabriquer de ce bois impénétrable à l'eau et ce ne fut pas sans succès.

J'ai eu l'occasion de rencontrer le malade pendant l'automne de l'année 1895. C'est un homme assez robuste, portant des lunettes et ayant la partie antérieure du crâne et la physionomie très fortement défigurées par des cicatrices.

Ses paupières inférieures et sa lèvre inférieure sont tout à fait retournées. Son crâne est dénué de cheveux. Les cicatrices qu'il porte sont la suite des expériences qu'il a faites avec des substances inflammables.

Le malade cause très volontiers, se croit nerveux et fatigué à cause de ses occupations intellectuelles. Il a entendu certaines personnes dire qu'il avait perdu l'esprit, mais il proteste avec indignation. Le malade parle surtout volontiers de physique.

Il me demanda si je connaissais ses ouvrages et commença tout de suite à m'assurer qu'il n'existe pas de pression atmosphérique, me fit voir quelques malheureux restes de ses essais physiques, comme preuve de ses idées aprioristiques.

Mais si vous n'êtes pas d'accord avec lui et lui ripostez, si vous trouvez que ses opinions ne sont pas justes, le malade s'échauffe encore davantage et souvent si fort que l'interlocuteur doit, une autre fois, se tenir sur ses gardes et s'abstenir de lui faire des objections.

Le malade pense être un homme de génie ; ses découvertes doivent, selon lui, faire un changement total dans les sciences physiques. C'est lui seul qui a réussi à prouver que quelques lois physiques ne sont pas vraies : par exemple, le vide de Torricelli, la pression atmosphérique ne sont que des erreurs de l'esprit humain. C'est à lui seul qu'il appartenait d'ouvrir les yeux aux savants professionnels et de découvrir les fautes graves admises dans tous les manuels physiques. C'est pour cela qu'il se dépêche de faire part au monde entier de ses découvertes utiles. Mais les vices humains, la méchanceté, l'envie et la crainte qu'ont les hommes d'avouer leurs erreurs, l'empêchent de réaliser ses bonnes intentions. Comment, en vérité, par exemple, les professeurs des sciences physiques avoueraient-ils leurs erreurs ?

Il est sûr que les nouvelles découvertes sont expliquées si nettement, si clairement et si simplement, qu'elles ne laissent aucun doute, que les vérités qu'elles démontrent ne soient compréhensibles et persuasibles pour tout le monde.

Il est évident, d'après lui, que les professeurs n'ont pas le courage de dire tout simplement : « Oui, nous nous sommes trompés jusqu'à présent ! Nous voyons maintenant qu'il n'y a pas de pression atmosphérique et de vide de Torricelli ».

Mais pour dire ceci, il faut être un Hercule comme lui, un second Newton ou un second Galilée. Le malade est sûr que, tôt ou tard, ses idées triompheront, son nom deviendra immortel, et que ses découvertes seront toutes admises dans les traités de physique.

Mais s'il ne parvient pas à atteindre le but désiré durant sa vie, il espère que ses amis et les personnes qui l'apprécient et le comprennent persévéreront dans leurs sentiments et il leur lèguera ses œuvres.

Les récits du malade aussi bien que la lecture de ses compositions nous démontrent que son savoir dans les sciences physiques est très faible et qu'il n'en connaît même pas les notions élémentaires : c'est ainsi que, par exemple, il ne peut distinguer la matière et la force, il mêle constamment l'une et l'autre ; son esprit est si peu développé qu'il est difficile de lui faire comprendre les choses les plus simples.

Mais, quand on cause avec le malade d'autres objets qui ne concernent pas la physique, il en parle et raisonne sainement, sans aucune idée délirante, ce qui fait croire aux personnes qui l'entou-

rent qu'il est tout à fait normal. Sa sœur, une personne peu intelligente, trouve qu'il est un homme d'un grand esprit et croit à son génie. Elle pense même que les personnes qui trouvent son frère malade ne le comprennent pas, de sorte qu'elle est sûre qu'il est bien portant.

Je n'ai pas pu constater d'hallucinations chez le malade. Mais ce qui est évident, c'est que le malade a de la démence, mais il est difficile d'en caractériser le degré. La naïveté du malade, et parfois même son enfantillage sont visibles. En tout cas, son esprit ne peut être considéré comme vif et actif. On remarque chez lui une lenteur intellectuelle, et peu d'associations d'idées.

Comme le malade a reçu une éducation très médiocre, il a toujours auprès de lui un individu qui copie ses élucubrations et dont la spécialité est d'écrire des calendriers bon marché, des livres qui expliquent les rêves et d'autres œuvres de littérature semblable. Cet individu joue le rôle d'un secrétaire auprès du malade. C'est lui qui me raconta que le malade met un temps très long pour écrire ses travaux ; il lui faut parfois plusieurs semaines pour ne composer que trois à quatre pages.

Nous allons maintenant passer en revue les œuvres imprimées de notre malade qui se vendent chez les libraires de Moscou et qu'on peut voir exposées dans les vitrines de certains libraires. L'un des livres du malade attire surtout l'attention par sa reliure originale. Sur un fond noir, on voit écrit en gros caractères de couleur les mots suivants : *Les forces de la nature*. Au-dessus du livre se trouve un globe dont une moitié est jaune orange et la seconde est bleu verdâtre. Au-dessous du livre on voit une signature en lettres bleues : « Par les observations de J. X. F. F ». Le revers de la reliure présente un fond clair en haut, bleuâtre et rosé en bas. Nous voyons ici la même inscription : *Les forces de la nature* ; au-dessus de la reliure est représenté un globe noir et au-dessous d'elle on lit les mots suivants : « L'image du globe illuminé par le soleil dans l'étendue atmosphérique ». Sur le côté du devant du livre se trouve ce même globe illuminé par le soleil dans une étendue privée d'air. L'ouvrage du malade : *Les forces de la nature* contient 40 pages et 29 chapitres avec les titres suivants :

I. Le vide ou la pression d'atmosphère (?) et l'explication de l'expérience de Torricelli.

II. L'explication de l'expérience de von Gérique.

III. Ether ou vide.

IV. Du vide.

V. Le vide comme cause de l'équilibre et pourquoi les plantes croissent en haut.

VI. Ce que c'est que la matière et la chaleur.

VII. La chaleur et l'élargissement de la matière

VIII. Du changement de la hauteur atmosphérique dans toutes les quatre saisons, et pourquoi l'atmosphère ne s'élève pas dans l'étendue.

IX. Ce que c'est que l'évaporation de l'eau.

X. Comment se distribuent les évaporations dans l'air.

XI. Comment se distribuent les évaporations dans la chambre.

XII. La rosée matinale est une jeune pomme du 20 août.

XIII. Cause du refroidissement des nuages et la chute de la pluie.

XIV. L'orage et la grêle.

XV. La nutrition des plantes et pourquoi les plantes et les fruits ont différents goûts.

XVI. Pourquoi un jeune arbre a plus de feuilles qu'un vieux.

XVII. De l'utilité des évaporations pour la vie végétale.

XVIII. Les particularités de la nutrition des plantes.

XIX. De l'acclimatation des plantes.

XX. La colline et le lieu bas.

XXI. Un exemple de l'influence des forces de la lumière et des ténèbres sur la matière.

XXII. Les couleurs basilaires de la nature.

XXIII. Les forces de la nature.

XXIV. Comment le poisson reçoit l'air.

XXV. De la semence de l'arbre.

XXVI. La chaleur, l'eau, le sucre et la feuille de thé.

XXVII. L'eau, la pierre, le sable.

XXVIII. La nature végétative du temps passé et du temps présent, et le rapport de l'homme avec la nature.

XXIX. Conclusion.

En lisant la brochure du malade, il est facile de s'assurer qu'elle ne

présente que la production d'un esprit malade, qu'elle n'est qu'un symptôme particulier du délire chronique.

Nous voyons clairement que le malade croit résoudre des questions totalement inaccessibles à son intelligence.

Les ouvrages du malade portent un cachet de démence et de manque de critique ; on y rencontre souvent des choses contradictoires, des non-sens et des expressions incompréhensibles. Son ouvrage qui est consacré à l'agronomie, porte le titre suivant : *La richesse du blé* ou instruction rationnelle pour l'augmentation continuelle de la récolte et pour la réaction contre la sécheresse à l'aide de l'engraisement de la terre par le soleil.

Quoique ce petit livre n'ait pas eu de succès dans la première édition, notre malade le publia en seconde édition.

Dès la préface, nous voyons dans ce livre la phrase suivante : « Chaque plante absolument nourrit le terrain ». Elle seule suffit pour juger du reste.

Sans nous arrêter à l'analyse des opinions de notre malade, nous voyons qu'ici aussi, de même qu'ailleurs, nous avons affaire à un écrit sorti de la plume d'un aliéné.

Il y a encore un ouvrage du malade intitulé *Une corvée du destin ou Traité sur l'ivrognerie*. Ce livre est dédié « aux jeunes gens et aux pédagogues ». Ce livre a un certain mérite et même, dans plusieurs endroits, est écrit avec verve ; par son contenu, il rappelle ce genre d'ouvrages, écrits sous l'influence des idées morales du comte Tolstoï.

Dans les deux premiers ouvrages se remarque surtout une particularité dans le délire du malade. Les idées sont parfois tout à fait contraires aux lois physiques et agronomiques ; par exemple, il tâche de prouver qu'il n'y a pas de vide de Torricelli, de pression atmosphérique, etc... ; il dit que la « plante nourrit absolument la terre ». Ce caractère négatif, pour ainsi dire, du délire, présente un trait particulièrement curieux de son trouble psychique.

Voici un autre inventeur, un meunier, dont l'histoire si intéressante nous a été gracieusement communiquée par M. le professeur Régis, qui en avait fait l'objet de la leçon clinique que nous avons citée.

OBSERVATION VI

(Due à l'obligeance de M. le professeur RÉGIS).

Gir. D..., 61 ans, meunier, marié.

Père assez intelligent, très sobre, arthritique, sanguin, ayant des hémorroïdes, sujet à des étourdissements, mort à 77 ans les jambes enflées, très probablement d'accidents cardiaques. Avait des tendances hypocondriaques; préoccupé de sa santé, se faisait saigner et mettre des sangsues très souvent. Ce qui le distinguait surtout, c'est qu'il avait la manie de faire des changements, des inventions. Pour son moulin, par exemple, il fit un réservoir pour augmenter le débit et pousser la roue plus vite : il ne voyait pas qu'il perdait deux mètres de chute et que la roue était moins haute. A sa charrue il fit un bras spécial pour s'adapter à sa main estropiée. Un de ses frères, sans être un imbécile, était, comme l'appelle le malade, un bêtot.

Mère intelligente, sérieuse, prévoyante, se disputant sans cesse avec son mari à cause de sa manie d'inventions. Mourut à 86 ans, de vieillesse, avec toutes ses facultés.

Sur 9 frères et sœurs, 3 moururent en bas âge d'affections indéterminées; un autre mourut vers 30 ans, de la poitrine. Les 5 qui restent sont :

1^o Fille, 72 ans, veuve, intelligente, sans manie. Un de ses fils est très intelligent, surtout en mécanique. Il est associé avec le plus jeune des frères du malade et répare les moulins tout seul. C'est, dit le malade, une intelligence comme on n'en voit pas souvent.

2^o Fille, 68 ans, intelligente, pas de manie. 2 fils, rien à noter.

3^o Fille, 66 ans. Marchande au marché de Paris-Passy. Jamais mariée. Petites manies. Ne peut souffrir qu'on change un objet de place. A depuis longtemps l'idée fixe qu'elle a un ver solitaire dans la tête. Est allée trouver des somnambules. Le malade lui avait conseillé de manger du cresson : cela n'a pas réussi. Se traite d'une façon nouvelle : ne se nourrit plus que d'herbages.

4^o Notre malade.

5^o Frère, 60 ans. Grand meunier boulanger, marié, sans enfants, intelligent, mais léger. Bon raisonnement, mais oublieux, sans mé-

moire. A aussi l'esprit d'invention. A notamment fait construire un four qui lui a coûté 30.000 francs, pour lequel il a été en Hollande. S'est brouillé souvent avec le malade : par esprit de jalousie, il ne voudrait pas le voir réussir. A eu, il y a quelques années, une maladie d'estomac très grave. Tombe du haut mal.

Histoire du malade : N'a jamais eu de maladies graves, sauf l'influenza, il y a 3 ans. C'est, comme son père, un arthritique, hémorroïdaire, congestif, présentant nettement des signes d'artério-sclérose, en particulier de la mollesse du cœur, de la dureté flexueuse des artères, du ralentissement du pouls (52 pulsations), de l'arc sénile très prononcé sur tout le pourtour de la cornée surtout à gauche, de la surdité avec bourdonnements de l'oreille gauche, de la dureté d'oreille de l'autre côté. Il est sujet depuis 3 ans à des vertiges ; est tombé plusieurs fois sans perdre connaissance. Il a d'abord mal à la tête ; quelque chose lui monte à la tête comme un coup d'éclair ; alors il tombe ou se baisse très vite ; cela dure 1/2 minute ; puis il éprouve comme s'il avait le mal de mer et vomit. La crise n'a aucune suite. C'est un maniaque et un homme à idées ; il s'est guéri avec des cerises, dont il a mangé une quantité effrayante jusqu'au temps des raisins, par lesquels il les a remplacées. Il est encore sujet à des malaises cérébraux, à des sensations de vertige, et c'est pour cela que, n'ayant pas de ressources, il est entré à l'hôpital.

Le malade n'est pas buveur : il fume beaucoup. Pas de stigmates manifestes de dégénérescence. Sept enfants ; quatre sont morts en bas âge, dont deux du croup : trois sont vivants, deux filles et un garçon, clerc de notaire, montés contre lui par leur mère, dit-il. Le malade paraît d'une intelligence moyenne. Il a été à l'école primaire jusqu'à 13 ans et y a assez facilement appris à lire et à écrire, mais n'a jamais eu de mémoire. Depuis, il n'a rien appris, rien lu ; il est, comme il le dit, ignorant dans toutes les histoires. Au sortir de l'école, il est entré au moulin loué par son père ; marié, il a succédé à son père et a pris le moulin à bail. C'est vers 23 ans, quand il a été établi, qu'il a commencé à s'occuper d'inventions. Il y songeait depuis longtemps. L'occasion se présente, son moulin n'a pas assez de force. C'est alors que lui vient l'idée du mouvement perpétuel. C'était une roue qu'il voulait faire marcher d'elle-même ; il fit une série de poids

en forme de marteau, qui, en descendant, se mettaient horizontalement, et une fois en bas, par leur propre poids, faisaient monter le reste. Au moment de l'essayer il dut y renoncer, car, à un moment, « ça ne faisait plus lever » les deux côtés pesant un poids égal.

Il songe alors à remplacer ce système par un autre consistant en une roue munie d'un levier qui appuie tantôt sur la circonférence, tantôt sur le centre ; il construit lui-même cet appareil avec un dévotion de sa femme. « L'idée est bien meilleure que l'autre, mais il y a quelque changement à faire ». A partir de ce moment, les inventions l'ont absorbé. Conséquence : au bout des 9 ans, le bail n'a pu se renouveler. Le malade est déjà en assez mauvais termes avec sa femme. Il devient alors ouvrier meunier, employé à battre les meules. Il invente les meules aérifères consistant en des rainures dans des rayons de la meule courante (supérieure), traversant la meule de part en part ; il y a autant de rainures que de rayons (12), elles vont en s'agrandissant sous forme de trompe et empêchent la meule de s'échauffer. Il a pris un brevet et a voulu l'exposer en 1867. Il l'a fait fabriquer à La Ferté-sous-Jouarre : coût 350 fr. Un Anglais lui prête son moulin à Billancourt pour l'expérimenter ; le jury y est venu ; il obtient une médaille d'argent. Un industriel d'Etampes voulait bien les mettre dans son moulin, mais son frère l'en a empêché. Il n'en a pas vendu. Pour les vendre, il lui aurait fallu un moulin à lui et perfectionné, car les rainures se bouchaient par la farine et il eût fallu faire des appels d'air pour les nettoyer et les empêcher de se boucher. Ayant très bon caractère, il ne s'aigrit pas et redevient ouvrier meunier. Il songe à de nouvelles inventions, toujours en butte aux récriminations de sa femme ; mais lui, opposant le dédain, et se disant qu'il rattrapperait le temps perdu et gagnerait de l'argent. C'est dans ces conditions qu'il invente son manchon à galets sphériques, pour régulariser la pression de la meule d'en haut sur toute la surface, pour broyer uniformément. Il prend un brevet et va à l'exposition de 1878. Pas de succès. Il a réfléchi depuis que ça n'aurait pas duré continuellement ; les galets seraient devenus ovales et il aurait fallu les remplacer. De nouveau, il prend philosophiquement parti de son insuccès ; il reprend son travail dans les moulins de la contrée et chez son frère, avec lequel il se brouille, parce qu'il voulait s'opposer

à ses inventions ; il est jaloux de moi, dit-il en riant. Depuis, il fit d'autres inventions. Le rôti qui tourne à la broche se dessèche devant un feu trop vif ; il faut épargner le temps, la peine et la négligence de la cuisinière. Il était si simple de trouver une chaîne sans fin, tournant autour de deux poulies et entraînant une série de godets qui devaient prendre le jus dans la lèchefrite pour le déverser sur le rôti lui-même. Faute d'argent cette invention ne reste qu'à l'état d'idée. D'ailleurs passant devant une quincaillerie, il a la douleur de voir à la devanture son invention réalisée avec de très légères modifications.

Il invente alors les chiens mécaniques dont il avait le premier l'idée. C'est aussi pendant ce temps, de 1878 à 1884, que l'idée lui est venue d'un manège aérien. Il en avait le projet en 1889, mais son frère ne voulut pas l'aider pour l'exposer. C'est pour le lancer qu'il a quitté définitivement son pays et sa famille pour se rendre à l'exposition de Lyon. Il marche de déboires en déboires, personne ne veut le recevoir. Il demande alors un emploi et est occupé pendant trois mois aux terrassements de l'exposition. Quand il eut un peu d'économies, il installe en dehors de l'exposition une ébauche de son petit manège. Personne ne vint le visiter. A nouveau, il est occupé à conduire un broyeur. Il fait de nouvelles économies, ne se décourage pas et pense venir à l'exposition de Bordeaux exposer son invention. Il se prive, vit avec 24 sous par jour de pain et de fruits, économise pour faire le voyage coûteux de Bordeaux, s'embarque en chemin de fer avec le modèle de sa précieuse machine qui pèse 80 kilogs. Arrivé à Bordeaux, il trouve un mécanicien qui accepte de loger sa machine, a la plus grande confiance dans son génie, et parle à un ingénieur qui expérimente et l'adresse au comité. Les ingénieurs viennent, lui adressent de bonnes paroles. M. Bichon, ingénieur, trouve son invention parfaite et lui promet un rapport favorable. Il obtient un brevet. Il a alors des étourdissements et entre à l'hôpital.

Son invention consiste dans un arbre vertical en fer reposant par sa pointe dans une coquille en métal sur laquelle il tourne. En haut, il est maintenu à des traverses par un courant. A des hauteurs différentes, il porte des transversales en croix, à l'extrémité de chacune desquelles est un rameur assis sur un siège ayant à la main une

rame en bois composée de soupapes en toile, en clapet, avec lesquelles il rame comme dans l'eau. Entre les deux transversales est une plateforme, en planches, où se trouve un orchestre. Au-dessus, une autre plateforme, également tournante, où s'assoit le public. En haut est un ballon, lumineux la nuit, portant l'indication « Navigation aérienne », et surmonté d'un drapeau. A noter que le malade emprunte le dispositif de toutes ses inventions aux choses de la navigation et des moulins, les seules qu'il connaisse.

Une fois sorti de l'hôpital, l'intention du malade serait de trouver un commanditaire qui, pour 2.000 francs, installerait son invention: ce serait le clou de l'exposition que tout le monde voudrait voir et qui pourrait rapporter 100.000 francs. S'il ne réussit pas, il ira ailleurs. Il se décourage un moment, veut se rapatrier, mais il se remet, et pense déjà à Chicago. Mais à quoi bon risquer l'étranger, puisque dans son propre pays il a des déceptions et des désillusions? Cependant, s'il ne réussit pas, il ira à Genève; la Suisse lui réserve peut-être l'avenir brillant que doit lui assurer son invention, qui n'est qu'une étape devant le mener rapidement à la direction des ballons.

Quand il sera riche, il fera du bien à sa famille, à l'humanité, car il est philanthrope. Il composera alors un mémoire, son auto-biographie, où il relatera toutes ses inventions et transcrira son fameux discours, son message au préfet, et sa chanson patriotique composée lors de l'Invasion, dans laquelle il flétrit le régime impérial qui a coûté 5 milliards à la France (c'est-à-dire, d'après ses calculs, 5 francs par *minute* donnés aux Prussiens depuis le commencement du siècle, car il y a un milliard de minutes), et fait appel à la concorde et à la fraternité.

Citons enfin parmi les délirants inventeurs, ceux qui vont plus loin, qui poussent leur manie jusqu'au meurtre. Le premier malade est resté célèbre: nous avons pris son observation dans l'année 1878 des *Annales médico-psychologiques*. Le deuxième est la biographie d'un malade, écrite par lui-même, et que nous devons à l'extrême obligeance de notre cher maître, M. Régis, qui la tient lui-même de son collègue le D^r Deny. Nous l'avons transcrite textuellement.

OBSERVATION VII

Empoisonnement en wagon par l'acide prussique (1).

Il s'agit de l'affaire de Bouyn qui fut jugée en février 1877 par la Cour d'assises des Bouches-du-Rhône et qui se dénoua par une condamnation à dix ans de travaux forcés. Pour nous, de Bouyn était aliéné et nous espérons que, de cette analyse, il ressortira que cet accusé était atteint de cette variété de mégalomanie connue sous le nom de délire des inventeurs.

Il y a, chez de Bouyn, des antécédents héréditaires bien accusés : deux tantes et un oncle ont été aliénés. Après avoir terminé toutes ses classes, de Bouyn se livra à des études de mécanique et de chimie. Il ne tarda pas à se croire appelé à faire de grandes découvertes, et arriva enfin à se convaincre qu'il avait inventé un chemin de fer à rails mobiles, une machine volante qui devait transformer l'art de la guerre, une composition chimique particulière qui, projetée par les trous d'un bouclier trouvé par lui, permettrait d'asphyxier, à distance et sans danger pour soi-même, des milliers d'hommes. A toutes ces splendides inventions, il ajoutait celle non moins belle de pouvoir obtenir le diamant naturel par un procédé nouveau de cristallisation. Complètement absorbé par sa découverte, il s'en occupait nuit et jour et ne voulait point abandonner ses recherches pour se procurer les moyens de subvenir à ses besoins. Sans fortune, il vivait aux dépens d'une veuve, sa maîtresse, qui, éprise de lui, se soumettait à tous ses caprices. Sa rage d'invention et d'expérimentation était telle qu'il fit couvrir des œufs à cette femme dans un appartement maintenu à la température de 25° et ne lui rendit sa liberté que lorsque les œufs furent éclos. Au dire de cette personne, il était souvent malade, très doux d'ailleurs, excepté quand on le contrariait sur ses machines. Il passait tout son temps à en faire, écrivait partout pour cela. Il se levait souvent la nuit et disait des choses étranges. En 1873, il commit, dans une usine, un vol avec effraction. Il fut examiné par deux docteurs, le Dr Castellon, qui conclut à la responsabilité

(1) Tirée des *Annales médico-psychologiques* (année 1878) Revue des journaux judiciaires.

mitigée et le Dr Pontier qui le déclara irresponsable. Cette dernière opinion fut acceptée par le jury et de Bouyn acquitté. Tel est l'homme qui, en chemin de fer, se trouvant seul dans un compartiment avec un compagnon, le tua à l'aide de l'acide prussique, tandis que le train passait sous un tunnel, et lui vola ensuite son porte-monnaie et divers objets. De Bouyn, durant l'instruction et le cours des débats, a fourni de nombreuses versions sur ce crime. Il est parfaitement établi pour nous que l'empoisonnement a été commis par l'accusé, mais aussi nous sommes convaincu qu'il n'était que la conséquence de son délire. Qu'il ait tué son compagnon de route pour expérimenter sur un homme la puissance de ses engins destructeurs, ou pour lui dérober l'argent nécessaire à la confection de ses machines, il a agi sous l'influence de conceptions délirantes dont le germe lui avait été transmis par hérédité. MM. les Drs Lachaux et Rampal, chargés de statuer sur son état mental, ont conclu à une responsabilité limitée, par suite, ont-ils dit, de son tempérament et de ses antécédents héréditaires. Nous le regrettons, car nous croyons qu'en 1873, le Dr Pontier était dans le vrai quand il déclarait de Bouyn aliéné et irresponsable, et il est vraiment fâcheux qu'après son acquittement il n'ait pas été mis à la disposition de l'autorité administrative.

OBSERVATION VIII

Autobiographie de A. AUB..., de 1835 à 1889 (1).

Nicolas-Alphonse Aub..., dit A. Aub... fils, en industrie, et le Lorrain, en littérature, est né à Bombas (ancien département de la Moselle). Aub... a été forcé de se refaire Français en optant pour sa nationalité, ce qui lui a valu déjà deux fois sa ruine. Aub... est né le 26 juillet 1835 : il a par conséquent 54 ans presque sonnés; est fils de Nicolas-Lambert Aub..., décédé, fabricant de limes à Montigny-les-Metz et de Marthe-Marie-Sophie Mang..., son épouse légitime, morte du choléra en 1866, au domicile de son fils, où depuis 9 ans elle s'était réfugiée, à Curegheim-les-Bruxelles (Belgique).

Aub..., amené à Paris par ses parents dès l'âge de 6 mois, y a

(1) Communiquée à M. Régis par M. le Dr Deny, de Bicêtre.

d'abord vécu jusqu'à l'âge de 5 ans. L'enfant, bien constitué, était déjà si précoce, qu'à l'âge de 3 ans et 2 mois, il donnait des preuves d'intelligence et de grande mémoire, qui se sont continuées jusqu'à ce jour. A l'âge de 5 ans, en 1840, sa famille revint au pays natal. Il y fit de bonnes études primaires et en sortit à 12 ans 1/2 après avoir passé un examen exceptionnellement brillant, examen de fin d'année qui, s'il eût été récompensé à sa juste valeur, lui eût fait octroyer la note parfaitement et les premiers prix sur toute la ligne, ce qui l'eût fait bien autrement remarquer. Ce fut la première injustice dont il eut à se plaindre de la part d'étrangers, mais il est juste d'ajouter que son trop cher père y avait considérablement aidé.

Pour votre gouverne, cher Docteur, Aub... avait une bonne mère, d'une honnêteté scrupuleuse et à toute épreuve. Son opusculé « Va te faire pendre ailleurs » en est un exemple frappant. Par contre, il eut le malheur de tomber sur un archi-mauvais père, autant qu'il était hypocritement mauvais mari.

Sa mère, vive, nerveuse, d'une agilité et d'une habileté extraordinaires, avait été mise au monde par la grand'mère de notre sujet alors âgée de 62 ans.

L'aîné de ses sept frères avait 37 ans 1/2 de plus qu'elle et son plus jeune frère en avait 20 quand elle naquit. Aussi, sans pourtant être chétive, elle était très petite, mais nerveuse à l'excès et avec cela travailleuse infatigable. C'était un vrai tempérament d'acier. Comme caractère, elle était bonne, aimante, dévouée et charitable au suprême degré. (Son autre opusculé « Une idée et vingt francs » et surtout sa conduite admirable lors de la semaine de 1847 en sont encore des exemples frappants). Mais, pour son mari, au point de vue sexuel, elle était hélas ! d'un tempérament trop froid. Ce fut là un défaut capital à ses yeux, aussi nous le fit-il bien chèrement payer.

Elle était âgée de 32 ans quand elle s'unit à son mari qui en avait à peine 20, tout en étant doué d'un tempérament aussi ardent qu'il était jouissant. C'est cette grande disproportion d'âge qui, étant donné la diversité de tempéraments, d'idées, de désirs, amènera bientôt la discorde, les querelles intestines toujours sournoisement cachées par cet hypocrite, n'ayant peur que du qu'en dira-t-on, discorde qui à la fin deviendra ouverte et s'étalera scandaleusement ; la

jalousie de métier d'une part et de l'autre la passion effrénée de jouir ayant pris le dessus chez cet égoïste qui jette effrontément le manche après la cognée, il s'en suivra la séparation violente et les chagrins pour la pauvre mère alors âgée de 57 ans. Elle est illettrée, religieuse, mais point bigote, et encore moins superstitieuse. Son père, au contraire, fait profession d'être athée, et cela tout en étant très superstitieux. Il est presque illettré, ne connaissant que des notions confuses sur trop de choses. Bavard sempiternel, vrai type du commis-voyageur, diseur de lieux-communs et de calembredaines qu'il enguirlande à sa manière, chanteur infatigable et calembouriste vrai boute-en-train de société campagnarde, amusant et très goûté de prime abord, mais finissant toujours par fatiguer son auditoire. Avec cela, ajoutons qu'il est ladre avec les siens, tout en voulant se faire passer pour obligeant et généreux, et cela par orgueil, par calcul, par ambition, pour parvenir, une fois devenu riche, à se faire une popularité. Par des libéralités calculées, il pense à se faire nommer quelque chose, et après jouir largement de la vie. Ces défauts capitaux le rendent astucieux, dissimulé, hypocrite : aussi passe-t-il aux yeux de tous pour faire un parfait ménage, quand son intérieur n'est qu'un enfer pour sa malheureuse femme et son infortuné fils qu'il priverait de tout s'il pouvait le faire sans que cela soit su. Politique vicieux, il change d'opinion suivant que son ambition et son intérêt l'exigent. Cependant ce n'en est pas moins un travailleur intelligent et habile, un chercheur doué d'une adresse exceptionnelle en tous jeux de société et dans son métier qu'il perfectionne en peu de temps, au point d'y devenir un des premiers en renom.

Son fils n'aura qu'un tort à ses yeux, celui de l'avoir surpassé. Ce tort, il ne le lui pardonnera jamais, car il est vindicatif, rancunier, autant que plat, bas, rampant, flatteur, outre qu'il est orgueilleux et jaloux à l'excès de sa réputation méritée. Il aime à être flatté et flagorné. Or, il lui faut rester à sa première place, et voilà que son fils l'éclipse, lui qui ne peut même souffrir d'être contredit, quels que soient ses torts, ou bien surpassé quelle que soit son habileté. Aussi est-il froid, grossier, méchant, cruel, bat-il son pauvre petit en certaines occasions avec une cruauté féroce, inouïe et cela sous les prétextes les plus frivoles, tout en tolérant les défauts les plus gra-

ves lorsqu'ils ressemblent aux siens. Ajoutez à cela qu'il est si mal embouché que son fils, nature très sensible en raison de la nervosité excessive qu'il tient de sa mère, ressent encore plus vivement ses reproches exagérés que ses coups. Enfin père indigne, barbare, allant dans son esprit de domination, dans sa jalousie effrénée, jusqu'à s'écrier en public, dans un accès de dégoût orgueilleux, ces paroles abominables qui dépeignent l'homme d'un trait : « Quel malheur de l'avoir fait instruire ! Ah ! si seulement j'en avais fait un ignorant, un imbécile, il ne me dominerait pas, ne m'éclipserait pas aujourd'hui. Dieu ! que j'ai été bête ! Faut-il que je sois stupide de l'avoir fait instruire ! »

Une autre fois, pris d'un accès de rage insensée, n'alla-t-il pas jusqu'à s'écrier : « Il me faut mon usine ! je veux la reprendre. Battons-nous en duel, à mort, et que l'un de nous disparaisse de la scène pour faire place à l'autre. Il le faut ». Ces paroles furent prononcées à Metz, en plein café, et furent répétées le lendemain à Montigny, au restaurant Poncin, devant nombre d'auditeurs outrés, révoltés, dont l'indignation fut portée à un tel comble qu'ils se mirent à le huer, à le conspuer. Il venait de pratiquer une saisie illégale chez son fils pour le discréditer, et niait effrontément le fait, quand son fils, après l'avoir laissé cyniquement mentir, sortit pour couper court à son audace la copie de la pièce laissée par l'huissier Perry qui avait pratiqué ce commencement de saisie, à laquelle le fils avait paré.

Mais revenons à notre sujet si éprouvé : L'enfant va en classe, se développe, son intelligence est absolument remarquable. Il se distingue par sa précocité, sa vivacité, ses réparties vives ; il a cependant un défaut, il est joueur, habile à tous les jeux, surtout ceux d'adresse. Notez que c'est son père qui les lui a appris pour la plupart ; à huit ans, il joue au piquet ; à douze ans, il est de première force d'amateur au billard ; mais il a surtout la passion des jeux d'argent, passion qu'il finira par dompter par un serment qu'il se fait à lui-même, qu'il tiendra, et qui le guérira à tout jamais. Il fit le même serment à dix sept ans contre toutes les boissons spiritueuses, et s'en est toujours abstenu depuis. Nature énergique, fière avec les puissants, bienveillante avec les inférieurs, indépendant, libéral, ne

transigeant jamais avec sa conscience, a horreur de l'injustice, ne peut la supporter d'où qu'elle vienne, prenant toujours et partout le parti du faible contre le fort, tout chétif et grêle qu'il est... ; mais il est nerveux, agile, adroit, courageux. Il se montre à ses professeurs tel qu'il est, se met en vue à peine âgé de douze ans ; mais des gens haineux, sournois, vindicatifs, méchants et cruels le suivent, et, d'accord avec le père, lui tendront des pièges, le ruineront, le conduiront à sa perte s'ils le peuvent. Ils feront tout ce qu'il est possible de faire pour que justice ne lui soit point rendue. Plus tard, quand il sera débarrassé de ceux-là, d'autres malveillants agiront de même, et seront en outre cause de ses malheurs conjugaux, de ses chagrins continuels, et ne cesseront de s'acharner sur lui que lorsque leur victime agonisante sera réduite à l'impuissance la plus absolue.

Il quitte l'école municipale de Metz pour entrer à l'école supérieure. Six mois après, à la suite d'une injustice criante à laquelle son cousin et son frère sont mêlés, A... refuse formellement de continuer ses études, à l'âge de seize ans. Il heurte de front et tient tête à ses professeurs, soutenus par son père, quoique ce dernier sache pertinemment que son fils a raison (Était-ce pour l'empêcher sournoisement de continuer ses études ?) A... préfère travailler et apprendre le difficile métier de fabricant de limes. Son père veut alors le dompter et vaincre sa résistance ; il lui fait faire les besognes les plus dures et les plus repoussantes. Rien n'y fait ; sa constance est inébranlable, son parti est pris, il n'en démordra pas. Aussi se met-il au courant du métier avec une facilité prodigieuse. En moins d'un mois il apprend plus que la plupart en dix ans ; son père voulant s'en débarrasser, l'emmène de la maison où il le gêne. Il a conçu le projet de le placer à Paris dans une maison de quincaillerie (aux forges de Vulcain), métier sédentaire qui répugne à sa nature si vive et si exubérante. Il voyage avec son père pour s'y rendre.

Resté seul à l'âge de 14 ans et demi dans une ville du parcours (Epernay), il trouve le moyen de prendre des spécimens dans les caisses de marchandises de son père, puis s'informe de l'adresse de ses clients, s'y rend et fait de brillantes affaires, touche l'argent de celles déjà faites au comptant, prend des commandes à livrer à terme, tient sa comptabilité à jour, révolutionne ses clients qui sont stupé-

faits de tant de précocité. Le père de retour apprend tout. Or, au lieu d'être fier, de s'extasier sur tant de précocité, d'intelligence et d'initiative chez un enfant de cet âge, il s'en offusque. Sa stupide jalousie empire, hélas ! Il suscitera à son fils, si travailleur et si intelligent, les plus grands embarras, contribuera à le ruiner et sera l'instigateur de sa mise en faillite. Et cela, pour se tailler une fortune dans cette ruine, en se portant audacieusement créancier d'une dette fictive, tout en se faisant indemniser d'un autre côté comme propriétaire et cela après s'être fait payer, durant la gestion de son fils, toutes ses dettes commerciales par ce dernier.

Le père persévère dans cette voie funeste et sera, à la longue, voué à la vindicte publique. Après avoir été, en 1837, abandonné par sa vénérable femme sans ressources, étant marié sous le régime de la communauté, le père emporte tout et laisse sa femme à la charge de son fils, pour aller vivre clandestinement avec sa servante Oct ..., que plus tard il abandonne, ayant le cynisme de la marier à son filleul qui ignore toutes ses turpitudes et cela pour se remarier, après la mort de sa pauvre femme, avec une vieille guenon de 32 ans qui, par la suite, nous a bien vengés indirectement, en lui faisant endurer de si cruelles souffrances morales qu'il a fini par y mettre un terme en se suicidant, non sans s'être repenti et avoir essayé de remettre son fils à la tête de son industrie et cela surtout pour que son nom industriel auquel il tenait tant ne mourût pas avec lui et aussi pour que son fils le protégeât contre les agissements de cette affreuse mégère qui, aidée par sa triste tante dans cette ignoble besogne, le martyrisait à petit feu, profitant de ce qu'il était devenu presque aveugle pour le mener tambour battant.

Morale : Le père si connu n'eut pas six personnes à son enterrement.

Nous revenons à sa fuite avec sa servante, fuite qui eut surtout pour but de faire rompre, par ce grand scandale, un brillant mariage projeté par le fils et accepté par la fiancée, mariage qu'il dut rompre lui-même à la suite de cet événement imprévu. Et c'est ainsi que de turpitude en turpitude le père Aub... finira par le remords et le suicide une vie misérable et malhonnête, quoique devenu riche. Le père est mort laissant 78,000 francs, nus de toute dette, dont la

gueuse de belle-mère a frustré le fils, soutenue dans ce procès par les Prussiens furieux de voir le fils leur refuser de venir reprendre l'usine de son père, et ce, quoiqu'il lui aient promis la fourniture du gouvernement, s'il voulait se refaire Prussien. Vie misérable pendant laquelle il aura martyrisé sa digne femme.

La conscription arriva : Aub... tire un mauvais numéro. C'est pendant la guerre de Crimée, et ce numéro le désigne pour l'infanterie de marine qui lui est souverainement antipathique. Son père a sous la main toutes les protections pour le faire changer de corps et le faire réformer. Mais, de connivence avec le trop cher cousin Auguste D..., qui convoite de se substituer à lui au foyer et désire se débarrasser du fils pour succéder au père, on se gardera bien d'en rien faire. Ce père, au contraire, ira partout criant que son fils partira pour l'infanterie de marine, où il prétend lui faire manger la vache enragée dont il a besoin. Mais le fils déjoue tous ces beaux calculs en s'engageant à Metz au dépôt du 12^e bataillon de chasseurs à pied. Le père et le cousin sont enfin débarrassés de ce gêneur. Quatre mois après son arrivée au corps, la paix avec la Russie est signée, et Aub. . va rejoindre à Vincennes les compagnies actives de son bataillon. Il y est élevé fourrier, puis, à Paris, au Luxembourg, il passe secrétaire-adjoint de l'officier payeur de son bataillon.

Lors de la Révolution espagnole en 1866, son bataillon est désigné pour aller tenir garnison à Pau. Là, à la suite d'un grand incendie où il fait la chaîne toute la nuit, jusqu'aux genoux dans un ruisseau glacé, il attrape une fluxion de poitrine qui lui vaut un transport d'urgence à l'hôpital et met ses jours en danger. Puis, à peine convalescent, il attrape, dans cet hôpital encombré, le scorbut, puis la variole noire dont il ne se guérit que grâce à une expérience énergique et désespérée qu'un médecin militaire tente sur lui à tout hasard, et cela aussi grâce à sa force de caractère et à son énergie exceptionnelle de volonté. Aub..., à peine convalescent, rejoint son bataillon ayant été de Pau à Lyon, où il ne tarde pas d'être nommé caporal. Sa mère, pendant ce laps de temps, ne cesse de réclamer sa présence à la maison qui ne fait que périlcliter depuis son départ. Mais, pour mieux déjouer ses projets, le cher cousin Auguste feint de se

prêter à ses désirs et, par une sournoise manœuvre, il emploie un subterfuge que le capitaine, vindicatif et méchant, ne tarde pas à découvrir et qui prétend aussitôt qu'Aub... est l'instigateur de cette supercherie. Aub... a beau expliquer son innocence absolue, son capitaine continue à l'accuser, l'insulte et le menace même de le faire casser. Aub... furieux de ces insultes, le traite de lâche, indigne de porter l'épaulette, puis, arrachant son galon de caporal, il le lui jette à la face, le traitant de misérable, et l'avertissant que s'il dit un mot de plus, il le jette par la fenêtre. Cette aventure manque de le faire fusiller ; heureusement pour Aub... que cette infamie a eu pour témoin un brave lieutenant qui a tout entendu et court avertir le commandant de tout ce qui se passait. Non seulement le commandant confond l'imposteur, déchire son rapport, mais encore lui inflige deux mois d'arrêts forcés, lui conseillant de changer de corps le plus tôt possible, ce que le capitaine s'empessa de faire 20 jours après en permutant. Or Aub... n'est même pas puni d'une heure de consigne, tellement il avait raison. Notez que ces faits graves se passent à Lyon, sous les ordres du maréchal de Castellane qui, s'il eût été averti, eût fait sans pitié fusiller Aub...

Un mois plus tard, au camp de Sathonay, pendant l'hiver rigoureux de 1856, il attrappe une fraîcheur au bras droit, lui occasionnant un rétrécissement de nerfs. On l'envoie pour s'y faire soigner à l'hôpital de Lyon, d'où il sort avec un congé de convalescence de quatre mois et cela, grâce aux démarches que sa mère force le père à faire pour le lui faire obtenir.

De retour à Montigny, il n'est pas peu surpris de trouver tout dans le plus complet désarroi.

De douze ouvriers que son père occupait lors de son départ pour l'armée, il n'en a plus que neuf. Non seulement les affaires n'ont pas été, mais il y a un déficit considérable et, chose grave, dix-huit mois d'affaires sont sautées sur son livre journal. Le fils en fait la remarque au père et à Auguste, en faisant de graves reproches à ce dernier qui reste confus. Le père payant d'audace se met à rire et prétend que cela n'a aucune importance, vu qu'il connaît par cœur ses affaires et n'a pas besoin de toute cette comptabilité inutile. Le fils vérifie la comptabilité du père ; la situation lui paraît grave, et il en

fait part à son père qui finit par tout avouer. Bref, le père est ruiné, au-dessous de ses affaires; non seulement son passif dépasse de beaucoup son actif, mais encore sa propriété est grevée d'une hypothèque de 17.000 francs. Il n'y a que 1.800 francs de créances recouvrables et plus de 8.000 francs de traites sont à payer à courte échéance et sont en circulation : c'est la faillite à bref délai, mais le cousin ne se doute de rien. Le père avoue au fils que le cousin va lui acheter son fonds 40.000 francs comptant, prenant à son compte tout le passif commercial en échange de l'actif et du fond. C'est ce marché de dupe et de fripon que la mère et le fils empêchent en forçant la main au père en conseil de famille, où assistent les oncles, à céder son commerce à son fils. Furieux, le père cède, mais dans des conditions déloyales. Le fils reprend ainsi le fonds tombé en décadence, tant pour sauver la maison que pour empêcher une escroquerie.

Le fils, à peine âgé de 22 ans, accepte ces conditions, et cela bravement, loyalement, risquant courageusement son honneur, son avenir, se dévouant corps et âme, tant par amour de son métier que pour sauver l'honneur de la famille.

Ainsi, avec l'ouverture d'un crédit dérisoire de 2.000 francs, avec environ 1.800 francs de créances recouvrables, il doit faire face à un passif excédant 12.000 francs, payer une rente annuelle de 3.500 francs aux parents, sans compter les frais courants de son usine, le matériel et les marchandises. On lui impose un inventaire contradictoire tous les six mois, et, s'il lui arrive d'être une seule fois au-dessous de ses affaires de 2.000 francs, il se trouve sous le coup d'une expulsion à la première sommation. Ainsi donc, c'est avec des conditions si dures que notre sujet se met bravement à l'œuvre. Il prend l'atelier avec 9 ouvriers et ne tombe qu'après cinq années de lutte acharnée, occupant alors 63 ouvriers et 40 chevaux de force motrice, et cela sous le fait d'une perfide dénonciation du père qui informe le conseil d'administration de ses banquiers que son directeur lui tolère un passif de 72.000 francs. Ce fait démontre la lâcheté du père, le courage et l'audace du fils, et la confiance qu'il avait su inspirer à ce directeur pour avoir ce crédit.

Il a fallu quatre grandes catastrophes, dont deux guerres (Italie et Amérique) une crise cotonnière et une crise monétaire pour l'abat-

tre. Notre sujet tient vaillamment tête aux orages, et se fait fort d'en sortir ; mais le père est aux aguets, dénonce le fait juste au moment où le fils négociait une association dont l'apport devait sauver sa situation. Le fils part à Verdun pour trouver le père du commanditaire et lui mettre à nu sa situation ; mais une lettre anonyme du père l'y a devancé et fait manquer l'affaire. Outré d'une telle perfidie, las de lutter, craignant de faire un malheur, le fils indigné abandonne la partie et part pour l'Amérique : le manque de fonds l'oblige de rester en Angleterre.

Le père est alors le premier à le faire mettre en faillite, en se portant audacieusement créancier d'une somme fictive de 21.000 francs, plus réclamant une indemnité d'état des lieux si les créanciers ne consentent pas à en passer par ses exigences. Il bénéficie de toutes les constructions que le fils a élevées sur sa propriété et se fait adjuger une indemnité. Il reconstitue en plus le noyau de sa fortune future en rachetant, à la vente du fils, le matériel et les marchandises à des prix dérisoires. Il vit alors sur les restes de l'énorme clientèle de son fils, occupe 15 ouvriers et fait toutes ses affaires par correspondance. Deux ans plus tard, il a l'audace de se faire imprimer des factures sur lesquelles il s'intitule successeur du fils. Il devint riche par la ruine de son fils.

Aub..., reste chez les Anglais, apprend la langue dans la grammaire Ollendorf. C'est au berceau de la fabrication de la lime qu'il vient introduire ses produits et prouver ses capacités. Il y fera là ce que nul avant lui n'a osé y faire : il vendra, apportera ses produits qu'il ira fabriquer en Belgique, se faisant patronner par des Anglais, ses clients.

Entre temps, Aub... fait la connaissance de M. Albert de Girardin, le neveu d'Emile de Girardin, alors directeur du journal *La Liberté*. Il fait voir au neveu, qui le soumet à son oncle, le « Dictionnaire carnet de poche aide-mémoire » qu'il a inventé. Tous deux s'en éprennent au point qu'il en résulte, le 30 avril 1870, un contrat de collaboration avec le neveu pour le terminer et le lancer sous le patronage de l'oncle. Aub... est de nouveau lancé et ne va pas tarder à redevenir quelqu'un dans d'autres branches que celle qui lui a causé tant de tourments et de déboires.

Là, il ne tarde pas à s'apercevoir qu'il peut être plus utile à son pays en se lançant dans les inventions. C'est alors qu'il commence la série d'inventions par le « Pare Balles » avec Gervais ; puis, tout seul, le « Pare coups de sabre » approuvé par le général Schmitt, et par Hérisson, Floquet, Boyer qui le font appliquer à 25.000 képis de gardes nationaux qu'Aub... leur fournit. Puis, viennent après : avec Dussud, son « verrou pour fermeture hermétique des tabatières des fusils de ce nom » qui ont pour la plupart l'inconvénient de brûler la figure à ceux qui s'en servent.

Puis enfin vient l'invention bien autrement importante de la transformation du fusil à piston en fusil Chassepot, sans avoir besoin de recourir au matériel spécial en usage pour le fabriquer, point capital en ce Paris assiégé, n'offrant que des ressources limitées. Ces deux dernières inventions sont présentées au ministre Darieut, compétent en la matière, qui félicite Aub... sur ses découvertes qu'il promet de patronner.

Aub... vient justement de terminer ce dictionnaire auquel il a travaillé deux heures par jour pendant plus de vingt-deux ans. Pendant plus d'un an, Aub... mange encore de la vache enragée dans cette voie, mais il finit par se relancer dans l'industrie en se replongeant dans les inventions.

Il s'occupe d'abord d'héliogravure ; puis, retrouvant Hamart à Paris, il invente avec lui une machine à repasser, pour obliger M. Louis, ami d'Aub..., alors empêché dans une affaire de machines à repasser avec la maison Decondun, maison à laquelle il a avancé légèrement 150.000 francs, sans pouvoir obtenir d'eux une garantie sérieuse, ni aucun contrat en règle, définissant sa position dans cette affaire.

Or, c'est le brevet de leur invention, mis à la disposition de M. Louis, qui met ce dernier à même de leur forcer la main, si bien qu'ils finissent par lui rendre une partie de la somme, 60.000 francs, plus l'abandon qu'ils lui font de la propriété exclusive du brevet américain de leurs machines.

Aub..., toujours observateur de pratique, arrive à tirer de ses deux idées, sa chaufferette de mains, de pieds, puis, plus tard, sa chaufferette de wagons et de voitures, que le fourbe faussaire Durand lui volera plus tard, tout en fabriquant des livres faux pour le dépouiller.

Ce Casimir Durand est le premier des vingt gredins dont les noms seront mis plus tard dans le chapeau de la justice sommaire d'Aub... qui les tirera au sort pour s'en venger collectivement. Mais n'anticipons pas, et revenons-en au briquet phosphorique et, à son suivant, le briquet à capsules amorces qui, plus pratique que l'autre, sera plus tard perfectionné par d'autres et aura du succès. Il en sera de même d'une boîte d'allumettes et à bougie dont Aub... fera le modèle en métal, modèle qui sera plus tard copié en carton et exploité par la compagnie des allumettes. C'est aussi à ce moment qu'il inventera son marqueur rapide pour imprimer à l'aide de lettres en caoutchouc galvanisé. Plus tard, à l'instigation de Durand et du comte de l'Ile, il est mis en faillite par un vieux juif gredin pour une dette dont il n'est débiteur qu'indirectement. Ce sont ces trois coquins qui, en compagnie de sa gueuse de belle-mère, du juge prévaricateur ayant prononcé illégalement cette faillite dérisoire, iront les premiers dans le chapeau de la justice sommaire d'Aub... Le comte de l'Ile, condamné à mort; Durand, avoir deux pattes cassées et les trois autres misérables iront chacun d'une patte plus ou moins grièvement blessée, s'il amène leur numéro du chapeau.

Pendant qu'Aub... mariait son drôle et lui faisait sa position, il fit aussi celle d'une autre personne, sa compatriote, M^{me} Denis, que sa bêtise a rendue ingrate, mais qui, plus tard, s'en est bien repentie. Elle habitait 5, rue Coplat, une petite chambre au sixième étage, et était, à 100 fr. près, sans aucune ressource. Ouvrière, travailleuse, économe et rangée, M^{me} Denis confectionnait, à ce moment, des aumônières en perles noires : l'idée lui vient de prier Aub... de lui placer cet article chez ses clients. Non seulement Aub... lui rend ce service, mais obtient encore de nombreux ordres.

C'est à ce moment qu'il se marie avec Claire-Eugénie Gam..., fille de feu le professeur éminent Gam..., des lycées de Bar-le-Duc, Sens, Brest, cousine du général Gam.... et des architectes Seg...; Aub..., en proie à ces difficultés, se marie sous le régime de la séparation de biens, attendant toujours pour régler ses affaires en litige, ce qu'il croit que la succession de son père lui apportera. C'est à ce moment que, pour faire chanter sa femme, le vieux gredin de Creminetz exige le paiement de ses 385 fr. et fait mettre illégalement

Aub... en faillite. Après cela, cher Docteur, vous allez lire tout ce qui s'est passé entre Aub..., son beau-frère, le petit voleur, sa misérable femme, et le trop fameux escroc Léopold Hup..., amant de cette dernière : Comment cette petite gueuse s'apprêtait à passer en Belgique avec ses deux complices, emportant avec eux tout ce qui pouvait avoir quelque valeur, y compris le Dictionnaire de poche du pauvre Aub..., et déclarant cyniquement à sa mère qu'il veut faire une faillite frauduleuse sur son dos : Comment, les ayants surpris en flagrant délit d'adultère, Aub... fit justice du misérable qui parvint non sans peine à s'enfuir avec sa guenon, laissant cette lettre si compromettante dans ses vêtements ; comment, cinq jours après, pour s'en emparer, ils viennent l'étrangler la nuit dans son lit, s'introduisant clandestinement dans son appartement à l'aide de fausses clefs, et l'étrangler ; comment Aub... est laissé pour mort... ; enfin comment ils sont arrêtés et passent, pour ce crime avéré, non point en cour d'assises, mais seulement en police correctionnelle, et cela, grâce à leurs hautes protections, et sont ensuite seulement condamnés aux peines dérisoires de 6, 4 et 2 mois de prison ; comment après, ce scandaleux déni de justice vaut au juge prévaricateur et à Albert Gam... leur participation à ma loterie, les condamnant chacun à avoir une patte cassée, s'ils en sortent.

Après cela, Aub... obtient l'assistance judiciaire pour se séparer de cette guenon. Comment ces cyniques effrontés osent, après avoir subi leur peine, s'afficher ensemble en public. Comment Aub..., outré de leur audace, menace les juges de démolir ces gredins, si on ne les sort pas, ainsi que cette vermine de ses jambes ; comment la justice finit par obtempérer à cette injonction, après avoir d'abord menacé Aub..., et comment elle s'en venge plus tard dans toutes les affaires qu'Aub... a avec n'importe qui, devant n'importe quelle juridiction. Comment, à la suite de tous ces déboires, Aub... devient l'associé d'un vieil usurier gredin, dont la fille est voleuse avérée, et s'est fait prendre plusieurs fois au Louvre et condamner. Comment Aub..., l'apprenant (à la suite de la découverte qu'il fait des filouteries que ce vieux gueux, ancien agréé au tribunal de Fécamp, tripote clandestinement avec sa fille) s'en débarrasse en le chassant et faisant proclamer à son profit la dissolution de leur

société. Comment ce vieux gueux s'entend avec le liquidateur Clément pour trainer l'affaire en longueur et amener ainsi l'épuisement des ressources d'Aub..., qui, après avoir gagné deux fois en première instance, perd sans le savoir son procès en appel, faute d'avoir pu payer son avocat et son avoué, qui ont pour ce motif abandonné la cause imperdable. Ce cavalier et Clém... liquidateur, qui n'a rien liquidé, joints au juge prévaricateur, ayant refusé de l'entendre ainsi que la plupart de ses témoins dans le procès de sa gueuse si criminelle... ainsi que le cuisinier canaille Bourg..., qui a fait vendre Aub... pour la misérable somme de 25 fr. 65, d'exploits qu'il lui avait fait faire, et cela, malgré l'offre, qu'en sa malheureuse situation Aub... lui faisait de lui donner en paiement des marchandises, des plumes d'autruche pour mettre au chapeau, plumes valant dix fois la valeur de la dette. Les noms de ces quatre gredins allèrent aussi rejoindre les autres déjà nommés plus haut dans le chapeau en question, pour chacun courir la chance d'avoir une patte plus ou moins bien ou mal cassée.

C'est pendant ces aventures qu'Aub... inventa d'abord sa contre-boutonnière, puis après ses peintures vitraux brevetés qu'il mettra six années à faire connaître, tout en terminant son fameux dictionnaire, ayant lui aussi, subi tant de péripéties; dictionnaire aide-mémoire lui ayant valu tant de félicitations, outre le patronage du très respectable et très compétent Jules Massé, sénateur, et président fondateur de la ligue de l'enseignement, l'auteur de la Bouchée de pain. Le Prussien Geoff... est ce gredin banqueroutier qui me détient illégalement 2.000 fr. à la caisse des dépôts et consignations, qui n'ose plus me poursuivre. C'est ce misérable qui m'a diffamé et calomnié atrocement, que j'ai traduit en police correctionnelle et qui, soutenu par le triste avocat Lam..., par le substitut et les juges, m'a fait condamner le 17 novembre 1887 déconstitutionnellement à un mois de prison par défaut, pour soi-disant chantage, moi, plaignant, qui pendant treize mois ai attendu le bon plaisir des juges et qui me suis vu, après, refuser une simple remise de mon affaire à quinzaine. C'est le cynique et dernier jugement qui a couronné l'œuvre et m'a décidé à recourir à la loterie de ma justice sommaire où Ferry comparse est tombé au sort. Le Prussien Geoff... et l'avo-

cat, défenseur de Prussiens, Lam... étaient tous deux condamnés à avoir les deux pattes cassées aux genoux, si je les avais amenés.

Le notaire S...-V... d'Aubervilliers est ce notaire prévaricateur qui a d'abord fait rendre solide un faux testament, reconnu tel par son confrère de Nantes, puis qui après, le pot aux roses découvert, et avoué par les héritiers fictifs, malgré sa parole donnée de rédiger l'honnête transaction acceptée devant lui et devant témoins, a refusé de faire cette transaction qui rendait à la fille Talbot, sœur de feu Georges Lepage, mon ex-commanditaire dans l'affaire Vitraux, la moitié de cette fortune s'élevant à 122.000 fr. Ce notaire prévaricateur était destiné à avoir une patte cassée s'il tombait au sort.

Lamb .. le tripoteur et le gredin fieffé que j'ai sauvé d'une faillite imminente en versant pour lui une caution de 2.500 francs et qui, pour m'en récompenser, a été par cupidité l'instigateur de tous les infâmes agissements du sieur Wagn... et de sa concubine, la fille Talbot, que j'étais parvenu à faire reconnaître et à constituer héritière de son frère. Lamb... était condamné à avoir deux pattes cassées aux genoux. Wagn..., Dub... et le juge prévaricateur de la 11^e chambre ayant siégé le 15 novembre 1887, juge partial qui m'a jugé et condamné, se refusant obstinément à vouloir entendre ma déposition et me traitant de fou. Wagn... le voleur, le recéleur, le faussaire et le calomniateur, diffamateur dans l'affaire de sa concubine la fille Talbot et de la veuve Mir..., qui nous a volés à leur instigation. Dub... est le faux témoin et le faussaire qui, de complicité avec Wagn... (imprimeur reporteur sur pierre) ont fabriqué la fausse lettre attribuée à tort à M. Grang..., et ont tramé d'odieuses calomnies contre nous. Les noms de ces trois gredins sont allés dans mon chapeau ; pour chacun, une et deux pattes cassées.

Le juge La... est cet ex-juge d'instruction qui, dans l'affaire fille Talbot concubine Wagn..., veuve Mir... et leur complice Wagn..., a refusé malgré l'évidence une ordonnance de non-lieu contre ces voleurs recéleurs et faussaires avérés. C'est le juge, poseur de lapins, qui m'a dit de garder précieusement les pièces constatant le faux pour les présenter au jour du jugement, et qui, après, rendit effrontément cette ordonnance de non-lieu qui enterra toute l'affaire.

Enfin, Ferr..., Jules Ferry et Charles, pour leur ignoble conduite

politique, surtout au moment des tripotages Wilson, femme Limousin et consorts et leurs agissements anti-patriotiques.

Jules et Charles Ferry ont aussi à leur passif le Tonkin, les tripotages tunisiens, et ceux mexicains qui, rien que pour la Tunisie ont rapporté 45 millions. J'avais condamné le premier à mort, et les deux autres à être très grièvement blessés aux pattes.

Maintenant, cher docteur, j'ai enfin terminé cette charpente de ma longue et triste existence ».

En résumé, dans le délire des inventions, les idées délirantes d'inventions dirigent à elles seules tout l'état mental des malades. La lésion s'est étendue plus ou moins à toutes les facultés. Et le malade, qui ne pense plus qu'à ses inventions, ordinairement ridicules, mais à grand éclat, fait tout pour arriver à satisfaire ses idées délirantes; ses sentiments affectifs disparaissent, et, par les vols et les meurtres qu'il peut commettre, il devient très redoutable pour sa famille et pour la société.

Ce n'est plus seulement une folie de l'intelligence, c'est encore une folie de la sensibilité et de la volonté : et voilà pourquoi la division d'Heinroth en folie de l'intelligence, de la sensibilité et de la volonté n'est qu'une simple hypothèse; c'est aussi ce qui explique la faiblesse du terme monomanie d'Esquirol.

Nous voilà loin de l'obsession pathologique. De même qu'il est souvent difficile de distinguer un inventeur normal d'un inventeur malade, un obsédé physiologique d'un obsédé pathologique, de même il sera souvent très difficile, étant donné un malade, de savoir dans quelle catégorie le classer : obsession, idée fixe, délire proprement dit.

CHAPITRE V

LES DÉLIRES DES INVENTIONS SYMPTOMATIQUES

Dans le délire-type que nous venons d'étudier, délire des inventions proprement dit ou idiopathique, nous avons vu que l'invention, les découvertes dominant toutes les tendances, tout l'état mental du malade. Le délire des inventions forme le tout délirant.

Dans les délires que nous appellerons symptomatiques, les idées d'inventions n'apparaissent plus que comme un épisode ou une complication dans une psychopathie quelconque.

Dans beaucoup de formes ou de variétés d'aliénation mentale, on peut, en effet, trouver des idées délirantes d'inventions. Nous ne parlerons que des principales, de celles que l'on rencontre le plus souvent, et nous n'étudierons le délire des inventions que dans les états morbides suivants :

1° Dégénérescence.

2° Excitation maniaque.

3° Délire des grandeurs.

4° Paralysie générale.

5° Alcoolisme.

1° *Dégénérescence*. — Dans notre chapitre précédent, nous avons dit que le délire des inventions idiopathique se rencontrait surtout et même à peu près exclusivement chez les dégénérés; mais le délire des inventions constituait là tout le délire. Ici, nous avons à étudier les dégénérés chez lesquels le délire des inventions n'est plus qu'un simple symptôme.

C'est surtout chez les dégénérés persécuteurs que l'on rencontre les idées d'inventions.

Chez les dégénérés, les idées de persécution sont fréquentes; chez eux, il se produit un délire ayant de nombreuses analogies avec le délire de persécution essentiel. Comme dans celui-ci, c'est souvent dès l'enfance que les tendances au délire se manifestent, et voici, d'après la description de M. Legrain (*Du délire chez les dégénérés*, Paris, 1886), ce qui se passe en ce cas : « Un enfant aimera à se poser en victime, à jalouser ses frères » et sœurs, il aura de la tendance à se croire moins aimé, il » comparera sa situation avec celle de ses camarades, trouvera » toujours la sienne inférieure. A l'école, il interprétera fausse- » ment ses insuccès, dus le plus souvent à la faiblesse de ses » facultés intellectuelles. Plus tard, continuant à avoir le dessous, » il commencera à se plaindre de son sort; il deviendra méchant, » hargneux. Si l'éducation ou l'instruction ne viennent pas » modifier ses manières de voir, on comprend que peu à peu il » arrivera à se croire persécuté : un échec, un revers, achèveront » de le déséquilibrer, et de cet ensemble de circonstances naîtra » le délire de persécution ».

Et ces idées de persécution une fois constituées seront tellement semblables à celles qu'on est accoutumé de voir dans le délire de persécution essentiel, que rien ne saurait les en distinguer. Ce n'est que dans l'évolution de leurs conceptions délirantes qu'ils s'en distingueront.

Chez la majorité des dégénérés, de ces déséquilibrés moralement aussi bien qu'intellectuellement, le délire de persécution s'installe d'emblée. Mais cette explosion subite d'idées de persécution peut être accompagnée ou suivie de délire à forme ambitieuse.

C'est alors que l'on voit ces malades se vanter d'avoir une mission divine à accomplir, d'être appelés à une haute destinée, d'être issus de parents occupant de hautes situations. C'est aussi chez eux que l'on trouve, à côté de leurs idées de grandeurs dominantes, les idées d'inventions, certainement pathologiques aussi et à caractère ambitieux.

Voici une observation de M. Ballet, d'un persécuteur familial inventeur :

OBSERVATION IX

(Extraite de BALLET, *Leçons de clinique médicale*).

Persécuteur familial.

Il y a quelques années, j'eus à examiner, à l'Hôtel-Dieu, un homme d'une quarantaine d'années, entré à l'hôpital pour une affection vulgaire, une bronchite. Au cours de mon examen, cet homme, dont la conversation ne trahissait, de prime abord, aucun trouble appréciable de l'intelligence, me révéla qu'il était fils naturel de M. J. Grévy. A l'appui de son assertion, il me fournit des détails et des semblants de preuve qui étaient de nature à me faire hésiter un instant à affirmer que je fusse en face d'un aliéné. Il m'a été facile, cependant, en examinant le malade de plus près, de me convaincre que les affirmations de G... sont le résultat d'une conviction morbide.

G... est bien un aliéné, c'est un aliéné raisonnant, appartenant au groupe des persécuteurs, et à cette catégorie spéciale des persécuteurs que nous avons appelés les persécuteurs familiaux.

Intellectuellement parlant, G... est plus qu'un médiocre : il a eu une instruction relativement soignée ; il a suivi des cours pendant sept ou huit ans, dont cinq passés au lycée d'Angoulême. Malgré cela, il met mal l'orthographe ; il ignore toute ponctuation, et son style est celui de quelqu'un qui aurait à peine fait de bonnes études primaires. De plus, cet homme est un dégénéré dans toute l'acception du mot, déséquilibré moralement aussi bien qu'intellectuellement.

D'ailleurs, les prétentions de G... ne sont pas seulement relatives à sa naissance. A côté de son idée dominante, de celle qui attire seule tout d'abord l'attention, il existe une autre conviction, bien certainement pathologique, elle aussi, et à caractère ambitieux. G... prétend avoir découvert une remarquable recette qui lui permettrait de fabriquer, presque sans frais, à l'aide de n'importe quel alcool, un cognac susceptible de rivaliser avec les meilleurs crus de la Charente. Par deux fois nous avons fourni à G... les ustensiles et les produits dont il dit avoir besoin pour préparer cette eau-de-vie supérieure ; il a confectionné un horrible produit qui n'effrayerait certes aucune

concurrence. Ce produit, il en fait du reste lui-même très judicieusement la critique lorsque, sans l'avertir de la supercherie, on le lui offre pour une eau-de vie quelconqué du commerce. Ce détail prouve assez que les qualités que G... prête à sa liqueur sont, si je puis dire, toute subjectives, et n'existent que dans son imagination. Je dois ajouter, enfin, que G... n'est pas indemne de stigmates physiques de dégénérescence. Sans insister sur la conformation, à certains égards défectueuse, des deux oreilles dont les branches de l'anthelix sont à peine marquées, qu'il me suffise de constater le singulier tic de la bouche dont le malade est atteint ; il est affecté d'une sorte de mâchonnement parculier, accompagné, par intervalles, d'une façon de reniflement.

La plupart des persécuteurs familiaux sont, comme ce malade, des dégénérés ; car on constate chez eux, soit la débilité intellectuelle, soit la déséquilibration mentale, qui constituent la marque essentielle de tout état de dégénérescence. Et nous sommes là en présence de fous raisonnants : jamais, au moins au premier abord, ils ne manifestent de conception délirante violente ; jamais ils ne sont hallucinés ; et leur conversation courante est, en apparence, raisonnable et logique (Ballet).

Ces délires des inventions chez les dégénérés persécuteurs sont généralement des délires passagers. Le pronostic en est donc favorable dans la majorité des cas, mais leur guérison ne détruit par l'aptitude à délirer, qui constitue le fond de la dégénérescence :

2^e *Excitation maniaque*. — Dans l'excitation maniaque ou manie subaiguë, les crises d'invention sont très fréquentes.

La plupart des excités maniaques sont des héréditaires ; et, depuis la simple suractivité de leur intelligence jusqu'à l'excitation délirante la plus complète, ils présentent une infinité de degrés.

Au degré le plus simple, l'excitation maniaque n'est qu'une simple exagération des facultés intellectuelles, peu appréciable et faisant partie de la constitution du sujet.

A un degré plus élevé, l'excitation maniaque est pathologique et s'accompagne de symptômes très nets.

« Dans la sphère intellectuelle, toutes les facultés sont dans

» un état d'exaltation extrême. L'imagination surexcitée fait
» concevoir aux malades mille projets, aussitôt abandonnés que
» conçus : ce sont des combinaisons d'affaires, des projets poli-
» tiques et sociaux, des inventions, des idées scientifiques, artis-
» tiques, littéraires qui surgissent en foule, mais qui diffèrent
» très nettement des idées délirantes de la manie aiguë en ce
» que, quoique pour la plupart irréalisables, ils n'ont rien en
» eux-mêmes d'absurde et se meuvent constamment dans la
» sphère des choses possibles. Souvent même, en raison de
» l'état d'exaltation des facultés, ils offrent un cachet d'origi-
» nalité, de nouveauté, de distinction et de supériorité qui les
» rend véritablement remarquables. On a vu des malades, dans
» cet état, réaliser des inventions utiles, trouver des solutions
» importantes, mettre au jour des productions d'une haute va-
» leur, en un mot, se montrer plus intelligents et plus féconds
» qu'ils ne l'avaient jamais été » (Régis, *Manuel*).

La mémoire de ces malades est également surexcitée : elle l'est souvent à un point tel que les malades récitent de longues tirades d'auteurs classiques, et composent des ouvrages historiques, où les noms, les dates, les chiffres sont cités de la façon la plus exacte. Leur langage est aussi surexcité : leur verve devient intarissable, et, très loquaces, ils s'expriment avec une facilité surprenante.

Dans certains cas, l'excitation des facultés devient plus grande encore, et c'est alors que l'on voit s'ajouter, à cette excitation, un véritable délire, toujours à demi cohérent, et qui revêt le plus souvent la forme ambitieuse. C'est dans ces formes d'excitation extrême que nous rencontrons nos inventeurs ; en voici un exemple, extrait d'un ouvrage de notre maître, M. Régis.

OBSERVATION X

(E. RÉGIS. Les aliénés peints par eux-mêmes, *L'Encéphale*, 1882.)

Excitation maniaque.

Le malade est un jeune homme de 30 ans, tailleur de profession, en traitement depuis six mois dans le service de la clinique, et qui

est atteint d'excitation ou d'exaltation maniaque avec délire ambitieux.

Le malade n'a reçu qu'une instruction rudimentaire. Or, sous l'influence de l'excitation intellectuelle qui a marqué le début de son accès d'excitation maniaque, il s'est mis à écrire, à composer une quantité considérable de lettres, de mémoires, de poésies, voire même de livres. Le fait le plus remarquable sous ce rapport est le suivant. Quelques jours après son entrée à l'asile, le malade s'est mis à écrire l'histoire toute entière du siège de Paris pendant la dernière guerre, ainsi que celle de la Commune. Aucun fait n'y manque : les moindres détails, anecdotiques ou techniques, les noms des officiers ou des soldats qui se sont distingués ou ont été tués dans telle ou telle affaire, le nombre de troupes engagées dans telle autre, les forces respectives des combattants, les citations de proclamations, rien ne manque dans cet ouvrage que l'auteur a intitulé : *Mémoires d'un vrai Parisien*. Or, pour écrire cette histoire si précise, si exacte jusque dans ses moindres détails, le malade n'a eu en main aucun livre, aucun document, ainsi que j'ai pu m'en assurer. Tout a été écrit de mémoire et le fait est assez surprenant pour avoir provoqué l'étonnement de tous ceux qui ont pu lire ces pages, œuvre d'une mémoire surexcitée au plus haut degré.

En dehors de cette particularité, le malade présente d'autres points bien curieux dans son histoire. Ainsi, au début de son accès, il s'était imaginé, entre autres choses, être chargé de préparer secrètement une restauration royale. Toutes les personnes qu'il rencontrait ou auprès desquelles il se trouvait, lui semblaient être de hauts personnages. Venu pour dîner à la table d'hôte du Grand-Hôtel, il reconnaissait là, à sa droite, Émile Augier, à sa gauche M. Cochery, en face le prince de Galles, etc. A l'Opéra, où il se rend après, le malade se sent l'objet de tous les regards admiratifs. M. et M^{me} de Freycinet le contemplant. En quittant l'Opéra, l'idée lui vient qu'il est nommé, par acclamation publique, président du Conseil, et ministre des affaires étrangères. Le voilà qui, aussitôt, se dirige vers le palais du quai d'Orsay, pour y prendre possession de son poste. Il arrive et sonne. La porte s'ouvre, il jette en passant son nom au concierge, et se dirige droit à l'appartement du ministre où il trouve

une chambre ouverte avec un lit à moitié fait. Il se couche dans ce lit, dort du sommeil le plus paisible, et le lendemain matin, vers neuf heures, se réveille et sonne. Un domestique paraît : le malade demande son bain d'un air ministériel. Le domestique est ahuri, il va chercher une personne que le malade prend pour M. Reinach. Après une courte conversation, tout s'explique et B... entre bientôt après à Sainte-Anne.

L'histoire assez amusante de la prise de possession, par le malade, du ministère des affaires étrangères, m'a été certifiée par son frère.

Voici un écrit du malade sur les questions de toute nature, scientifiques, sociales, etc. Il ne faut point perdre de vue que tout cela a été écrit par un tailleur sans grande instruction :

« Ceci est ma propriété personnelle, le fruit de mes études, de mes connaissances spéciales, de mes insomnies et de mes malheurs.

» Je désire que cela soit détruit aussi tôt que possible, et ne soit montré à âme qui vive. Il faut laisser les savants français et étrangers tâtonner et ergoter.

» M. Régis peut se servir de ceci pour ses cours, pour arriver à être le docteur le plus fort, capable de soutenir contre tous ses confrères les thèses les plus avancées.

» La terre a toujours existé et ne tourne pas : c'est faux.

» Le soleil et la lune tournent autour de la terre, ainsi que leurs satellites.

» La pluralité des mondes habités est une erreur. Dans la lune, corps lumineux et éclairant, la vie serait impossible. Le soleil serait naturellement trop chaud. Quant aux étoiles, il ne faudrait pas songer à y demeurer.

» La terre a été peuplée d'animaux extraordinaires, ainsi que les savants s'accordent à le constater. Vers 4000 ans avant Jésus-Christ, le bon Dieu, trouvant probablement que ce n'était pas gai sur notre globe, fit Adam et Eve. Darwin et Littré sont enfoncés.

» Quand Caïn est mort, son âme, mauvaise, s'est transmise à ses descendants, ceci est pour expliquer la métempsychose ou transmission des âmes. Le déluge peut avoir eu lieu.

» Le miracle de la naissance de Jésus-Christ peut être, à mon avis, expliqué ainsi : Dieu a pris les plus simples, les meilleurs pour créer l'Enfant Divin.

» Jeanne d'Arc est la seconde élue : on ne connaissait pas encore l'aliénation mentale ; elle entendait cependant des voix et il fallait bien cela à une pauvre paysanne sans instruction. Quand on a découvert la folie, qui certes est un des plus grands malheurs de notre époque, et qui se propage de plus en plus par les vices de toutes sortes, on a été cruel envers ces pauvres êtres inconscients. Pinel a retiré leurs fers et depuis quelques années on a été plus humain.

» Voici, à mon avis, le traitement le plus prompt de cette maladie. Quand vous prenez un malade honnête, homme ou femme, il faut l'isoler, et, comme on ne découvre la folie qu'à la suite d'extravagances ou de crises, il faut l'isoler, ne lui demandant que très peu de jours pour qu'il puisse se reposer, ne jamais le tromper, et lui donner dans sa cellule, tout ce qu'il désire. Le calme revient immédiatement et, au bout de 15 jours, avec une ou deux médecines et trois ou quatre bains, vous renvoyez votre malade non seulement guéri, mais encore inconscient du mal qu'il a éprouvé, et n'ayant pas à en rougir ».

Dans un autre écrit, le malade demande à Emile Augier, en mauvais vers, de lui faire obtenir à l'Académie française le fauteuil d'Auguste Barbier.

Il adressa également quelques lettres au général Billot pour lui indiquer quelles étaient ses vues en politique, et les nominations qu'il aurait voulu faire, dans les diverses branches du gouvernement.

Jamais ces malades n'ont d'hallucinations ; ils n'ont, tout au plus, que des illusions sensorielles et mentales, moins déraisonnables que celles de la manie aiguë.

Dans la sphère morale, ces malades ont une exagération plus ou moins marquée des mauvais sentiments et des mauvais instincts. Ils ont, pour la plupart, des tendances perverses dans lesquelles ils sont merveilleusement servis par la lucidité et la finesse de leur esprit.

A ne considérer que l'accès d'excitation en lui même, le pronostic est des plus favorables ; la terminaison la plus fréquente est la guérison. Mais, comme le dit M. Régis dans son *Manuel* : « Il faut se rappeler toutefois que l'excitation maniaque est très

» fréquemment la première étape d'une folie à double forme ou
» d'une manie intermittente, quand elle n'est pas symptoma-
» tique d'une paralysie générale commençante ou de l'hystérie,
» ce qui modifie sensiblement le pronostic ».

Le délire des inventions se rencontre également dans la folie à double forme, folie généralisée et « caractérisée par la succes-
» sion régulière d'accès mélancolico-maniaques, c'est-à-dire
» d'accès constitués par une période de mélancolie et une
» période de manie, ou *vice-versa* » (Régis).

Toutes les variétés de manie et de mélancolie peuvent se combiner pour composer l'accès de folie à double forme. C'est ainsi que l'accès peut être formé d'une période d'excitation maniaque et d'une période de dépression mélancolique. C'est dans ce genre de folie à double forme, pendant la période d'excitation maniaque, que nous rencontrons le délire des inventions. Son caractère est le même que dans l'excitation maniaque simple. Les malades ont les mêmes conceptions délirantes, les mêmes idées d'orgueil, de grandeur, d'ambition, d'inventions.

Mais ils sortent de cet état d'exaltation pour tomber dans une dépression mélancolique; et, dans cet état, ils sont tout différents, sans force : sans énergie, abattus, ne parlant pas, ils ont des idées de ruine, de culpabilité qui les hantent.

Le pronostic de la folie à double forme est très grave : la maladie est à peu près toujours incurable. Mais, que ce soit dans l'excitation maniaque simple ou que ce soit dans la période d'excitation maniaque de la folie à double forme, le caractère suivant de nos inventeurs ressort clairement : ils ont une stimulation plus ou moins vive de leurs facultés intellectuelles, stimulation qui a pour effet de les rendre plus actifs, plus spirituels, plus inventifs et plus pleins de mémoire et d'imagination, en un mot, plus intelligents.

3° *Délire des grandeurs*. — Dans le délire ambitieux, les idées de grandeur sur lesquelles le malade concentre sa pensée renferment souvent des idées d'invention.

Certains auteurs ont même annoncé que le délire défini et systématisé des grandeurs existe déjà depuis longtemps chez

tous les malades ayant des idées morbides d'invention. C'est aller un peu loin, à notre avis, car bien des malades inventeurs font des découvertes tout simplement pour leur plaisir et leur satisfaction personnelle, pour satisfaire leur seule manie, sans avoir aucune idée ambitieuse, aucune idée d'orgueil et de vanité.

C'est presque toujours à la période de la folie systématisée du délire des grandeurs que viennent les idées d'invention.

La folie systématisée, vraie folie, folie essentielle, est, d'après M. Régis, « caractérisée par des hallucinations, surtout de l'ouïe, par un délire tendant à la systématisation, et aboutissant à la transformation de la personnalité ».

Les malades, égoïstes, méchants et orgueilleux ont un amour-propre exagéré; s'ils font une invention et si cette invention n'est pas appréciée, ils en ont un profond chagrin. Ils ont d'eux-mêmes un contentement démesuré; ils ont une exaltation extrême du sentiment personnel.

Ils se complaisent dans leur vanité d'inventeurs, et coordonnent leur existence d'après la haute opinion qu'ils ont d'eux. Ils ont la plus haute idée de leur valeur et de leur importance, ils s'attribuent une science, une érudition qu'ils ne possèdent pas. Et ils ont, à ce moment, quelque chose de caractéristique : « C'est qu'ils se composent à leur façon l'habitude du personnage qu'ils croient être » (Régis). On voit alors ces malades se promener dans les cours d'asiles vêtus de costumes bizarres, ornés de plumes, d'oripeaux de toute sorte, affublés de décorations. Ils ont fini par transformer leur personnalité, par ne plus être eux-mêmes : ils sont alors les plus grands inventeurs connus. Et ils sont fiers et dignes dans leur attitude; souvent, ils se sont composé une tête spéciale, et jamais, pas un seul instant, ils ne se départent de leur sérieux.

Cette période de folie ambitieuse dure jusqu'au jour où survient la démence qui détruit peu à peu toutes les conceptions vaniteuses de ces malades.

4° *Paralysie générale.* — La paralysie générale est une affection essentiellement chronique, à début rarement brusque, le plus souvent insidieux et progressif.

Avant d'en arriver à ses manifestations classiques, elle passe par un stade d'invasion, variable suivant les sujets. Ce stade d'invasion a été étudié par notre maître, M. Régis, dans un ouvrage intitulé : *De la dynamique ou exaltation fonctionnelle au début de la paralysie générale*. Le nom de dynamique fonctionnelle lui convient très bien, en raison de l'accroissement d'activité que subissent, simultanément ou isolément, les diverses fonctions de l'économie.

Le docteur Linas, dans son article *Manie* du Dictionnaire encyclopédique, en a résumé ainsi les principaux phénomènes :
« L'explosion évidente de la paralysie générale est très souvent
» précédée, tantôt pendant quelques années, tantôt pendant
» quelques mois seulement, d'une période d'excitation maniaque
» qui consiste en une exaltation extraordinaire de toutes les facultés, une activité démesurée de corps et d'esprit qui se manifeste
» non seulement dans le langage et les écrits, mais plus particulièrement encore dans la conduite. Ces malades montrent
» des aptitudes imprévues, ils conçoivent les idées les plus variées et les plus étranges, ils forment les projets les plus divers et les plus surprenants. Quelques-uns se lancent dans
» des entreprises considérables, dans des spéculations hasardees et dans des témérités aventureuses qui les mènent promptement à la fortune ou à la ruine. Mais, au milieu de cette
» surexcitation et de cette fécondité intellectuelle, on remarque
» de temps en temps des absences momentanées de mémoire, des bizarreries, des défaillances, des lacunes dans les conceptions qui trahissent une démence commençante et constituent la marque caractéristique de l'exaltation maniaque
» prodromique de la paralysie générale... Ces malades sont
» entreprenants, audacieux, pleins de présomption et de confiance en eux-mêmes. Doués d'une activité physique exubérante, et comme agités d'un besoin de mouvement fébrile, ils
» ne peuvent rester en place, ni s'astreindre à aucune occupation sédentaire; ils font des visites, entreprennent des voyages
» et se livrent simultanément à plusieurs genres de travaux. Ils
» abandonnent leur vie régulière pour une existence vagabonde

» et aventureuse; ils se livrent à toutes sortes d'excès; ils devien-
» nent prodigues, dissipateurs, vaniteux, fanfarons; ils exaltent
» leurs forces physiques et morales; ils croient même avoir
» acquis des talents nouveaux et se disent artistes, poètes, musi-
» ciens. Ils forment mille rêves ambitieux et ne connaissent
» aucun obstacle à leur réalisation ».

Ces phénomènes d'exaltation sont intenses et persistants, presque toujours ils sont impulsifs. La suractivité intellectuelle est assez fréquente au début de la paralysie générale : c'est chez les malades possédant cette suractivité intellectuelle que nous rencontrerons des inventeurs.

Les sujets chez lesquels l'intelligence a été plus développée, soit par l'instruction, soit par la profession, sont plus sujets à cette exaltation.

« Chez les travailleurs passionnés qui soumettent leurs facul-
» tés à un exercice énergique et continu, elle passe inaperçue
» tout d'abord et forme comme une espèce de transition entre
» le fonctionnement normal et le fonctionnement pathologique.
» Lorsqu'elle est définitivement établie, elle se manifeste par un
» besoin incessant d'actes intellectuels, presque toujours en rap-
» port avec les goûts et la position du malade » (Régis, *loc. cit.*).

Nous allons reproduire entièrement la description qu'en a donnée notre maître, M. Régis, dans l'ouvrage signalé tout à l'heure.

« Chez les savants, les littérateurs, les artistes, les avocats,
» les hommes politiques, cette suractivité se traduit par une
» exaltation plus ou moins marquée des facultés. Leur intelli-
» gence, devenue féconde, se meut dans un cercle d'idées mul-
» tiples, plus ou moins raisonnables, mais restant néanmoins
» dans la sphère des choses possibles et réalisables. Ils devien-
» nent laborieux et infatigables; ils se passionnent pour leurs
» travaux, composent, dessinent, déclament et discutent avec
» un zèle et une ardeur qu'ils n'avaient point auparavant : les
» uns, à la recherche d'un problème scientifique, s'acharnent à
» l'étude et s'isolent entièrement du monde pour en arriver
» plus vite à la solution cherchée ». « Aussi a-t-on vu des malades,

» dans ces conditions de suractivité pathologique, inventer des
» procédés nouveaux, des combinaisons nouvelles, se faire
» remarquer, en un mot, dans la direction spéciale à laquelle
» ils ont consacré leurs efforts, par des inventions et des res-
» sources d'esprit dont ils n'étaient pas capables avant leur
» maladie » (J. Fabret, *Annales médico-psychologiques*, 1866).

« La plupart, abordant avec passion les grandes questions
» sociales, économiques et financières, proposent des améliora-
» tions et des réformes de toute sorte. D'autres, éprouvant
» comme un besoin irrésistible de donner libre carrière au flot
» d'idées qui les déborde, courent les cercles, les clubs, les
» réunions, et écrivent de véritables volumes dans lesquels ils
» émettent leurs théories et développent leurs conceptions.
» Lorsque cet état d'exaltation de l'intelligence atteint le maxi-
» mum de son intensité, on assiste à un spectacle vraiment
» curieux. On voit les malades ne vivre plus que de la vie intel-
» lectuelle, sans songer à prendre ni repos, ni nourriture; leurs
» idées se multiplient, se pressent, et en arrivent à se confondre,
» si bien que l'exécution manuelle devient trop lente et que la
» plupart de leurs travaux restent inachevés » (Régis, *loc. cit.*).

Cette description des exaltés intellectuels au début de la paralysie générale nous montre, mieux que toute description personnelle, l'aspect véritable de ces malades.

Ces malades s'animent très facilement, ils s'échauffent en parlant; leur exaltation ne connaît bientôt plus de bornes et ils sont loquaces au plus haut degré. Ils rechercheront la société, mais dans le seul but de satisfaire leur manie de parler, leur incroyable exubérance de langage. Eux seuls parleront et discuteront des heures entières sur les projets les plus variés : personne n'aura plus le droit de parler.

Nous allons publier deux observations de ces malades : ces observations sont extraites du livre de M. Régis sur la dynamique au début de la paralysie générale.

La première de ces observations est un cas de dynamique simple; le malade n'a qu'une simple exaltation intellectuelle.

OBSERVATION XI

(E. RÉGIS, *De la dynamique ou exaltation fonctionnelle au début de la paralysie générale*)

Excitation intellectuelle au début de la paralysie générale. Dynamie simple.

M. R... (Ernest), négociant, âgé de 37 ans, appartient à une famille honorable, dans laquelle il n'a jamais existé d'aliénés. Intelligent, mais nonchalant et sensuel à l'extrême, il s'est fort peu occupé de ses affaires et sans commettre de grands excès, a toujours vécu en véritable épicurien.

En 1874, il prend tout à coup la direction de ses intérêts et subitement, fait preuve d'une activité intellectuelle remarquable. Inventions et découvertes, projets économiques et financiers, opérations commerciales les plus diverses, il tente tout, exploite tout avec une hardiesse et une fougue qui tiennent du délire.

Les premières opérations sont couronnées de succès, mais la catastrophe ne tarde pas à survenir; M. R... est déclaré en faillite et peu après condamné à l'emprisonnement pour banqueroute frauduleuse. Sorti de prison en décembre 1875, il se remet aux affaires avec plus d'ardeur et d'activité que jamais. De moins en moins scrupuleux, il commet des actes d'une indécatesse extrême et en arrive à faire des dépenses et des achats qu'il est dans l'impossibilité absolue de payer. En même temps, il se pose en philanthrope, développe à tout instant ses projets de réforme sociale et économique et compose sur ce sujet des ouvrages qu'il essaie de faire imprimer.

Arrêté le 4 mars 1876, au moment où il péroraît en pleine rue, il entre à l'asile de X... le 7 mars suivant.

Là, le malade continue à donner les preuves les plus évidentes de la surexcitation de ses facultés. Il débite de grands discours, écrit lettres sur lettres, compose des vers et développe dans de nombreuses pages un système économique dont il veut doter son pays. Ses projets, quoique impraticables, renferment des aperçus originaux qui leur donnent un certain mérite.

M. R... est doux et tranquille. Ses pupilles sont inégales et très resserrées, sa parole légèrement hésitante, son visage rouge et congestionné.

Le mois suivant, il est pris tout à coup d'un délire général, avec idées ambitieuses et incohérentes, puis survient un accès de délire aigu qui l'emporte en quelques jours.

La deuxième de ces observations est un cas de *dynamie multiple*. Le malade n'a pas seulement de l'exaltation intellectuelle, il a encore de l'exagération des sentiments affectifs. Non seulement il forme de nombreux projets insensés et irréalisables, mais encore il n'est pas égoïste, il est bon et prodigue, d'une prodigalité même excessive.

OBSERVATION XII

(E. RÉGIS, De la *dynamie* ou exaltation fonctionnelle au début de la paralysie générale).

Excitation intellectuelle au début de la paralysie générale.

Dynamie multiple.

Le nommé J. M..., commerçant, célibataire, âgé de 44 ans, entre à l'asile de X... le 24 mars 1876.

J... n'a point de famille connue. Nous avons su par ses amis que depuis environ trois mois il menait la vie la plus active et la plus désordonnée, ne prenant plus un instant de repos, faisant de longues courses à pied, abusant des femmes et de la boisson, parlant, écrivant sans cesse, et développant avec chaleur les projets sociaux les plus inconcevables. Il manifestait une pitié profonde pour les pauvres, et dans les derniers temps, faisait l'aumône avec une prodigalité excessive.

Il nous arrive avec le certificat suivant :

« Affaiblissement des facultés intellectuelles et de la mémoire ; propos incohérents ; idées ambitieuses ; projet de réformer la société française, d'améliorer la situation des malheureux, d'organiser le travail sur un plan nouveau ; activité désordonnée ».

A l'asile, le malade continue à donner les signes d'une exaltation

des plus marquées. Il parle d'une façon emphatique, gesticule, discute pendant des heures entières, écrit lettres sur lettres, dans lesquelles il revient sans cesse sur son sujet de prédilection, le bonheur social et l'amélioration des classes pauvres. Il cherche constamment à s'échapper.

Le mois suivant, apparaît l'irrégularité pupillaire ; la parole et la démarche conservent la même aisance ; l'activité est toujours la même. Le 15 juin 1877, J..., toujours à la première période et présentant la même exaltation intellectuelle et physique, s'évade en franchissant le mur de son quartier.

Comme nous l'avons vu, l'excitation maniaque s'accompagne d'une surexcitation des facultés intellectuelles. Le début de la paralysie générale est accompagné également d'une exaltation intellectuelle. Comment les distinguer, comment les diagnostiquer l'une de l'autre ?

Dans l'excitation maniaque, l'accès intellectuel porte surtout sur la nature des actes plus que sur leur nombre, sur la qualité plus que sur la quantité. Les malades se montrent érudits et beaux parleurs ; leur mémoire et leur imagination sont excitées à un tel point qu'ils « se rappellent de longues tirades des auteurs classiques qu'ils avaient apprises dans leur enfance, » composent des discours, des poésies, parlent et écrivent avec « une variété de termes et un bonheur d'expressions qu'ils n'auraient pas eus à l'état normal » (Falret, *loc. cit.*)

Dans la paralysie générale, au contraire, les malades n'ont plus cette imagination aussi vive, cette mémoire aussi brillante. Leur intelligence se ternit au lieu de briller d'un éclat plus vif ; leur valeur intellectuelle diminue à mesure que la maladie augmente, et, comme le dit Falret : « L'observateur attentif » commence déjà à constater chez les malades quelques absences » momentanées de mémoire ou d'intelligence, de véritables » lacunes dans les conceptions, en un mot, des traces non » testables de démence commençante, qui sont comme la » marque caractéristique de cette maladie mentale, même dès » ses premiers débuts ».

Enfin, chez un certain nombre de ces paralytiques, à l'exaltation intellectuelle vient s'ajouter et se joindre, comme nous l'avons vu dans notre seconde observation, une exaltation des sentiments affectifs. « Ils deviennent bons, sensibles, généreux, » aimant parents et amis, compatissants pour les pauvres, charitables pour les malades, affectionnés pour les animaux. Ils se font les défenseurs des utopies philanthropiques les plus merveilleuses, réclament l'amélioration des classes ouvrières, la suppression des armées, etc. » (Régis). Les exaltés maniaques, au contraire, sont pour la plupart méchants, prodigues, haineux, emportés, violents et processifs.

Le délire des inventions, dans la paralysie générale, peut également se rencontrer alors que la démence a fait des progrès, que l'exaltation des facultés a cédé peu à peu et fait place au délire des grandeurs. Mais, de même que ce délire des grandeurs est absurde, mobile, contradictoire et incohérent, de même le délire des inventions est absurde et incohérent. Il doit ces caractères à la démence qui constitue alors le fond de l'état intellectuel.

5° *Alcoolisme*. — La folie alcoolique peut se présenter sous deux formes : la forme maniaque et la forme mélancolique. C'est dans la première de ces formes, dans la forme maniaque, que nous rencontrerons des inventeurs.

On peut toujours distinguer dans les délires de cause éthylique deux catégories de malades :

a) Les alcooliques chroniques, qui, par excitation passagère de l'alcool, éprouvent une exaltation des facultés intellectuelles qui diminue avec la disparition de l'ivresse.

b) Les alcooliques vrais, qui ont suivi toute l'évolution de leur délire et dont les excès d'alcool ne font qu'exaspérer leur crise.

Dans ces deux catégories d'alcooliques, nous trouvons des inventeurs.

Dans le premier de ces groupes, l'homme présente une résistance de l'organisme aux lésions habituelles de l'alcoolisme, jusqu'à ce qu'il s'achemine vers le *delirium tremens*. Il suffit,

dans ce cas, que l'individu ait une idée quelconque d'invention, pour que son obsession, latente à l'état normal, s'éveille sous l'influence de l'intoxication.

Dans le second groupe, le délire a suivi toute son évolution et les excès ne font qu'exaspérer la crise. Les malades ont alors de fréquentes hallucinations de la vue et de l'ouïe. Chez eux, le délire des inventions n'est pas toujours isolé : il peut se combiner à des idées de persécution vagues ou coordonnées à une folie systématique alcoolique, à un délire alcoolique chronique.

L'alcoolique, qui est en mouvement incessant pendant sa crise, fera de longs récits, mais composés de phrases saccadées, sans aucun lien logique. Il racontera des faits et pas de réflexions. Il aura de l'insomnie, de l'incohérence dans les idées. De plus, il tendra presque fatalement à devenir un persécuté, et, par ce fait, un persécuteur.

Nous allons publier une observation personnelle, celle d'un malade actuellement interné à l'asile de Cadillac, et que nous avons examiné dernièrement. C'est un alcoolique de longue date, qui s'est remis à boire à la suite de mauvaises affaires et de chagrins domestiques, et qui a du délire des inventions, en même temps qu'il a de vagues idées de persécution.

OBSERVATION XIII (personnelle)

Julien A..., 40 ans, ouvrier mécanicien.

Père assez intelligent, sanguin, très sobre, fumant beaucoup, sujet à des vertiges. Très maniaque, actuellement il est retraité de la Compagnie des chemins de fer du Midi où il était chef de terrassement. N'a qu'une instruction très élémentaire, mais se croit supérieur comme intelligence. Lecteur assidu de journaux scientifiques et d'ouvrages parlant des progrès de la science et des grandes inventions, il discute volontiers les questions scientifiques et se croit capable de pouvoir discuter. N'a jamais rien inventé ni cherché à rien inventer. S'est borné à lire beaucoup et à se faire une foule de con-

ceptions fausses. Très bavard, assomme les gens avec lesquels il converse par ses théories scientifiques, et ne veut jamais convenir de son erreur.

Mère d'une intelligence très médiocre, était garde-barrière et est actuellement retraitée. Prévoyante, très économe. N'a jamais présenté aucun accident nerveux. N'eut qu'un seul enfant : le malade qui nous occupe.

Histoire du malade. — N'a jamais eu de maladies graves. Est assez grand, assez fort et paraît assez intelligent. Il répond très bien aux questions qu'on lui pose et trouve même parfois des réparties assez spirituelles. Est marié, actuellement séparé de corps avec sa femme. A deux filles : l'une de 20 ans, grande, maigre, très nerveuse et très impressionnable, anémique ; l'autre, 18 ans, bien portante, robuste, nerveuse également, actuellement adonnée au vice avec sa mère.

Le malade est arthritique ; il présente des signes d'artério-sclérose, de la dureté des artères, un peu de mollesse du cœur et du ralentissement du pouls (60 pulsations). Sujet aux maux de tête, fume beaucoup. S'est beaucoup amusé pendant sa jeunesse et fréquentait assidument les cabarets. Il buvait la goutte tous les matins, l'apéritif (absinthe) tous les soirs, et son litre de vin à tous les repas ; avait pris une vie plus rangée depuis son mariage, mais a repris son ancienne existence à la suite de mauvaises affaires et de ses mauvais rapports avec sa femme.

Il est allé à l'école primaire jusqu'à l'âge de 14 ans ; il était dans les bons élèves, mais peu parleur et ne fréquentant pas ses amis d'école. A 14 ans il fut mis en apprentissage chez un mécanicien ; en plus de son travail d'atelier, il suivait, le soir, un cours de dessin et faisait les écritures de son père. Il semble avoir pour son père une admiration très grande ; il le considère comme étant d'une intelligence très supérieure. Son père, en effet, se croyant un savant, capable de pouvoir discuter les plus grands problèmes de la science, rêvait pour son fils une position brillante, et lui inculquait chez lui ses idées et ses conceptions fausses. Il aurait voulu envoyer son fils dans une école d'Arts et Métiers pour qu'il devint ingénieur. Mais, ses moyens ne lui permettant pas, c'est alors qu'il le met en apprentissage et veut en faire un bon ouvrier mécanicien, lui faisant com-

prendre que s'il veut être sérieux et travailleur consciencieux, il pourra arriver à une bonne position et pourra mieux chercher à trouver quelque chose, à inventer. Et pour donner plus de goût à son fils, il le fait monter sur une locomotive et lui en explique tous les mécanismes.

Ce fait frappa l'imagination de notre malade et c'est de là qu'a débuté son grand amour exclusif pour tout ce qui est mécanique. Il travaille dans plusieurs ateliers et ne cesse de subir l'influence de son père dont il admire de plus en plus l'intelligence et qu'il finit par considérer comme un idéal qu'il doit essayer d'égaliser. C'est à cette époque qu'en dehors de son travail il fréquentait les cabarets et se livrait à l'ivrognerie : « J'étais faible de caractère et je me laissais entraîner par les amis, dit-il ». Il se lia également à cette époque avec une fille qui, loin de le retenir, l'excitait plutôt à la mauvaise conduite.

Il se passionne de plus en plus pour la mécanique, subit toujours l'influence de son père qui lui dit de chercher à imaginer quelque chose et c'est en 1880 que lui viennent pour la première fois les idées d'invention. Il voit un nuage qui obscurcissait le soleil tout en laissant un point très brillant ; c'est pour lui un avertissement du ciel, il doit inventer quelque chose.

Il entend parler à son usine d'une modification à faire à une machine ; il étudie, lit à son tour des journaux scientifiques et des ouvrages que lui prête et lui explique son père, et finit par trouver une idée. Il donne cette idée, elle est suivie. Cela ne fait qu'accroître ses idées d'invention. Il devient très bavard ; partout où il passe, il cherche à inventer, il étudie tous les mécanismes, donne son idée de tous les côtés. On ne l'écoute pas, on se moque de lui, mais, dit-il, on finit toujours par se rendre à mon idée et par me donner raison, car l'évidence est là. C'est alors qu'il prétend avoir inventé un porte-outil à faire les charnières ; il dit même que ce porte-outil est employé partout en France même à l'étranger, fait reconnu tout à fait inexact. Il se refuse, du reste, à donner toute description de cette invention.

C'est également en 1880 qu'il eut un enfant de ses rapports illégitimes ; il songea à régulariser sa situation et se maria.

Deux ans plus tard, il eut un autre enfant. C'est alors qu'il songea

à mener une vie plus régulière, qu'il perdit l'habitude de boire. Il voulut s'installer à son compte, pour assurer une bonne position à ses deux filles qu'il aime et pour lesquelles il est aux petits soins. Il dépensa toutes ses économies pour monter un atelier de mécanicien. « Je pensai, dit-il, qu'en travaillant pour mon compte, je pourrais travailler davantage pour moi, faire des inventions dont je ferais moi-même l'essai avant de les livrer au public et qu'ainsi j'arriverais à la fortune, à la gloire ». Mais il fit de mauvaises affaires. De plus, il eut à ce moment de fréquentes discussions avec sa femme, discussions occasionnées par la mauvaise conduite de celle-ci. Sa femme le quitte finalement, emmenant avec elle la plus jeune de ses filles, avec laquelle elle est actuellement adonnée au vice.

Ces deux faits le frappent profondément ; il crut en devenir fou. Il redevint buveur, et c'est alors qu'il alla travailler dans une usine de Talence où d'excellents renseignements sont donnés sur son compte. C'était un bon ouvrier qui, les premiers temps, dit-on, n'avait pas toutes ses idées à lui ; il devint de plus en plus loquace, et finit par avoir des idées si déraisonnables et une attitude si peu normale, que le fils de son patron se décide à l'amener lui-même à l'hôpital Saint-André où nous l'avons examiné.

Etat actuel : Le malade rit niaisement pour un rien ; il est très exubérant, très loquace, parle avec de grands termes, mais en termes vagues, incohérents même. Il dit toute son histoire d'un air très satisfait. A l'usine de Talence, il avait plus que jamais ses idées d'invention. A ce moment, il eut quelques illusions, grâce auxquelles il s'est vu l'objet de l'attention et de la conversation publique. Quand il rentrait chez lui, il entendait les gens parler de lui : « Voyez-vous, celui-ci, c'est le fils de l'ancien chef de terrassements, un homme intelligent ». Il vit de tous côtés des allusions à certaines époques de sa vie. Le n° 22 du manomètre faisait pour lui allusion au chiffre 22 de la maisonnette de garde-barrière occupée par sa mère ; d'autres chiffres faisaient allusion à la date de son mariage, à son âge, à celui de son père.

Toutes ces allusions le tracassaient, l'ennuyaient, troublaient de plus en plus son repos mental. C'est alors que pour s'en débarrasser il voulut faire une invention sublime qui lui assurerait une place parmi les grands hommes.

Travaillant auprès d'une machine dynamo, il se fit cette réflexion : « L'homme est une machine comme les appareils du télégraphe et du téléphone sont des machines ; ces deux appareils pouvant faire communiquer par un fil deux hommes entre eux, à distance, ne serait-il pas plus simple que l'homme, machine plus compliquée, par ses propres moyens de machine, communiquât à distance, directement et sans fil avec un autre homme ? » Il fut alors complètement obsédé par cette idée, il ne dormait plus et ne faisait qu'étudier les moyens de parvenir à établir cette communication. Il y parvint enfin, mais, dit-il, pour que je puisse avoir des communications avec quelqu'un, il faut que je sois auprès d'une machine dynamo. Il délaissa son travail et ne s'occupa plus que de ce qu'il appelle sa plus belle invention. Il eut alors des communications avec le premier président du tribunal, avec le procureur de la République, avec le substitut, le général en chef, le commissaire de marine et l'archevêque. Il demandait psychiquement à avoir une communication avec tel personnage, et, quelques secondes après, une voie intérieure lui répondait que la communication était établie et qu'il pouvait parler ; un dialogue absolument intérieur s'engageait alors.

Jamais il n'a parlé pour communiquer, et jamais il n'a eu de réponses auditives. Les communications étaient de nature psychique.

Depuis qu'il est à l'hôpital il n'a pas eu de communication, et cela, dit-il, parcequ'il n'est pas auprès d'une machine dynamo. Le malade, très réticent, ne veut pas dire de quoi il est question dans ces communications ; cependant il finit par avouer qu'il n'a inventé ces communications que pour se débarrasser de ces allusions dont il a été question ; il s'adressait aux autorités pour leur raconter qu'on le poursuivait partout, que partout où il allait on faisait des allusions aux époques de sa vie, qu'on le narguait et il leur demandait ce qu'il fallait qu'il fût pour éviter ces persécutions et pour en avoir justice.

Il n'eut du reste des communications qu'avec des notabilités, une seule fois avec son père.

Le malade nie toute hallucination de la vue, de l'ouïe, du goût et de l'odorat. Les seuls phénomènes de cet ordre qu'il paraisse avoir ressentis ont été passagers et relatifs à la sensibilité viscérale ; c'est ainsi qu'il dit avoir été constipé durant 24 heures par le courant

électrique. En parlant de ses communications, il s'écrie plein d'orgueil et de joie : « J'ai trouvé la plus belle des inventions et je me considère en ce point comme supérieur au Président de la République : je serais le plus heureux des hommes si les journaux scientifique pouvaient parler de moi et de mon invention ».

L'état de ses réflexes tendineux et musculaires est tout à fait normal. Il n'a pas de tremblement de la langue ; son écriture n'est pas altérée ; on ne relève chez lui aucun trouble oculo-pupillaire, aucune trace de syphilis.

Les renseignements pris sur lui auprès de sa propriétaire et de sa fille sont excellents ; elles parlent de lui comme d'un homme très honnête et très courageux, excellent père, bon ouvrier. Sa fille prétend que ce sont les chagrins que lui ont causés ses mauvaises affaires, et la mauvaise conduite de sa femme, surtout la séparation de corps avec sa femme et l'éloignement de sa plus jeune fille, qui lui ont tourné la tête.

Le malade est entré d'office à l'asile de Cadillac le 31 janvier 1900.

Nous l'avons vu à l'asile le 9 février, et le séjour à l'asile semble déjà avoir fait sentir son bon effet ; le malade commence à nier ses idées délirantes et prétend déjà qu'il n'a jamais eu de communications.

Il n'y a pas à en douter : chez notre malade, les idées d'invention ont été semées par son père. Il a suffi que ce buveur, qui s'était arrêté de boire après son mariage, se remit à la boisson par suite de ses mauvaises affaires et de ses chagrins domestiques pour qu'une crise de délire des inventions éclatât chez lui. Cet homme, de plus, est un débilité ; sans retrouver, chez lui, de traces bien manifestes de dégénérescence, quelque chose en lui nous dit que c'est un dégénéré.

Ces troubles psychiques de l'alcoolisme s'observent de préférence chez les sujets que leur hérédité, leur profession et leur état de débilitation et de dégénérescence prédisposent aux affections cérébrales ou vésaniques.

A noter que la plupart font un usage immodéré d'alcools de mauvaise nature ou de liqueur d'absinthe. Ils présentent alors

des phénomènes d'intoxication qui permettent d'émettre l'hypothèse suivante : les phénomènes d'intoxication alcoolique ont une physionomie à peu de chose près analogue aux phénomènes d'auto-intoxication consécutifs aux maladies infectieuses ; tous ces délires sont dus aux effets de toxines non éliminées et sembleraient susceptibles d'un même traitement qu'il faut continuer longtemps, car l'organisme continue à élaborer des toxines même après la suppression de l'intoxication extérieure.

CHAPITRE VI

ÉTIOLOGIE. DIAGNOSTIC. PRONOSTIC. TRAITEMENT.

Etiologie.

Nous pouvons envisager, pour le délire des inventions, les causes prédisposantes et les causes occasionnelles.

Causes prédisposantes. — *a)* L'hérédité, qui donne pour ainsi dire la clef de tous les délires en dévoilant une diathèse névropathique, ne prouve pas que les inventeurs morbides soient fils d'inventeurs, car nous savons que souvent l'hérédité se transmet en se transformant. Toutefois, elle joue un rôle important dans la genèse de l'invention morbide, et souvent les malades ayant le délire des inventions ont un père ayant eu la manie des découvertes.

De toute façon, on rencontre toujours, pour peu que l'on remonte dans la généalogie des inventeurs malades, chez les ascendants proches ou éloignés, auteurs ou ataviques, soit des névropathes, soit des gens bizarres et excentriques, des dégénérés, soit des paralytiques généraux, soit des alcooliques, soit des aliénés véritables.

b) Le principe héréditaire névropathique se développe facilement sur un tempérament nerveux, avec tendance aux congestions cérébrales, plus facilement encore sur un dégénéré héréditaire.

c) Les hommes semblent un peu plus prédisposés au délire des inventions, à cause de leur plus grande activité physique et de leurs connaissances ordinairement plus développées.

d) L'influence de l'instruction est considérable.

e) On peut enfin citer comme plus prédisposés au délire

des inventions, les individus doués d'un sentiment excessif de la personnalité, et ceux qui se font remarquer par leur bizarrerie et leur originalité.

Causes occasionnelles. — *a)* Causes physiques. Ce sont surtout les intoxications (alcoolisme, absinthisme, etc.), qui font naître des conceptions délirantes.

Les écarts de régime, une existence dissipée, irrégulière ou très accidentée, les études trop précoces ou trop sérieuses, une concentration d'esprit exagérée, les veilles prolongées peuvent compter comme causes occasionnelles.

b) Causes morales. — Sur un terrain prédisposé et préparé, il suffit d'un traumatisme moral pour faire jaillir les idées d'invention. Citons les discussions de famille, les pertes d'argent, la lecture assidue de journaux et de travaux scientifiques, les froissements d'amour-propre, les ressentiments d'un orgueil blessé, les tribulations d'une ambition déçue, les événements politiques et les grandes crises sociales, enfin l'imitation.

Diagnostic.

Nous avons vu que le diagnostic entre l'inventeur normal, sain mentalement, et l'inventeur malade était souvent très difficile à faire.

De même, la différence entre l'obsession physiologique normale et l'obsession pathologique n'est pas toujours facile. Rappelons que l'obsession physiologique est voulue, parfois même cherchée, en tous cas acceptée et non douloureuse. L'obsession pathologique de l'invention est bien distincte de l'idée fixe; la première est consciente et douloureuse, la seconde est complètement méconnue.

Quant au délire idiopathique, le diagnostic en est relativement facile : les idées d'invention occupent complètement l'esprit du malade qui ne vit que pour elles et par elles : elles forment le tout délirant.

Les délires des inventions symptomatiques ne sont que les symptômes d'une psychose plus étendue : ils ne forment plus le

tout délirant, mais ne sont qu'une partie plus ou moins restreinte et plus ou moins épisodique d'un autre délire, ce qui les distingue bien du délire idiopathique.

Rappelons que la plus grande partie des inventeurs malades sont des dégénérés. L'autre partie comprend les alcooliques et les excités maniaques (manie aiguë, paralysie générale).

Pronostic.

Il y a lieu de tenir compte, pour le pronostic, surtout de l'état du sujet chez lequel s'est greffé le délire des inventions.

Lorsque la manie des inventions s'est étendue et systématisée, elle se montre très rebelle et très opiniâtre.

Est-on en présence d'un alcoolique? La guérison, quoique encore réelle, n'est pas très grande.

Est-on en présence d'un dégénéré? Le délire des inventions pourra disparaître, mais il reviendra tôt ou tard. Les dégénérés sont, pour ainsi dire, voués au délire.

Est-on en présence d'un excité maniaque? Songeons que très fréquemment l'excitation maniaque est la première étape d'une folie à double forme ou d'une manie intermittente, quand elle n'est pas symptomatique d'une paralysie générale commençante, ce qui modifie sensiblement le pronostic.

Dans la folie à double forme, dans le délire des grandeurs à la période de la folie systématisée et dans la paralysie générale, le pronostic du délire des inventions est celui de ces maladies, c'est-à-dire qu'il est des plus graves. Car, dans ces maladies, le délire des inventions qui s'est greffé donne un caractère de gravité de plus à des maladies déjà très graves par elles-mêmes.

Traitement.

Le traitement prophylactique pourrait peut-être être préconisé, quoique sans grande efficacité. Surveiller l'éducation et le moral des gens prédisposés serait à peu près tout.

Le traitement curatif comprend deux sortes de moyens : moyens psychiques et moyens physiques.

Moyens psychiques. — La discussion et le raisonnement n'ont absolument aucune efficacité. Il faut, au contraire, être de l'avis des inventeurs malades et leur donner raison, tout en essayant de provoquer en eux de fortes préoccupations n'ayant aucun rapport avec les inventions.

On peut essayer la suggestion hypnotique : ses résultats sont plutôt douteux.

Le meilleur moyen psychique paraît être l'isolement des malades, l'isolement brusque.

Le travail manuel, les jeux, les voyages, les exercices corporels peuvent avoir une heureuse influence sur l'état mental des inventeurs, à condition qu'ils ne soient pas pour les malades le point de départ de nouvelles inventions.

Moyens physiques. — Parallèlement au traitement moral, doit être institué le traitement physique, qui a ainsi une grande importance, surtout chez les alcooliques et chez les malades ayant des tendances à la congestion cérébrale.

Les drastiques, les émissions sanguines, peuvent donner de bons résultats. Il faudra constamment surveiller l'état des reins.

Contre l'excitation, contre l'insomnie, l'arsenal thérapeutique est riche en remèdes calmants et hypnotiques.

L'hydrothérapie, guidée par des mains expérimentées et adroitement maniée, pourra être d'une grande utilité.

Souvent il faudra songer aux reconstituants et aux toniques.

Il faudra savoir se mettre en garde contre les simulations très habiles de certains inventeurs délirants qui se prétendent guéris et le paraissent réellement, et attendre leur franche et sûre guérison avant de les rendre à la vie sociale.

CHAPITRE VII

APPLICATIONS MÉDICO-LÉGALES ET SOCIALES

Le délire des inventions est une des formes de la folie dont l'appréciation médico-légale présente souvent de délicates et graves difficultés. Ces idées délirantes, à leurs degrés divers, peuvent soulever les problèmes les plus intéressants.

Pour ne citer que les principaux, nous dirons qu'elles peuvent être la source de vols et de meurtres : les malades volent pour subvenir aux dépenses que nécessitent leurs inventions et leurs essais : ils tuent pour essayer sur un homme la puissance d'un engin qu'ils ont découvert ou pour se procurer l'argent nécessaire à leurs découvertes.

Ce délire peut aussi donner lieu à des procès civils, en particulier à des demandes de divorce, de séparation de biens ; le plus souvent, c'est le conjoint du malade qui, mis à l'abandon et à la misère, réclame ses droits.

La solution de ces problèmes est loin d'être toujours facile. Si nous sommes en présence d'un cas très nettement caractérisé de folie et de délirantes inventions, la tâche est aisée. Mais, en dehors de ces cas, il existe, comme nous l'avons vu, toute une catégorie de situations intermédiaires des plus difficiles à apprécier.

Or, précisément ce sont ces situations intermédiaires qui donnent le plus souvent lieu à des interventions médico-légales, et c'est d'habitude soit à de simples obsédés, soit à des délirants à idée fixe, soit à des alcooliques que l'on a affaire.

Quel est alors le rôle du médecin légiste ? La preuve de l'aliénation mentale n'est pas toujours facile à faire, car beaucoup

de ces malades conservent, avec la faculté de raisonner, toutes les apparences d'un esprit lucide et d'une intelligence saine. Aussi, sans sortir de son rôle, c'est dans ces cas surtout que le médecin devra étudier et préciser avant tout l'état morbide du sujet, sa forme, ses caractères, son intensité, et c'est sur ces données médicales qu'il devra s'appuyer pour conclure au point de vue de la responsabilité et de la capacité. Il devra surtout rechercher les rapports qui peuvent exister entre le fait incriminé et les conceptions délirantes.

Presque toujours les actes de ces malades sont motivés, réfléchis et délibérés. Les malades les ont voulus, mûrement prémédités et même préparés avec une habileté surprenante.

Le seul fait de cette préméditation semble, pour certains magistrats, contradictoire avec la folie et exclusif de toute irresponsabilité.

C'est là, à notre avis, un préjugé funeste qui a été et peut devenir la source des plus graves erreurs judiciaires et contre lequel le médecin légiste ne saurait trop réagir.

Car ces malades inventeurs, malgré leurs qualités parfois brillantes, ne sont que de véritables infirmes intellectuels. Et le monde, auquel ces apparences trompeuses suffisent, accepte ces malades aussi longtemps qu'ils ne le gênent pas, mais il n'a pas assez de sévérité pour eux quand un éclat se produit et n'admet pas volontiers qu'on lui montre combien la chute était facile à prévoir.

Que dire encore de ces déséquilibrés qui vivent pour ainsi dire à la frontière de la folie et de la raison, de ces rêveurs qui ne touchent à la terre que par les pieds et qui vivent dans leurs rêves étoilés ? Dire que ce sont des aliénés confirmés, ce serait aller trop loin ; les traiter en gens raisonnables, ce serait commettre une erreur non moins graves. La vérité est entre ces deux extrêmes.

Et pourtant, ces gens qui poursuivent toute leur vie des chimères irréalisables, c'est surtout dans les gazettes judiciaires qu'on apprend leur existence et leur façon d'être. Nous l'avons vu par une de nos observations.

Ce dont il faut surtout tenir compte, c'est de leur imprévoyance, de leur mobilité d'esprit et de la perte plus ou moins complète, pendant les périodes d'excitation, de la conscience de la valeur morale de leurs actes.

S'il n'est pas possible de les considérer comme non coupables de leurs actes criminels, il est juste au moins de se montrer indulgent pour eux et de trouver, dans leur état mental défectueux, les motifs d'une très large atténuation.

La capacité et la responsabilité de tous ces malades varient donc suivant la forme clinique du délire. Il n'y a pas de règle générale et fixe; c'est une question de mesure variable suivant les cas et dont seul le médecin légiste peut être juge.

Au point de vue social, les malades inventeurs nous suggèrent de nombreuses réflexions et font apparaître les problèmes et les questions les plus délicates.

Ces aliénés sont en effet lucides, et même un certain nombre sont doués d'une grande volonté, ont leur spontanéité, leur action et aussi leur influence. Ils agissent non seulement sur les natures faibles, mais aussi sur les natures fortes. Ils peuvent éveiller des scrupules et des craintes chez les caractères les plus droits, les mieux faits pour la confiance. Ils peuvent jeter le désordre chez ceux qui étaient destinés à une vie exemplaire.

Et ils sont d'autant plus redoutables et malfaisants que leur maladie est moins aisément appréciable. A les examiner d'une façon superficielle, on leur trouve des airs de raison; et cela leur permet souvent d'acquérir plus ou moins d'autorité sur les personnes qui les voient de temps en temps. Témoin ces deux malades que nous avons eu l'occasion de citer à propos de l'idée fixe. Le premier est ce sinistre aventurier qui, s'improvisant diplomate pendant la guerre de 1870, réussit à se faire prendre au sérieux et contribua dans une certaine mesure aux catastrophes qui fondirent sur son propre pays. La deuxième est cette habituée de la Salpêtrière qui développa à un ministre tout un plan d'un journal financier, et l'enthousiasma à un point tel qu'il aurait donné suite à cette communication si on ne lui avait pas prouvé qu'il était en face d'une folle.

Et, comme nous le disions, l'histoire de la civilisation fournit une masse de faits prouvant que beaucoup des ces inventeurs ont eu une grande influence sur la vie sociale et politique de leurs contemporains en les entraînant par leurs projets et leurs plans chimériques.

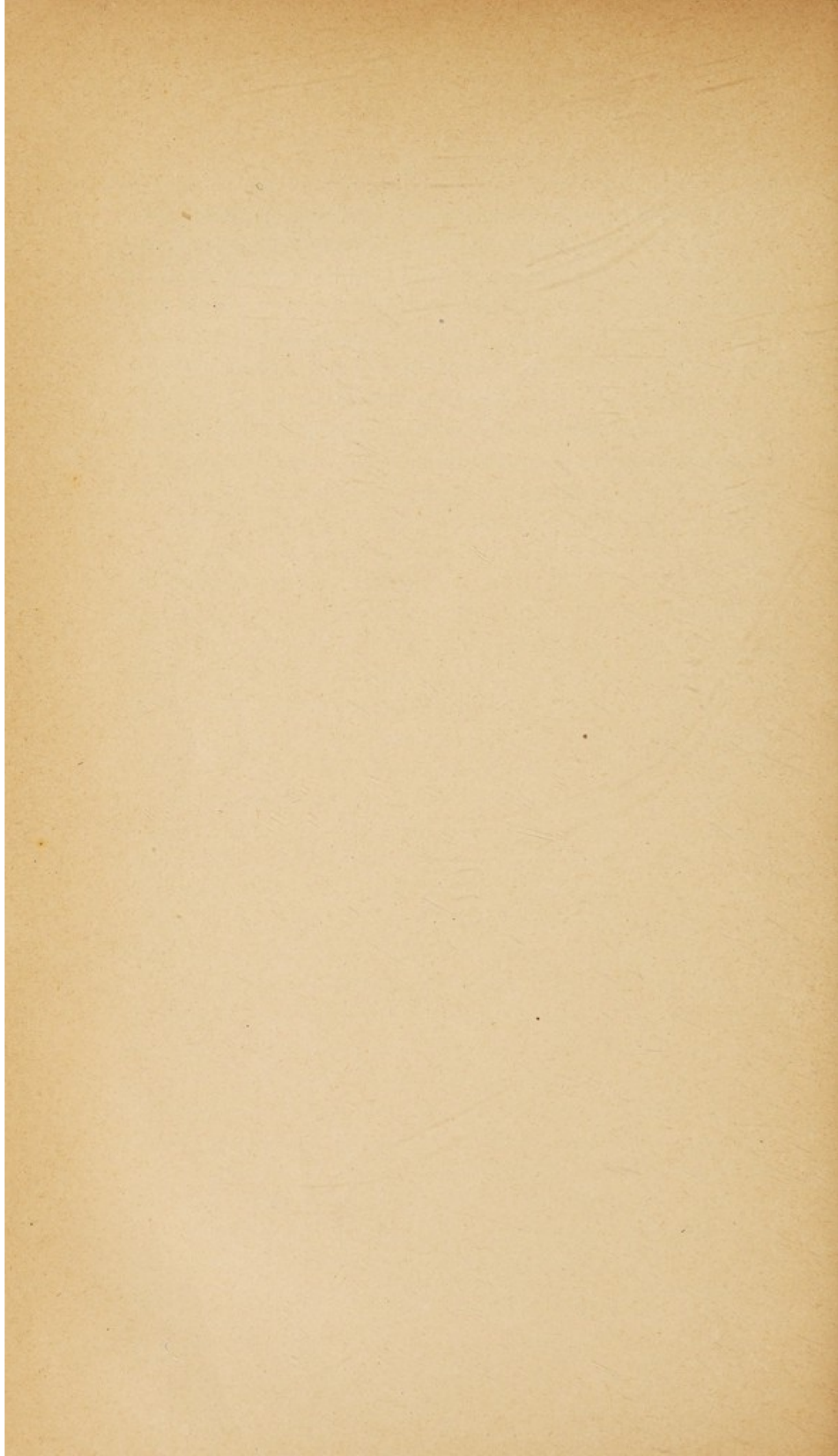
De plus, le mariage de ces aliénés est toujours malheureux pour l'associé, très souvent pour les enfants qui naissent de cette union. Nous avons vu ces inventeurs laisser leurs femmes et leurs enfants dans la misère et à l'abandon, nous les avons vus menaçants et injurieux, s'affranchissant de tous égards et de toutes règles. Nous avons vu régner le désaccord et la division dans leurs familles. Les problèmes sociaux les plus délicats apparaissent donc au médecin. Comme le dit Guislain (*Traité théorique et pratique des maladies mentales*). « Au point de vue de la » médecine légale et de toutes les questions qui peuvent inté- » resser la liberté, la fortune, le sort de l'homme, l'étude de ces » aliénations exige toute la sollicitude du médecin. Dans l'ap- » préciation de ces affections, il aura souvent à lutter contre » l'inexpérience de ceux qu'il doit éclairer, et bien souvent son » opinion sera considérée comme une tendance qui le porte à » ne voir partout que des aliénés ; mais ordinairement de tristes » réalités finissent par ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, » et donner gain de cause à l'homme de l'art ».

Nous avons parlé de l'utilité de l'isolement pour ces malades comme moyen de thérapeutique. Souvent la même mesure est prise aussi dans un but administratif et d'ordre public. Sous ce rapport, on peut dire que la séquestration est applicable au plus grand nombre des individus atteints du délire des inventions ; aux uns, parce qu'ils sont notoirement dangereux et malfaisants, entraînés par leurs conceptions délirantes ; aux autres, parce que, tout en se montrant inoffensifs en apparence, et ne présentant pas de danger immédiat, ils n'en sont pas moins une menace incessante pour leur famille et la société.

On dit de ces derniers : ce sont des toqués, des originaux, des exaltés, ou quelque qualification analogue. Et dans la société on en rit, on les évite et on leur passe leurs bizarreries,

mais il n'est pas toujours possible d'en rire, et on en pleure quelquefois, et on ne peut pas toujours les éviter, car il est de ces excentricités qui sont préjudiciables non seulement à leurs auteurs, mais qui encore compromettent leurs familles, ou sont de terribles dangers.

La plupart du temps les excentricités conduisent ces malheureux à la folie. Beaucoup d'autres, il est vrai, même pendant une longue vie, n'arrivent pas à ce dernier terme de la décadence intellectuelle. C'est surtout de ceux-là qu'il faut se méfier; car ils demeurent originaux et bizarres pour leur malheur et le plus souvent pour celui des autres.



CONCLUSIONS

1° Le génie n'est pas une folie, ni une névrose. Il y a des hommes de génie qui, mentalement, sont sains, et qui n'ont aucune tare.

2° Nous divisons ainsi l'étude du délire des inventions : *a*) obsession, *b*) idée fixe, *c*) délire proprement dit ou idiopathique, *d*) délires symptomatiques.

Il y a une obsession physiologique normale : elle dérive toujours d'un substratum émotionnel ; elle est voulue, acceptée, non douloureuse.

3° Entre l'inventeur normal et l'inventeur malade existe une transition pour ainsi dire insensible. Il y a là une frontière où vivent des individus intelligents, mais déjà porteurs d'une tare et qu'on ne peut classer ni parmi les fous, ni parmi les raisonnables.

4° L'obsession pathologique des inventions est une idée fixe jugée telle et non méconnue, idée parasite, automatique, discordante, irrésistible. Elle s'impose à la volonté des malades et entraîne de la part de celle-ci une lutte qui ne fait le plus souvent qu'accentuer l'angoisse.

5° L'idée fixe, sans importuner autant le malade que l'obsession, est inconsciente : elle n'est plus reconnue par le malade comme fausse et pathologique. Mais, avec la prédominance de l'idée fixe, le malade continue de penser à peu près normalement.

6° Le délire des inventions est l'ensemble des conceptions délirantes ayant pour objet l'invention. Le délire forme un tout bien net, un corps complet : l'invention forme le tout délirant. On le rencontre presque exclusivement chez les dégénérés. Le délire envahit toutes les idées du malade et se traduit par des actes en rapport avec les conceptions délirantes. Le malade peut devenir dangereux par ses vols et ses crimes ;

7° Dans les délires symptomatiques, les idées d'invention n'apparaissent plus que comme un épisode ou une complication. Le délire des inventions se rencontre surtout dans les formes suivantes :

a) Chez les dégénérés ; *b)* dans l'excitation maniaque simple et dans la folie à double forme ; *c)* dans le délire des grandeurs de la folie systématisée ; *d)* dans la paralysie générale, au début, à la période de dynamique ou exaltation fonctionnelle ; *e)* dans l'alcoolisme ;

8° L'hérédité soit névropathique, soit alcoolique, est la principale cause prédisposante. L'hérédité de l'invention est souvent similaire. Les phénomènes d'intoxication alcoolique sont la principale cause occasionnelle ;

9° Le diagnostic du délire des inventions est souvent très difficile, à cause des diverses nuances ;

10° Le pronostic, grave d'une façon générale, varie surtout suivant le facteur qui commande le délire ;

11° L'isolement brusque est le meilleur moyen de thérapeutique. Les drastiques et l'hydrothérapie savamment maniée, pourront rendre des services ;

12° La question médico-légale est avant tout une question de diagnostic. La capacité et la responsabilité varient suivant les individus et surtout suivant la forme clinique du délire et son intensité. Il n'y a donc pas de règle générale et fixe ; c'est une question d'espèce et de mesure variable suivant les cas.

De délicats problèmes sociaux peuvent être aussi soulevés par ces malades ; la plus grande prudence est à observer par le médecin.

L'internement serait à souhaiter pour tous ceux de ces malades qui peuvent devenir dangereux d'un jour à l'autre.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- Annales médico-psychologiques*, années 1866, 1878, 1896.
- BALLET. — Leçons de clinique médicale. Doin, Paris, 1897.
- CULLERRE. — Les frontières de la folie.
- DALLEMAGNE. — Les déséquilibrés.
- FALRET. — Discussion sur la folie raisonnante. *Annales médico-psychologiques*, 1866.
- GRASSET. — Leçons de clinique médicale.
- GUISLAIN. — Traité théorique et pratique des maladies mentales.
- LEGRAIN. — Du délire chez les dégénérés. Paris, 1886.
- LINAS. — Article *Manie* du Dictionnaire Dechambre.
- LOMBROZO. — L'homme de génie.
- MAGNAN et LEGRAIN. — Les dégénérés.
- PITRES et RÉGIS. — Séméiologie des obsessions et idées fixes. Rapport présenté au XII^e congrès international de médecine de Moscou, 1897.
- RÉGIS (E.). — Manuel pratique de médecine mentale, 2^e édition, 1892.
- » Leçon clinique du 21 février 1895.
- » Les aliénés peints par eux-mêmes. Journal l'*Encéphale*, 1882.
- » De la dynamique ou exaltation fonctionnelle au début de la paralysie générale.
- RIBOT. — Psychologie des sentiments.
- RICHEL. — L'homme et l'intelligence.
- » Préface du livre de Lombrozo « L'homme de génie ».
- SÉGLAS. — Leçons cliniques, 1895.
- SOUKHANOFF. — Etude sur la paranoïa inventoria. In *Annales médico-psychologiques*, 1896.
- TRÉLAT. — La folie lucide. Paris, 1861.

